



2010

ANNUAL REPORT
RAPPORT ANNUEL



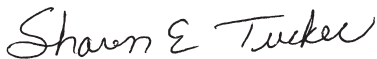
TRANSMITTAL LETTER

The Honourable Martine Coulombe
Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour
Province of New Brunswick

Dear Minister Coulombe:

I am pleased to submit WorkSafeNB's Annual Report for the 2010 fiscal year to the Legislative Assembly of New Brunswick. This report outlines WorkSafeNB's goals, targets and achievements. The report also provides an overview of each operational division, and WorkSafeNB's financial statements.

Respectfully submitted,



Sharon E. Tucker
Chairperson, Board of Directors

WORKSAFENB ANNUAL REPORT 2010

Published by:
WorkSafeNB
1 Portland Street
P.O. Box 160
Saint John, NB E2L 3X9
Canada

www.worksafenb.ca

March 2011
ISBN 978-0-9809342-6-7
ISSN 1710-1212

Printed in New Brunswick

LETTRE DE PRÉSENTATION

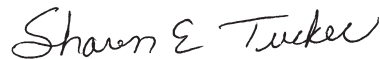
L'honorable Martine Coulombe
Ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Province du Nouveau-Brunswick

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick de Travail sécuritaire NB pour l'exercice financier 2010. Le rapport englobe les buts, les cibles et les réalisations de l'organisme. Il contient également un aperçu de chaque division et les états financiers de Travail sécuritaire NB.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente du conseil d'administration,



Sharon E. Tucker

RAPPORT ANNUEL DE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB 2010

Publié par :
Travail sécuritaire NB
1, rue Portland
Case postale 160
Saint John, NB E2L 3X9
Canada

www.travailsecuritairenb.ca

Mars 2011
ISBN 978-0-9809342-6-7
ISSN 1710-1212

Imprimé au Nouveau-Brunswick

TABLE OF CONTENTS

Vision, Mission, Mandate and Values.	2
Message from the Outgoing Chairperson	3
Message from the Incoming Chairperson	6
Board of Directors	7
Message from the President and Chief Executive Officer	8
Organizational Structure.	12
Performance Measurements	14
WorkSafe Services Division	21
Corporate Services Division	33
Reporting to the President and CEO	42
Management Discussion and Analysis of 2010 Financial Statements and Operating Results.	54
Management's Responsibility for Financial Reporting.	66
Actuarial Statement of Opinion.	68
Auditors' Report	70
Financial Statements.	72
Historical Financial Statements.	116
Message from the Chairperson of the Appeals Tribunal	120
Appeals Tribunal Members.	124

TABLE DES MATIÈRES

Vision, mission, mandat et valeurs	2
Message de la présidente sortante du conseil d'administration	3
Message de la nouvelle présidente du conseil d'administration	6
Conseil d'administration	7
Message du président et chef de la direction	8
Structure de l'organisation	13
Mesures du rendement.	14
Division des services de travail sécuritaire.	21
Division des services généraux.	33
Services relevant du président et chef de la direction	42
Rapport de gestion sur les états financiers et résultats d'exploitation 2010.	54
Responsabilité de la direction en matière d'information financière.	67
Énoncé d'opinion.	69
Rapport des auditeurs	71
États financiers	73
États financiers historiques	117
Message du président du Tribunal d'appel	120
Membres du Tribunal d'appel	124

VISION, MISSION, MANDATE AND VALUES

VISION

Healthy and safe workplaces in New Brunswick

MISSION

WorkSafeNB will promote a safe and healthy work environment to the workers and employers of New Brunswick and efficiently provide quality services, just adjudication, and fair administration of the legislation.

MANDATE

- Promote the creation of a workplace safety culture in which all employees and employers view all occupational diseases and accidents as being preventable.
- Provide timely compensation benefits, medical aid, rehabilitation, and safe return-to-work services to injured workers.
- Provide sustainable insurance and insurance-related services to the employer community.
- Represent stakeholders and provide recommendations and advice to government with respect to legislation and publish such reports, studies, and recommendations.

VALUES

- We dedicate ourselves to the provision of prompt, effective, efficient, and caring services to each of our clients.
- We believe that a team approach ensures that all members of WorkSafeNB are working towards a shared Vision, Mission, Values, and Goals.
- We are committed to providing competent and energetic leadership that is focused on a clear direction for WorkSafeNB.
- We ensure that our decisions are made with integrity, credibility, and accountability.
- We ensure that our communications are based on trust, mutual respect, openness, and clear and reliable information.
- We manage our human, material, and financial resources effectively in responding to our mandate and established priorities.

VISION, MISSION, MANDAT ET VALEURS

VISION

Des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick

MISSION

Travail sécuritaire NB s'engage à promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire pour les travailleurs et les employeurs du Nouveau-Brunswick, et à offrir de façon efficace des services de qualité, des décisions justes et l'application impartiale des lois.

MANDAT

- Promouvoir la création d'une culture de sécurité en milieu de travail où tous les travailleurs et les employeurs considèrent qu'on peut prévenir tous les accidents du travail et toutes les maladies professionnelles.
- Offrir aux travailleurs blessés des prestations d'indemnisation en temps opportun, de l'aide médicale, de la réadaptation et des services de reprise du travail en toute sécurité.
- Fournir une assurance durable et des services connexes aux employeurs.
- Représenter les intervenants, et présenter des recommandations et des conseils au gouvernement relativement à la législation, et publier des rapports, des études et des recommandations.

VALEURS

- Nous nous engageons à offrir à chaque client des services prompts, efficaces et bienveillants.
- Nous croyons qu'une approche d'équipe assure que tous les membres de Travail sécuritaire NB travaillent en vue d'une vision, d'une mission, de valeurs et de buts communs.
- Nous nous engageons à offrir des dirigeants compétents, énergiques et qui se concentrent sur une direction claire pour Travail sécuritaire NB.
- Nous assurons que nos décisions sont prises avec honnêteté, crédibilité et responsabilité.
- Nous assurons que nos rapports sont fondés sur la confiance, le respect mutuel, la franchise et l'échange de renseignements clairs et fiables.
- Nous gérons nos ressources humaines, matérielles et financières efficacement tout en respectant notre mandat et les priorités établies.

MESSAGE FROM THE OUTGOING CHAIRPERSON

On behalf of WorkSafeNB's board of directors and staff, I am pleased to present the Annual Report of WorkSafeNB's activities for 2010.

2010 was a year of transition for our organization, marked by significant changes in the composition of our senior management team, our board of directors, and the government to which we are accountable. However, WorkSafeNB's systems have helped it withstand these transitions without interruption, and will help it to continue to reliably deliver to our stakeholders the best possible workplace health, safety and compensation benefits and services.

As my own term ends, I wish to reflect upon some of WorkSafeNB's accomplishments over the past four years. It was a period in the organization's history that I hope will be remembered for improvements in workplace safety practices and results, for a commitment to effective governance, for establishing overarching principles that will guide our decisions and practices, and for building stakeholder relationships.

During my term as chairperson, our government commissioned an independent review of WorkSafeNB to understand if New Brunswick's system is comparable to our Canadian counterparts, and whether the system provides appropriate coverage to its stakeholders. I am pleased that the Independent Review Panel highlighted that New Brunswick's workplace accident frequency is among the lowest in the country, and that our compensation benefits compare favourably to those offered in other provinces. Our board of directors accepted all the recommendations stemming from the review, and continues to work toward incorporating best practices to build on WorkSafeNB's position as a leader in occupational health and safety.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom du conseil d'administration et des employés de Travail sécuritaire NB, je suis heureuse de présenter le rapport annuel des activités de 2010.

L'exercice de 2010 en était un de transition pour notre organisme : il y a eu des changements importants au niveau de la haute direction, du conseil d'administration et du ministère duquel Travail sécuritaire NB relève. Toutefois, les systèmes de l'organisme l'ont aidé à faire face à ces transitions sans difficulté, et continueront à lui permettre d'offrir les meilleurs services possibles en matière de santé, de sécurité, d'indemnisation et de prestations, et ce, de façon fiable.

Puisque la fin de mon mandat est arrivée, j'aimerais profiter de l'occasion pour mentionner certaines réalisations de Travail sécuritaire NB au cours des quatre dernières années. J'espère qu'on se souviendra de cette période pour les améliorations au niveau des pratiques de sécurité et des résultats; l'engagement envers une gouvernance efficace; l'établissement de principes directeurs qui orienteront nos décisions et nos pratiques; et la création de liens avec les intervenants.

Pendant mon mandat en tant que présidente du conseil, le gouvernement a demandé une étude indépendante de Travail sécuritaire NB afin de voir si le régime du Nouveau-Brunswick était comparable à celui d'autres provinces et territoires canadiens, et s'il offrait une protection adéquate à ses intervenants. Je suis heureuse que le Comité d'étude indépendant ait souligné que le nombre d'accidents du travail au Nouveau-Brunswick était parmi les plus bas au pays, et que nos prestations d'indemnisation se comparaient bien à celles d'autres provinces et territoires. Le conseil a accepté toutes les recommandations qui ont découlé de l'étude et continue de déployer des efforts pour intégrer les meilleures pratiques en vue de maintenir la position de Travail sécuritaire NB en tant que chef de file en matière de santé et de sécurité au travail.

Since the review, the *Workers' Compensation Act* was amended to improve pension benefits for injured workers, and the *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act* was revised to support best practices in governance and to ensure continuity of its membership. Consequently, board members' terms were extended, a vice-chairperson was appointed, and an additional two members were added to the board, with one representing worker interests and the other representing employer interests.

The review panel also endorsed an increased focus on stakeholder consultation. As a key step in our annual strategic planning process, the board now formally identifies consultation opportunities to capture stakeholders' opinions that are then integrated into its decisions. In the last few years, stakeholder engagement has informed the board's decisions around return to work incentives, client satisfaction, and understanding issues shared by New Brunswick's construction industry.

During the last four years, we have focused on our identity as the province's champion of workplace health and safety, and adopted a new name. The change from the Workplace Health, Safety and Compensation Commission to WorkSafeNB has focused on our key business areas – workplace safety and injury prevention, return to work, and customer service. Our strategic initiatives in recent years have included dedicating additional resources to enhance health and safety enforcement, and focusing on promoting a workplace safety culture and instilling that mindset among young workers. Our board of directors has developed principle-based policy frameworks for promoting early and safe return to work, for oversight of the Appeals Tribunal, and for outlining WorkSafeNB's commitment to delivering consistently high quality services.

Like our counterparts across the country, WorkSafeNB's sustainability recently faced a major financial challenge, as a global economic downturn tested the strength of our investment strategies. It was through prudent asset allocation and funding policies, and oversight

Depuis l'étude, des modifications ont été apportées à la *Loi sur les accidents du travail* afin d'améliorer les prestations de pension versées aux travailleurs blessés. Des modifications ont également été apportées à la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail* en vue d'appuyer les meilleures pratiques de gouvernance et d'assurer la continuité au niveau des membres du conseil. Les mandats des membres du conseil ont été prolongés, un vice-président a été nommé et deux autres membres ont été ajoutés, soit l'un pour représenter les travailleurs et l'autre, les employeurs.

Le Comité d'étude a également recommandé d'accroître la consultation avec les intervenants. Le processus annuel de la planification stratégique comprend maintenant une étape clé selon laquelle le conseil détermine de façon officielle des possibilités de consultation afin d'obtenir les commentaires des intervenants, pour ensuite en tenir compte dans ses décisions. Au cours des quelques dernières années, l'engagement des intervenants a eu un effet sur les décisions du conseil relativement aux incitations à la reprise du travail, à la satisfaction des clients et à la compréhension des préoccupations de l'industrie de la construction du Nouveau-Brunswick.

Au cours des quatre dernières années, on a axé nos efforts sur la santé et la sécurité au travail, et a adopté un nouveau nom. Le nouveau nom, Travail sécuritaire NB (anciennement la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail), reflète ses secteurs d'affaires principaux, soit la sécurité et la prévention des blessures au lieu de travail; la reprise du travail; et les services offerts aux clients. Nos initiatives stratégiques ces dernières années visaient à affecter plus de ressources à l'application de lois et de règlements en matière de santé et de sécurité; à accroître la promotion d'une culture de sécurité dans les lieux de travail; et à inculquer cette culture chez les jeunes travailleurs. Le conseil a élaboré des cadres de politique fondés sur des principes afin de promouvoir une reprise du travail rapide et en toute sécurité; de surveiller le Tribunal d'appel; et de donner les grandes lignes de l'engagement de Travail sécuritaire NB qui vise à offrir des services de qualité, et ce, de façon constante.


Comme c'était le cas pour les autres provinces et territoires au pays, les stratégies de placement de Travail sécuritaire NB ont été mises à l'épreuve par suite du ralentissement économique mondial, qui a menacé la durabilité de l'organisme. C'est par le biais d'une composition de l'actif

of risks that WorkSafeNB successfully navigated from an underfunded position to regain an enviable positive position in 2010, while maintaining the lowest assessment rates in Atlantic Canada. This experience demonstrated that while WorkSafeNB is not immune to the challenges presented by the environment in which it operates, through careful planning and preparation it can mitigate these risks.

Members of the WorkSafeNB board of directors have a diverse range of skills and understanding, reflecting their experiences across many business and industry sectors. During my time as chairperson, I was privileged to work with dedicated board members and staff alike who applied their broad skills and experience to help advance the system on behalf of our stakeholders. These include workers' representative Morris Mendelson, who resigned in 2010; employers' representative Dan Hughes, who resigned from the board this year after moving out of the province; and incoming chairperson Sharon Tucker, to whom I extend my best wishes and gratitude for her past contributions as a board member and for her future leadership of the board.

Finally, on behalf of all board members and staff, past and present, I wish to extend my deepest thanks to Doug Stanley for his tireless commitment to the workers and employers of New Brunswick, as president and chief executive officer of WorkSafeNB for the past 10 years. Doug's wisdom, leadership and prudent administration of WorkSafeNB have left the organization in good stead and have contributed to New Brunswick becoming a healthier and safer place to work.

Sincerely,



Roberta Dugas
Chairperson, Board of Directors
(November 2006-November 2010)

et de politiques de capitalisation prudentes, ainsi que de la surveillance des risques, que Travail sécuritaire NB a pu retrouver une position de pleine capitalisation en 2010, tout en maintenant les taux de cotisation les plus bas au Canada atlantique. L'expérience a démontré que bien que Travail sécuritaire NB n'était pas à l'abri des risques que présente le milieu dans lequel il exerce ses activités, il peut les atténuer par l'entremise de planification et de préparation prudentes.

Les membres du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB ont un large éventail de compétences diverses qui reflètent leur expérience au sein d'un grand nombre d'entreprises et de secteurs d'industrie. Pendant mes années en tant que présidente du conseil, j'ai eu le privilège de travailler avec des membres du conseil et des employés dévoués qui ont mis en valeur leurs compétences et expériences variées pour aider à faire avancer le régime au nom de nos intervenants. J'aimerais remercier Morris Mendelson, représentant des travailleurs, qui a démissionné en 2010; Dan Hughes, représentant des employeurs, qui a démissionné de son poste de membre du conseil en raison d'un déménagement à l'extérieur de la province; et la nouvelle présidente du conseil, Sharon Tucker. Je tiens à la remercier de son apport en tant que membre du conseil et à lui souhaiter de la chance à son nouveau poste de présidente du conseil.

Au nom de tous les membres du conseil et des employés, soit les anciens et les nouveaux, j'aimerais tout particulièrement remercier Doug Stanley de son engagement inébranlable envers les travailleurs et les employeurs de la province au cours des dix dernières années en tant que président et chef de la direction de Travail sécuritaire NB. Grâce à sa sagesse, à sa direction et à sa gestion prudente de Travail sécuritaire NB, l'organisme est bien placé pour l'avenir, et les lieux de travail du Nouveau-Brunswick sont des endroits plus sains et sécuritaires.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

La présidente du conseil d'administration,



Roberta Dugas
(Novembre 2006 à novembre 2010)

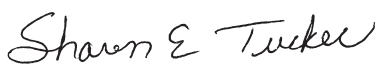
MESSAGE FROM THE INCOMING CHAIRPERSON

I was pleased to begin my tenure as chairperson of the WorkSafeNB board of directors in November. Having previously served as a board member from 2007 to February 2010, it is with experience and enthusiasm that I proudly accept this four-year appointment to serve on behalf of all our stakeholders.

It is a privilege to assume stewardship of the organization following chairperson Roberta Dugas, and at a time when our president Doug Stanley retires from a distinguished career in public service. Under their leadership, New Brunswick's system – while small, relative to other jurisdictions – has become an example of success, with decreasing workplace accident rates, comprehensive workplace insurance and benefits, and a sustainable, favourable funding position. I wish to thank them both for their years of leadership and demonstrated commitment to a vision of healthy and safe workplaces in New Brunswick.

WorkSafeNB has the systems and people in place to continue to make progress toward its vision. Using these resources, through careful planning, innovation, and dedication to good governance, I am confident that our board of directors is well equipped to make decisions that will build on our successes, and address the challenges that lie ahead. I look forward to navigating through those challenges with the board of directors, stakeholders, and staff.

Sincerely,



Sharon Tucker
Chairperson, Board of Directors

MESSAGE DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

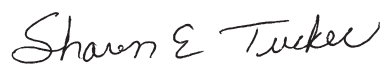
C'est avec enthousiasme que j'ai entrepris mon mandat en tant que présidente du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB en novembre. J'ai été membre du conseil de 2007 à février 2010 et c'est avec plaisir que j'ai accepté la nomination pour un mandat de quatre ans à titre de présidente pour représenter tous nos intervenants.

C'est un privilège d'assumer la gérance de l'organisme après la présidente du conseil, Roberta Dugas, au moment où le président de Travail sécuritaire NB, Doug Stanley, prend sa retraite après une carrière distinguée dans la fonction publique. Sous leur direction, le régime d'indemnisation du Nouveau-Brunswick, bien qu'il soit plus petit que celui d'autres provinces et territoires, est devenu un exemple de réussite, se distinguant en raison du nombre d'accidents à la baisse dans les lieux de travail; de la qualité du régime d'assurance contre les accidents du travail et des prestations d'indemnisation; et du niveau de capitalisation favorable et durable. Je tiens à remercier M^{me} Dugas et M. Stanley du leadership et de l'engagement dont ils ont fait preuve pour atteindre une vision de lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick.

Travail sécuritaire NB a les systèmes et les personnes qui lui permettront de continuer à réaliser des progrès envers l'atteinte de sa vision. Grâce à ces ressources et par le biais de la planification prudente, de l'innovation et de l'engagement envers une bonne gouvernance, je suis persuadée que le conseil dispose de tous les outils dont il a besoin pour prendre des décisions qui permettront à l'organisme de continuer à connaître des réussites et de faire face aux défis à venir. J'ai hâte de relever ces défis avec le conseil, les intervenants et les employés de Travail sécuritaire NB.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente du conseil d'administration,



Sharon Tucker

BOARD OF DIRECTORS

Chairperson

Sharon Tucker¹
Roberta Dugas²

Vice-chairperson

Conrad Pitre

President and Chief Executive Officer

Douglas C. Stanley
(non-voting member)

Chairperson, Appeals Tribunal

Ronald Gaffney
(non-voting member)

Members Representing Employers

David Ellis
Daniel Hughes
Mary Martell
Keith Rogers

Members Representing Workers

Brad Brinston
Michèle Caron
Danny King
Morris Mendelson³
Sharon Tucker⁴
Maureen Wallace

¹ Appointed November 23, 2010

² Term expired November 23, 2010

³ Resigned March 9, 2010

⁴ Term expired February 26, 2010

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente du conseil d'administration

Sharon Tucker¹
Roberta Dugas²

Vice-président du conseil d'administration

Conrad Pitre

Président et chef de la direction

Douglas C. Stanley
(Membre sans droit de vote)

Président du Tribunal d'appel

Ronald Gaffney
(Membre sans droit de vote)

Membres représentant les employeurs

David Ellis
Daniel Hughes
Mary Martell
Keith Rogers

Membres représentant les travailleurs

Brad Brinston
Michèle Caron
Danny King
Morris Mendelson³
Sharon Tucker⁴
Maureen Wallace

¹ Nommée le 23 novembre 2010

² Mandat a pris fin le 23 novembre 2010

³ A démissionné le 9 mars 2010

⁴ Mandat a pris fin le 26 février 2010

MESSAGE FROM THE PRESIDENT AND CHIEF EXECUTIVE OFFICER

I am pleased to present the 2010 Annual Report, and to take this opportunity to reflect, as I retire, not only on our activities of the last year, but also on the time that I have served as WorkSafeNB's president and chief executive officer.

WorkSafeNB has become a model for injury prevention and workers' compensation systems over the past decade. There are fewer workplace injuries and New Brunswickers have become partners in building a workplace safety culture. Our governance and administration practices have helped deliver a financially stable system that provides quality services to our clients, and our board provides effective governance while fostering a productive relationship with the staff that executes the board's vision. Each of these achievements has made our system stronger as it faces the challenges of the next century.

New Brunswick has been particularly successful in making our two important public policy responsibilities – workplace injury and wage loss insurance, and workplace health and safety – together under the direction of one independent board of directors that is responsible for WorkSafeNB's strategic direction, policy development, and goal setting. Early in the decade, our board established a strategic vision of healthy and safe workplaces in New Brunswick and devoted increased attention to occupational health and safety. This strategy has paid dividends: New Brunswick is a safer place to work with workplace injuries being reduced by 25% over the last decade. Not only have injuries declined, but the time lost due to injury in New Brunswick has decreased. In our province, 95% of injured workers return to employment within three months of their injury.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

J'ai le plaisir de présenter le rapport annuel de Travail sécuritaire NB pour l'exercice 2010 et comme je me prépare à prendre ma retraite, je voudrais profiter de l'occasion pour vous faire part de mes réflexions sur les activités qui ont eu lieu au cours de l'exercice, ainsi que sur mes années en tant que président et chef de la direction de Travail sécuritaire NB.

Au cours des dix dernières années, l'organisme est devenu un modèle pour la prévention des blessures et les régimes d'indemnisation des travailleurs. Le nombre de blessures subies au travail a diminué, et les Néo-Brunswickois se sont engagés à créer une culture de sécurité à leur lieu de travail. Notre gouvernance et nos pratiques administratives ont aidé à assurer un régime financièrement stable, qui nous permet d'offrir des services de qualité à nos clients. Par ailleurs, notre conseil assure une gouvernance efficace tout en entretenant une bonne relation avec les employés qui déploient des efforts en vue de réaliser sa vision. Chacune de ces réalisations a rendu notre régime plus solide et apte à relever les défis que lui réserve l'avenir.

Nous devons être particulièrement fiers d'avoir réussi à regrouper nos deux responsabilités importantes en matière de politique publique, soit l'assurance contre les blessures subies au travail et la perte de gains; et la santé et la sécurité au travail, sous la direction d'un seul conseil d'administration indépendant, qui voit à l'orientation stratégique, à l'élaboration de politiques et à l'établissement des buts de Travail sécuritaire NB. Il y a presque 10 ans, le conseil a établi une vision stratégique de lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick, et a décidé de concentrer son attention sur la santé et la sécurité au travail. Cette stratégie a porté des fruits : le nombre de blessures subies au travail a diminué de 25 % au cours des dix dernières années, faisant du Nouveau-Brunswick un endroit plus sécuritaire où travailler. De plus, le nombre d'absences à la suite de blessures a diminué. Au Nouveau-Brunswick, un total de 95 % des travailleurs blessés reprennent le travail dans les trois mois suivant leur blessure.

The past decade has also seen the introduction of new legislation strengthening the regulatory framework. Additional resources have been dedicated to enforcement and we have one of Canada's most successful health and safety education programs in our schools. We have developed programs and made administrative changes that focus our enforcement and education activities on where accidents happen most frequently and on the kinds of injuries that result in time lost from work.

This focus on injury prevention led us to adopt the WorkSafeNB brand. No longer operating as the Workplace Health, Safety and Compensation Commission signifies more than a name change – it is a statement of a shared responsibility for all stakeholders to build and promote workplace health and safety.

This success in injury prevention is tied directly to our financial stability. With some year-to-year fluctuations, New Brunswick's system has been in a strong financial position for most of this time – ending the decade fully funded, despite having gone through one of the most disruptive financial market periods in 60 years. At the same time, employer assessment rates have generally decreased, but more importantly, those rates have fluctuated within a narrow range, demonstrating our ability to provide rate stability.

WorkSafeNB's assessment rates are stable and are also the lowest in Eastern Canada, allowing us to pay better benefits to injured workers receiving long-term disability benefits than those received by workers in any other Canadian province. WorkSafeNB can be particularly proud of these facts. It means that New Brunswick is a good place to do business and a good place to work.

Au cours des dix dernières années, on a également vu l'adoption de nouvelles lois et de nouveaux règlements qui ont renforcé le cadre de réglementation. Des ressources additionnelles ont été affectées à l'application de la législation, et nous avons mis en œuvre l'un des meilleurs programmes de formation en matière de santé et de sécurité dans les écoles. Nous avons élaboré des programmes et apporté des changements administratifs afin d'axer nos activités d'application de la loi et de formation sur les secteurs qui comportent un plus grand nombre de blessures ainsi que sur les types de blessures qui entraînent une interruption de travail.

Cette nouvelle orientation nous a poussé à adopter l'image de marque de Travail sécuritaire NB. Il ne s'agissait pas que d'un simple changement de nom, mais de l'énoncé d'un engagement envers une responsabilité partagée par tous les intervenants en vue de créer et de promouvoir la santé et la sécurité au travail.

Nos efforts fructueux en matière de prévention des blessures sont étroitement liés à la stabilité financière du régime. Malgré les fluctuations d'un exercice à l'autre, la position financière de Travail sécuritaire NB est demeurée solide pendant presque toute la période et l'organisme était pleinement capitalisé à la fin de la période, et ce, en dépit du fait que le marché financier avait connu les moments les plus difficiles en 60 ans. Par ailleurs, les taux de cotisation des employeurs ont diminué en général et les fluctuations au niveau des taux étaient minimales, ce qui démontre qu'on peut assurer une stabilité des taux.

Les taux de cotisation de Travail sécuritaire NB sont stables et sont les plus bas dans l'est du Canada, ce qui nous permet de verser de meilleures prestations aux travailleurs blessés qui reçoivent des prestations d'invalidité à long terme que les autres provinces canadiennes. L'organisme a de quoi être très fier. Ces réalisations font du Nouveau-Brunswick un bon endroit où faire affaire et travailler.

Striking the balance necessary to provide quality benefits and services while maintaining low rates for our clients requires a careful approach to how we buy services. WorkSafeNB is responsible for the costs of medical treatment and the rehabilitation of injured workers. Over the past decade, we have worked hard to ensure that we are purchasing the right treatment, at the right time, and at the right cost. We have developed partnerships with service providers with a view to improve outcomes for injured workers. We have reconsidered our own role as a service provider and challenged the conventional way we purchase our services by building new partnerships with private health care providers at our rehabilitation centre. We have opened our doors to make specialized rehabilitation services more accessible to all New Brunswickers, and have helped make the system more affordable.

All the achievements of this decade have been made possible through a board of directors that was able to focus on its responsibility for oversight and strategy, and to establish that important link to the management and staff who are responsible for delivering results.

I want to thank the current and past boards I have had the pleasure to work with for their support. Our board of directors continues to provide us with good governance and effective leadership. Through strategic planning and risk assessment, and based on the direction established in our Vision, Mission, Mandate and Values, the board sets our organization's strategic goals. These goals have enabled WorkSafeNB to deliver improved programs and services for our stakeholders, which are highlighted throughout this report, along with the targets against which we measure our performance.

In November 2010, Roberta Dugas's term as chairperson ended. I wish to thank her for her years of service, and in particular, for her commitment to making New Brunswickers safer at work. While Roberta's presence on the board will be greatly missed, I am confident the board is in good hands as we welcome Sharon Tucker as our new chairperson. Sharon starts her term with previous experience as a former board member. Her executive experience and career in the health care field have been, and will continue to be, a great asset as she leads WorkSafeNB's board into the future.

Il faut avoir une approche prudente quant à l'achat de services si nous voulons assurer l'équilibre nécessaire pour offrir des prestations et des services de qualité tout en gardant les taux de cotisation bas pour nos clients. Travail sécuritaire NB assume les coûts des traitements médicaux et de la réadaptation des travailleurs blessés. Au cours des dix dernières années, nous avons déployé de grands efforts pour assurer que nous achetons le bon traitement, au bon moment et au bon prix. Nous avons établi des partenariats avec des fournisseurs de services en vue d'améliorer les résultats pour les travailleurs blessés. Nous avons examiné notre rôle en tant que fournisseur de services et avons modifié notre méthode conventionnelle d'acheter des services en établissant des partenariats avec des fournisseurs de soins de santé au Centre de rééducation de Travail sécuritaire NB. Nous avons pris des mesures afin de rendre nos services de réadaptation spécialisés plus accessibles pour tous les Néo-Brunswickois et nous avons aidé à faire en sorte que les services soient plus abordables.

Toutes les réalisations des dix dernières années ont été possibles grâce au conseil d'administration qui a concentré ses efforts sur sa responsabilité en matière de surveillance et sur sa stratégie, et qui a créé un lien important avec la direction et les employés responsables des résultats.

Je tiens à remercier le conseil actuel, ainsi que les conseils antérieurs avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler, de leur appui. Le conseil continue à nous offrir une gouvernance et un leadership solides. Il fixe les buts stratégiques de notre organisme par le biais de la planification stratégique et de l'évaluation des risques, et selon l'orientation établie dans la vision, la mission, le mandat et les valeurs. Les buts ont permis à Travail sécuritaire NB d'offrir des meilleurs programmes et services à ses intervenants. Le présent rapport fait état de ces programmes et services, ainsi que des cibles selon lesquelles nous évaluons notre rendement.

En novembre 2010, le mandat de la présidente du conseil, Roberta Dugas, a pris fin. Je tiens à la remercier de toutes ses années de service et surtout, de son engagement à faire en sorte que les lieux de travail soient plus sécuritaires pour les Néo-Brunswickois. Roberta nous manquera, mais je suis persuadé que le conseil est entre bonnes mains avec la nouvelle présidente du conseil, Sharon Tucker. Sharon a déjà été membre du conseil d'administration. Son expérience à des postes de direction et dans le domaine des soins de santé continuera à être un précieux atout pour le conseil de Travail sécuritaire NB.

WorkSafeNB's staff also deserves a great deal of credit for our success in meeting the performance objectives. Our staff has taken to heart the board's vision of healthy and safe workplaces in New Brunswick and has helped deliver on it. Since I joined the organization in 2000, the province's workplaces have indeed become healthier and safer. We've seen measurable improvements in occupational health and safety for all New Brunswickers, and continued good management of the health, safety and compensation system. WorkSafeNB stakeholders are fortunate to have as partners in the system a group of dedicated occupational health, safety and compensation professionals who work on their behalf.

I look forward to retirement, but reluctantly say goodbye to board members and staff, many of whom have become friends. It is their work that has helped make WorkSafeNB the envy of workers' compensation boards across Canada. As I leave WorkSafeNB, I also share my retirement with these colleagues: Marina Forestell, Ronald Grenier, Armand Hébert, Murielle Lapierre, Bruce Messer, Pauline Savoie and Alice Starkey.

I wish our retirees, as well as all the staff and the board of directors of WorkSafeNB a happy, healthy and safe future.

Sincerely,



Doug Stanley
President and CEO

C'est également grâce à ses employés si l'organisme a réussi à atteindre ses objectifs de rendement. Ils prennent à cœur la vision de lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick, et ont aidé à la réaliser. Depuis mon entrée en service en 2000, les lieux de travail de la province sont en effet devenus plus sains et sécuritaires. Nous avons constaté des améliorations mesurables au niveau de la santé et de la sécurité dans tous les lieux de travail néo-brunswickois, ainsi qu'une gestion efficace continue du régime d'indemnisation et du système de santé et de sécurité. Les intervenants de Travail sécuritaire NB sont très chanceux d'avoir des personnes compétentes engagées envers la santé, la sécurité et l'indemnisation des travailleurs qui œuvrent pour eux.

J'ai hâte à ma retraite, mais c'est à contrecœur que je dis au revoir aux membres du conseil et aux employés, dont bon nombre sont devenus des amis. C'est leur travail acharné qui a fait de Travail sécuritaire NB l'envie de toutes les commissions des accidents du travail au Canada. J'aimerais également féliciter les personnes suivantes qui ont pris leur retraite en 2010 : Marina Forestell, Ronald Grenier, Armand Hébert, Murielle Lapierre, Bruce Messer, Pauline Savoie et Alice Starkey.

Je leur souhaite, ainsi qu'à tous les employés et membres du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB, un avenir sain et sécuritaire.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

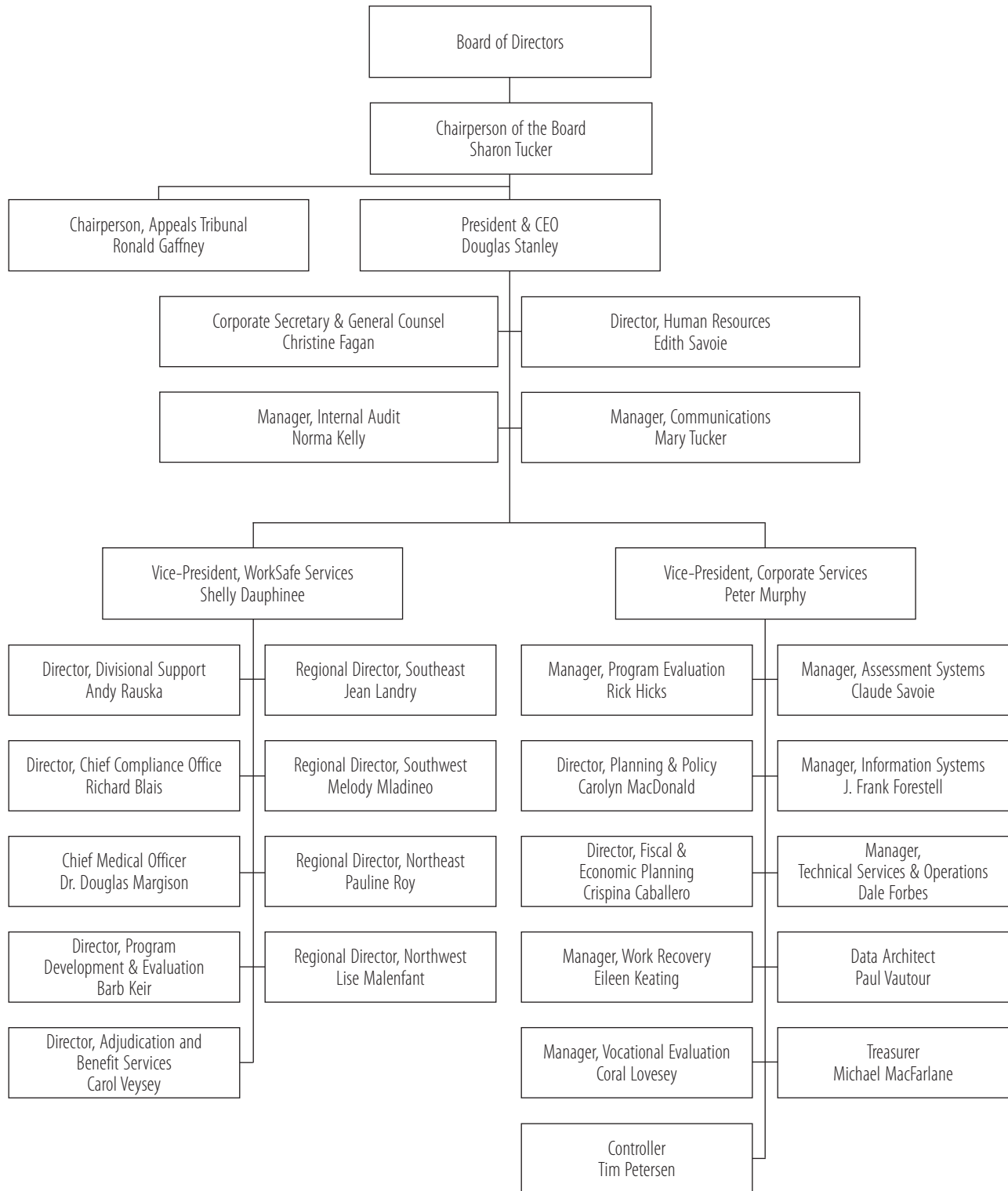
Le président et chef de la direction,



Doug Stanley

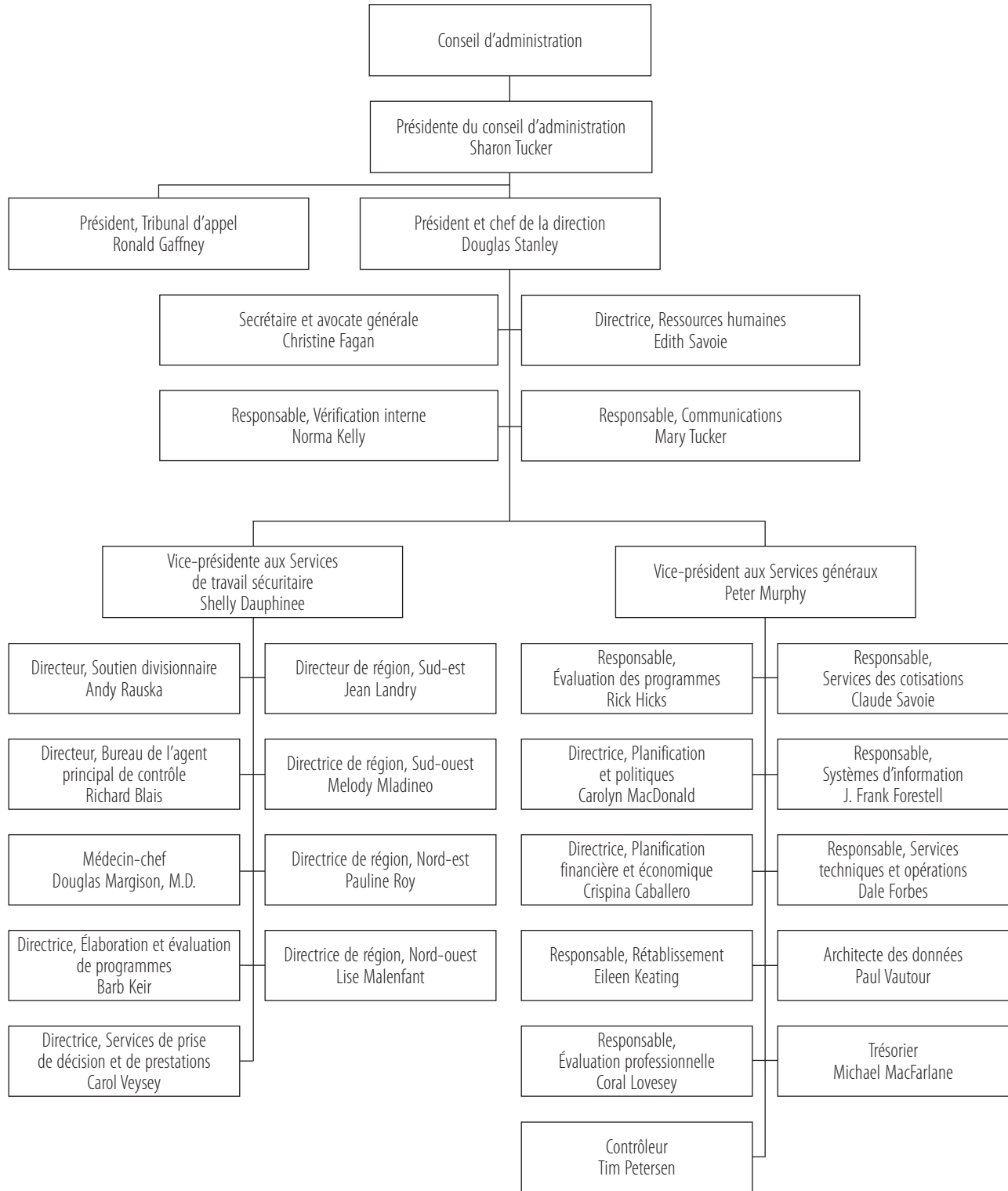
ORGANIZATIONAL STRUCTURE

December 31, 2010



STRUCTURE DE L'ORGANISATION

Le 31 décembre 2010



PERFORMANCE MEASUREMENTS

The board of directors established the following five goals for WorkSafeNB, and targets to measure its performance.

SAFETY GOAL

Our vigorous pursuit of a safe work culture will lead to a decline in the overall frequency of workplace injuries, and a decline in the perception of the inevitability of workplace injuries in New Brunswick.

Targets

- The workplace injury frequency rate per 100 full-time employees (FTE) will be lower than the previous five-year average.
- The lost-time workplace injury frequency rate per 100 FTE in New Brunswick will be lower than the Canadian average.
- The percentage of workers and employers agreeing that workplace injuries are inevitable will be lower than the previous five-year average.

Results

Province-wide

The estimated frequency rate of 3.25 for 2010 increased slightly (2%) over 2009. However, this rate is well within the target of the previous five years, set at 3.48.

Jurisdiction

Lost-time injury frequency continues to remain below the national average (1.82) as reported by the Association of Workers' Compensation Boards of Canada. In fact, the frequency of 1.29 is the lowest in the country for 2009. (2009 is the latest year available for comparison information for the Canadian jurisdictions.)

MESURES DU RENDEMENT

Le conseil d'administration a fixé les cinq buts suivants pour Travail sécuritaire NB et des cibles en vue de déterminer son rendement.

BUT EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Nos mesures concrètes en vue d'atteindre une culture de travail sécuritaire donneront lieu à une réduction du taux global de blessures subies au travail et à une diminution de la perception que les blessures subies au travail sont inévitables au Nouveau-Brunswick.

Cibles

- Le taux de blessures subies au travail par 100 équivalents temps plein (ETP) sera inférieur à la moyenne pour les cinq dernières années.
- Le taux de blessures subies au travail entraînant une interruption de travail par 100 ETP au Nouveau-Brunswick sera inférieur à la moyenne du Canada.
- Le pourcentage de travailleurs et d'employeurs qui acceptent que les blessures subies au travail sont inévitables sera inférieur à la moyenne pour les cinq dernières années.

Résultats

Ensemble de la province

Le taux de blessures estimatif de 3,25 pour 2010 a augmenté légèrement (2 %) par rapport à 2009. Cependant, ce taux est certainement dans les limites de la cible des cinq dernières années, notamment 3,48.

Provinces et territoires

Le taux de blessures entraînant une interruption de travail au Nouveau-Brunswick continue de demeurer inférieur à la moyenne nationale de 1,82, selon l'Association des commissions des accidents du travail du Canada. En fait, le taux de 1,29 était le plus bas au pays en 2009. (L'exercice 2009 est l'exercice le plus récent qui permet d'obtenir des renseignements sur la comparaison des provinces et territoires canadiens.)

Perceptions of workplace injuries

WorkSafeNB surveys workers and employers in New Brunswick to understand their perceptions of workplace injuries. In 2010, the percentage of those who agreed that workplace injuries are inevitable declined overall, a positive result from 2009, although there was a slight increase for general workers.

Workplace injuries are inevitable (% agreement)

	2008	2009	2010
Injured workers	65%	71%	66%
General workers	55%	52%	55%
Registered employers	57%	61%	57%
Non-registered employers	51%	61%	60%

SERVICE GOAL

We will provide effective programs and services, implemented with care, compassion, efficiency, promptness and fairness, to benefit both workers and employers.

Target

We will maintain or exceed the high level of satisfaction, in excess of 80%, that both our injured worker and employer clients have come to expect.

Results

Client Satisfaction Index

	2006	2007	2008	2009	2010	Target
Injured Workers	80%	83%	81%	78%	77%	80%
Registered Employers	84%	84%	84%	82%	79%	80%

Client Satisfaction Index: Injured Workers

In 2010, 77% of injured workers indicated satisfaction with WorkSafeNB's service attributes, included in the Client Satisfaction Index. This is a slight decrease from 2009 (78%) and below the target of 80%, but within the statistical margin of error.

Perceptions à l'égard des blessures subies au travail

Travail sécuritaire NB mène un sondage auprès des travailleurs et des employeurs au Nouveau-Brunswick afin de comprendre leur perception à l'égard des blessures subies au travail. En 2010, le pourcentage de ceux qui étaient d'accord pour dire que les blessures subies au travail étaient inévitables a diminué en général, ce qui est un résultat positif comparativement à 2009 bien qu'on ait enregistré une légère augmentation chez les travailleurs en général.

Les blessures subies au travail sont inévitables. (Pourcentage d'accord)

	2008	2009	2010
Travailleurs blessés	65 %	71 %	66 %
Travailleurs en général	55 %	52 %	55 %
Employeurs inscrits	57 %	61 %	57 %
Employeurs non inscrits	51 %	61 %	60 %

BUT EN MATIÈRE DE SERVICE

Nous offrirons des programmes et des services efficaces, mis en œuvre avec soin, compassion, compétence, rapidité et équité, et ce, dans l'intérêt des travailleurs et des employeurs.

Cible

Nous maintiendrons ou dépasserons le niveau de satisfaction élevé, soit supérieur à 80 %, auquel les travailleurs blessés et les employeurs s'attendent.

Résultats

Indice sur la satisfaction des clients

	2006	2007	2008	2009	2010	Cible
Travailleurs blessés	80 %	83 %	81 %	78 %	77 %	80 %
Employeurs inscrits	84 %	84 %	84 %	82 %	79 %	80 %

Indice sur la satisfaction des clients : les travailleurs blessés

En 2010, un total de 77 % des travailleurs blessés ont indiqué qu'ils étaient satisfaits par rapport aux attributs de service de Travail sécuritaire NB compris dans l'indice sur la satisfaction des clients. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à 2009 (78 %) et d'un pourcentage inférieur à la cible de 80 %, mais dans les limites de la marge d'erreur statistique.

Client Satisfaction Index: Employers

In 2010, 79% of registered employers reported satisfaction with WorkSafeNB's service attributes included in the Client Satisfaction Index. This is a slight decrease from 2009 (82%) and below the target of 80%, but within the statistical margin of error.

NOTE: The Client Satisfaction Index examines injured workers' and employers' satisfaction with WorkSafeNB's delivery of service specifically as it relates to professionalism, willingness to listen, level of understanding, accuracy of information provided, amount of benefits, communications, timeliness of handling claims, promptness of service, respect, fairness, competency, and effective problem solving. The survey is administered by an independent agency.

RETURN TO WORK GOAL

We will decrease the time by which injured workers return or are ready to return to employment.

Target

The average paid compensation days for claimants with a return to work goal will be lower than the previous five-year average. (The target for 2010 was 63.3 days).

Days of Paid Compensation

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Median Days	21	22	21	20.1	23	24.5
Average Days	59.9	64	59.7	62.4	66.4	60.3
# of claims	4,308	4,224	4,462	4,589	4,624	4,564

Previous years have been restated to reflect current information.

Indice sur la satisfaction des clients : les employeurs

En 2010, un total de 79 % des employeurs inscrits ont indiqué qu'ils étaient satisfaits par rapport aux attributs de service de Travail sécuritaire NB compris dans l'indice sur la satisfaction des clients. Il s'agit d'une légère diminution par rapport à 2009 (82 %) et d'un pourcentage inférieur à la cible de 80 %, mais dans les limites de la marge d'erreur statistique.

REMARQUE : L'indice sur la satisfaction des clients évalue la satisfaction des travailleurs blessés et des employeurs à l'égard des services offerts par Travail sécuritaire NB sur les plans du professionnalisme, de la disposition à écouter, de la compréhension, de la précision des renseignements, du montant des prestations, des communications, du délai de traitement des réclamations, de la rapidité du service, du respect, de l'impartialité, de la compétence et des problèmes traités avec efficacité. Un organisme indépendant effectue le sondage.

BUT EN MATIÈRE DE REPRISE DU TRAVAIL

Nous réduirons la période écoulée avant que le travailleur blessé reprenne le travail ou soit prêt à le reprendre.

Cible

Le nombre moyen de jours pendant lesquels le travailleur blessé ayant un but quant à la reprise du travail reçoit des prestations sera inférieur à la moyenne pour les cinq dernières années. (La cible pour 2010 était de 63,3 jours.)

Jours pendant lesquels le travailleur blessé reçoit des prestations

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre médian de jours	21,0	22,0	21,0	20,1	23,0	24,5
Jours moyens	59,9	64,0	59,7	62,4	66,4	60,3
Nombre de réclamations	4 308	4 224	4 462	4 589	4 624	4 564

Les chiffres des années antérieures ont été redressés de façon à refléter des renseignements à jour.

Results

The duration of lost-time claims significantly decreased (9%) in 2010, meeting the target set by the board.

Lost-Time Claim Dispositions

Claimants with a Return to Work Goal and Full LTDs

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Not returned to work	1.5%	1.6%	1.4%	1.6%	1.9%	1.9%
Returned to work or Pre-Accident Employment Status	96.7%	96.0%	96.1%	95.9%	95.7%	96.0%
Full LTD	1.9%	2.4%	2.5%	2.4%	2.5%	2.1%

In 2010, 2.1% (97 clients) were not capable of any employment following their workplace injury and are receiving full long-term disability benefits; 1.9% (90 clients) were not re-employed when their claim was closed; 96% (4,496 clients) were back to work immediately following their rehabilitation.

BALANCE GOAL

We will provide the best possible benefits to injured workers while maintaining the lowest possible assessment rates for employers.

Target

At a minimum, we will maintain a 100% funded liability.

Results

Assessment Rate

The 2010 provisional average assessment rate of \$2.08 represents a \$0.05 increase over the 2009 rate. Despite this increase, New Brunswick's rate remains the lowest in Atlantic Canada as WorkSafeNB continues to focus on providing a balanced and sustainable system in a challenging economic environment.

Résultats

Une diminution importante (9 %) de la durée des réclamations avec interruption de travail a eu lieu en 2010 par rapport à 2009, ce qui est conforme à la cible établie par le conseil d'administration.

Réclamations avec interruption de travail réglées

Travailleurs blessés ayant un but quant à la reprise du travail et une invalidité à long terme totale

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
N'ont pas repris le travail	1,5 %	1,6 %	1,4 %	1,6 %	1,9 %	1,9 %
Repris le travail ou situation d'emploi d'avant l'accident	96,7 %	96,0 %	96,1 %	95,9 %	95,7 %	96,0 %
Invalidité à long terme totale	1,9 %	2,4 %	2,5 %	2,4 %	2,5 %	2,1 %

En 2010, 2,1 % (97 clients) n'étaient pas capables de travailler à la suite de la blessure qu'ils avaient subie au travail et recevaient des prestations d'invalidité à long terme totale; 1,9 % (90 clients) n'ont pas été embauchés de nouveau lorsque leur réclamation a pris fin; et 96,0 % (4 496 clients) ont repris le travail immédiatement après leur réadaptation.

BUT EN MATIÈRE D'ÉQUILIBRE

Nous garantirons les meilleures prestations possibles aux travailleurs blessés tout en gardant les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible.

Cible

Au strict minimum, nous maintiendrons une dette entièrement provisionnée.

Résultats

Taux de cotisation moyen

Le taux de cotisation moyen provisoire de 2010, qui se chiffre à 2,08 \$, représente une augmentation de 0,05 \$ par rapport au taux de 2009. Le taux de cotisation moyen du Nouveau-Brunswick continue à être le plus bas au Canada atlantique, et Travail sécuritaire NB continue à offrir un système équilibré et durable malgré le contexte économique difficile.

Benefits to Clients

Payments to injured workers or third parties on their behalf totalled \$136.9 million, a 0.6% increase over 2009 payments of \$136.1 million.

Funded Liability and Investment Portfolio

Investments held to meet future benefit obligations for past injuries reached \$995 million at the end of 2010, representing a 111.5% funded liability. WorkSafeNB's investment portfolio produced an annual return of 10.68%.

Investigation Initiatives

WorkSafeNB conducted 316 investigations in 2010, resulting in present and future claim cost savings estimated at \$1.6 million. These investigations not only serve to detect, prevent and deter fraud and abuse, but to gather information for the Adjudication and Benefit Services Department to help make case decisions. The number of referrals increases annually.

Third Party Actions

Third party action recoveries provided cost relief to employers of approximately \$773,152, with injured workers receiving \$245,974 in addition to compensation benefits.

Prestations versées aux clients

Les prestations versées aux travailleurs blessés ou à des tiers en leur nom se sont chiffrées à 136,9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 0,6 % par rapport aux prestations de 136,1 millions de dollars versées en 2009.

Dettes provisionnées et portefeuille de placements

Les placements détenus pour satisfaire aux obligations futures au titre des prestations pour des blessures antérieures ont atteint 995,0 millions de dollars à la fin de 2010, ce qui représente une dette provisionnée de 111,5 %. Le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB a produit un rendement annuel de 10,68 %.

Initiatives d'enquêtes

Travail sécuritaire NB a mené 316 enquêtes en 2010, qui ont donné lieu à des économies estimatives au titre des réclamations actuelles et futures de 1,6 million de dollars. Ces enquêtes servent non seulement à dépister et à prévenir la fraude et l'abus, mais à recueillir des renseignements pour aider les Services de prise de décision et de prestations à prendre des décisions sur des cas. Le nombre de cas adressés en vue d'une enquête continue à augmenter chaque exercice.

Recours contre les tiers

Grâce aux recouvrements de tiers, certains employeurs ont obtenu une libération des coûts se chiffrant à environ 773 152 \$ et les travailleurs blessés ont reçu 245 974 \$ en plus de prestations d'indemnisation.

STAFF SATISFACTION & ENGAGEMENT GOAL

Our employees will feel their work is valuable and makes a difference, motivated by the understanding of how their role and individual contribution is critical to achieving our Vision, Mission, Mandate, Values and Goals.

Target

Employee satisfaction and engagement levels will meet or exceed the previous five-year average.

Other indicators that will be measured in support of the goal and compared to the most recent five-year average include:

- Absenteeism
- Health and safety
- Staff turnover

Results

Staff Satisfaction and Engagement

In 2010, 91% of employees indicated that they find WorkSafeNB “a good place to work,” as measured by the annual staff satisfaction survey. This is an increase from the previous two years, and up from the five-year average of 87% (2005-2009). Employee engagement also increased in 2010. Responses to a survey question that measures employee engagement indicate that 94% of our employees are committed to their work and believe it is valuable, makes a difference and contributes to the organizational goals. (Only three years of data is available to measure employee engagement.)

Absenteeism

On average, employees were absent from work 8.3 days, a slight decrease over the five-year average of 8.4 days.

BUT EN MATIÈRE DE SATISFACTION ET D'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

Nos employés estimeront que leur travail est très utile et fait une différence. Ils seront motivés par la compréhension de la façon dont leur rôle et leur apport individuel sont essentiels pour atteindre notre vision, notre mission, notre mandat, nos valeurs et nos buts.

Cible

Les niveaux de satisfaction et d'engagement des employés seront équivalents ou supérieurs à la moyenne pour les cinq dernières années.

Les autres indicateurs qui seront utilisés à l'appui du but et comparés à la moyenne pour les cinq dernières années comprennent :

- l'absentéisme;
- la santé et la sécurité;
- le roulement du personnel.

Résultats

Satisfaction et engagement des employés

En 2010, un total de 91 % des employés qui ont répondu au sondage annuel sur la satisfaction des employés ont indiqué qu'ils considéraient Travail sécuritaire NB comme « un bon employeur ». Il s'agit d'une augmentation par rapport aux deux dernières années, ainsi que d'une augmentation comparativement à la moyenne pour les cinq dernières années de 87 % (2005 à 2009). L'engagement des employés a également augmenté en 2010. Une question mesurant l'engagement des employés a révélé que 94 % de nos employés étaient engagés envers leur travail et estimaient que leur travail était très utile, faisait une différence et contribuait aux buts de l'organisme. (Seules les données pour trois ans sont disponibles pour mesurer l'engagement des employés.)

Absentéisme

Le nombre moyen de jours d'absence par employé était de 8,3 jours, soit une légère diminution par rapport à la moyenne de cinq exercices de 8,4 jours.

Health and Safety

There were 12 accepted claims in 2010, representing 2.66 accepted claims per 100 full-time equivalent (FTE) workers. The accepted claims per 100 FTE is lower than the five-year average of 3.42. Two were lost-time claims totalling 77 days, and costing slightly more than \$28,000. WorkSafeNB's active incident and hazard reporting procedure supports the positive health and safety environment. In 2010, the health and safety index from our survey was 87%. Managers will continue to work on improving this average.

Staff Turnover

In 2010, 29 employees left the organization, including 10 retirements. This indicates a staff turnover rate of 6.45% and is higher than the five-year average of 5.75%. Retirements accounted for 2.2% of the turnover rate, and filling those vacancies was not an issue. We predict retirements will account for 50% of the turnover in the next five years, consistent with the current trend. Although this is a risk to WorkSafeNB, we have an action plan for recruitment.

Santé et sécurité

Un total de 12 réclamations ont été acceptées en 2010, ce qui équivaut à 2,66 réclamations acceptées par 100 équivalents temps plein (ETP). Le nombre de réclamations par 100 ETP est inférieur à la moyenne de cinq ans, soit 3,42. Deux des réclamations acceptées comprenaient une interruption de travail totalisant 77 jours, et des coûts se chiffrant à un peu plus de 28 000 \$. La procédure de Travail sécuritaire NB pour signaler les incidents et les dangers renforce des conditions de santé et de sécurité favorables. En 2010, l'indice de santé et de sécurité de notre sondage se chiffrait à 87 %. Les responsables continueront à tenter d'améliorer cette moyenne.

Roulement du personnel

En 2010, un total de 29 employés ont quitté l'organisme et de ce nombre, 10 ont pris leur retraite. Le taux de roulement du personnel s'est chiffré à 6,45 %, ce qui est supérieur à la moyenne de cinq exercices de 5,75 %. Les retraites représentaient 2,2 % du taux de roulement du personnel, et les postes vacants ont été pourvus sans difficulté. On prévoit que les retraites représenteront 50 % du roulement du personnel au cours des cinq prochaines années, ce qui est conforme à la tendance actuelle. Bien que cet état de choses représente un risque pour Travail sécuritaire NB, un plan d'action a été dressé pour recruter des employés.

WORKSAFE SERVICES DIVISION

OVERVIEW

The WorkSafe Services Division administers New Brunswick's *Occupational Health and Safety (OHS) Act*, the *New Brunswick Workers' Compensation (WC) Act*, and the *Firefighters' Compensation Act*. The division promotes workplace health and safety through a variety of injury prevention initiatives; provides businesses with in-depth health and safety planning and consulting services; and conducts health and safety inspections, accident investigations, and arbitration hearings under the *OHS Act*. The division provides injured workers with services related to claim adjudication, case management, benefits payments, and return-to-work assistance. With 244 staff, the WorkSafe Services Division is accessible to employers and workers in four service locations: Bathurst, Grand Falls, Dieppe and Grand Bay-Westfield.

HIGHLIGHTS

- WorkSafeNB's health and safety officers conducted 8,765 workplace inspections (an increase of 2% over 2009) and wrote 7,271 orders under the *OHS Act* and Regulations; 2,454 firms were inspected.
- WorkSafe Services prevention staff carried out 14,519 activities with workplace parties in the areas of education, ergonomics, hygiene, general consulting and officer interventions, involving 2,953 firms.
- We adjudicated 12,507 applications for claims, a 2.2% increase from 2009; 1,360 were rejected as being non work-related or an uninsured employer. Of those accepted, 5,971 involved lost time of at least one day (a 2% decrease from 2009), and 5,171 were no lost-time claims (medical costs only, and a 1.4% decrease from 2009).
- There were five workplace fatalities in 2010, and an additional two workers died in 2010 from previous year injuries or diseases. Two other fatalities were accepted under the *Firefighters' Compensation Act*.

DIVISION DES SERVICES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE

APERÇU

La Division des services de travail sécuritaire voit à l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, de la *Loi sur les accidents du travail* et de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers* du Nouveau-Brunswick. Elle promeut la santé et la sécurité au travail au moyen de diverses initiatives de prévention des blessures; offre aux entreprises des services complets de planification et de consultation en matière de santé et de sécurité; et procède à des inspections, à des enquêtes sur des accidents et à des audiences d'arbitrage en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Par ailleurs, elle fournit aux travailleurs blessés des services de prise de décision sur les réclamations et de gestion des réclamations; des prestations; et de l'aide à reprendre le travail. La Division, qui compte 244 employés, offre des services aux employeurs et aux travailleurs à partir de quatre points de service : Bathurst, Grand-Sault, Dieppe et Grand Bay-Westfield.

FAITS SAILLANTS

- Les agents de santé et de sécurité ont effectué 8 765 inspections (une augmentation de 2 % par rapport à 2009) et donné 7 271 ordres en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et de ses règlements. Un total de 2 454 entreprises ont fait l'objet d'une inspection.
- Les employés de la Division chargés de la prévention ont organisé 14 519 activités pour les travailleurs et les employeurs, et ce, dans les secteurs de l'éducation, de l'ergonomie, de l'hygiène, de la consultation générale et d'interventions par les agents de santé et de sécurité chez 2 953 entreprises.
- Travail sécuritaire NB a pris une décision sur 12 507 réclamations, soit une augmentation de 2,2 % par rapport à 2009. De ces réclamations, 1 360 ont été refusées parce qu'elles n'étaient pas liées au travail ou que l'employeur n'était pas inscrit auprès de Travail sécuritaire NB. Des réclamations acceptées, 5 971 comprenaient une interruption de travail d'au moins un jour, ce qui représente une diminution de 2 % comparativement à 2009, et 5 171 ne comprenaient aucune interruption de travail (frais médicaux seulement), soit une diminution de 1,4 % par rapport à 2009.
- Cinq accidents mortels liés au travail sont survenus en 2010, et deux autres travailleurs sont décédés en 2010 des suites d'une blessure ou d'une maladie antérieure. Deux autres accidents mortels ont été acceptés en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*.

- Some injured workers require more comprehensive support to help recover from their injuries and return to work. This help is provided through case management teams located in the regional offices, and may last for several months, or, in the most severe cases, several years. In 2010, 4,346 claimants received these services.
- WorkSafeNB provides pension and long-term disability benefits to workers with a residual disability resulting from the accident. At the end of the year, there were 1,072 pre-1982 accident pensioners, 558 widows or dependants, and 2,603 injured workers receiving long-term disability benefits.

ACTIVITIES

The WorkSafe Services Division's activities are intended to meet the requirements of the legislation it administers, while supporting the corporate mission and achieving the goals of injury prevention, client satisfaction, and a timely, safe, and effective return to work.

PREVENTION

Industry Sectors

The WorkSafe Services Division administers the *OHS Act* for all New Brunswick workplaces. The division concentrates its efforts on those industries and workplaces that are identified, through statistical analysis, as higher risk due to the number and cost of occupational injuries.

Focus Industries

The WorkSafe Services Division continued to concentrate a considerable amount of its health and safety resources on industries with a high number of claims and costs. The division has refined its selection process for focus industries to include a severity of injury index.

- Certains travailleurs blessés ont besoin de services plus spécialisés en vue de se rétablir de leurs blessures et de reprendre le travail. Des équipes de gestion des réclamations, lesquelles sont situées dans les bureaux de région, offrent ces services qui peuvent être d'une durée de plusieurs mois, voire plusieurs années dans les cas très graves. En 2010, un total de 4 346 travailleurs blessés ont reçu ces services.
- Par ailleurs, Travail sécuritaire NB verse des prestations de pension et d'invalidité à long terme aux travailleurs qui sont atteints d'une invalidité résiduelle par suite de leur accident. À la fin de l'exercice, il versait une pension à 1 072 travailleurs blessés pour un accident survenu avant 1982 et à 558 conjoints survivants ou personnes à charge, ainsi que des prestations d'invalidité à long terme à 2 603 travailleurs blessés.

ACTIVITÉS

Les activités de la Division visent à satisfaire aux exigences des lois qu'elle applique, tout en appuyant la mission de Travail sécuritaire NB et en atteignant les buts qui traitent de la prévention des blessures, de la satisfaction des clients et de la reprise du travail efficace, rapide et en toute sécurité.

Prévention

Secteurs d'industries

La Division voit à l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* pour tous les lieux de travail néo-brunswickois, et concentre ses efforts sur les industries et les lieux de travail qui, d'après des analyses statistiques, comportent un risque plus élevé en raison du nombre de blessures subies au travail et de leur coût.

Industries ciblées

La Division a continué à consacrer d'importantes ressources en matière de santé et de sécurité aux industries affichant un nombre de réclamations et des coûts élevés. Elle a amélioré son processus de sélection pour les industries ciblées afin d'inclure un indice de gravité des blessures.

WorkSafeNB allocates its resources across the New Brunswick economy in the following manner:

Industry	2009	2010
Agriculture, Forestry, Fishing	7%	6%
Mining, Oil and Gas	3%	3%
Utilities	1%	1%
Construction	28%	26%
Manufacturing	20%	21%
Wholesale Trade	3%	2%
Retail Trade	7%	10%
Transportation and Warehouse	2%	2%
Other*	3%	2%
Administration, Waste Management Services	2%	2%
Health Care and Social Assistance	3%	5%
Accommodation and Food Services	9%	5%
Public Administration	13%	14%

**Real Estate, Rentals & Leasing; Professional, Scientific & Technical Services; Educational Services*

In 2010, WorkSafeNB focused its attention on nursing homes, supermarkets and restaurants, three industries with high injury frequency, costs or work risks. Division staff met with employer associations in these industries to discuss injury issues, recommend improved practices and encourage active promotion of health and safety. Health and safety officers increased visits and inspections to these industries.

While injury frequency in nursing homes and supermarkets decreased since 2009 (by 17% and 14% respectively), restaurants saw a 10% increase in frequency.

Travail sécuritaire NB affecte ses ressources dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick de la façon suivante :

Industrie	2009	2010
Agriculture, foresterie, pêches	7 %	6 %
Mines, et pétrole et gaz	3 %	3 %
Services publics	1 %	1 %
Construction	28 %	26 %
Fabrication	20 %	21 %
Commerce de gros	3 %	2 %
Commerce de détail	7 %	10 %
Transport et entreposage	2 %	2 %
Autres*	3 %	2 %
Administration, services de gestion des déchets	2 %	2 %
Soins de santé et assistance sociale	3 %	5 %
Hébergement et services alimentaires	9 %	5 %
Administration publique	13 %	14 %

**Services immobiliers, de location et de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques; services d'enseignement*

En 2010, Travail sécuritaire NB a concentré ses efforts sur les foyers de soins, les supermarchés et les restaurants, soit trois industries qui comportent un nombre élevé de blessures, des coûts élevés ou des risques graves liés au travail. Des employés de la Division ont rencontré des associations d'employeurs de ces industries pour discuter de questions qui traitent de blessures; recommander de meilleures pratiques; et encourager la promotion active de la santé et de la sécurité. Ces industries ont fait l'objet d'un plus grand nombre de visites et d'inspections par des agents de santé et de sécurité.

Bien que le nombre de blessures dans les foyers de soins et les supermarchés ait diminué depuis 2009 (de 17 % et de 14 % respectivement), les restaurants ont vu une augmentation de 10 % du nombre de blessures.

Since initiating the focus industry program in 2002, WorkSafeNB has selected a number of industries for intervention. The following are no longer active focus industries: logging, potato farming, aquaculture, pre-fabricated buildings, logging, sawmills, highway/street/bridge construction and seafood processing.

WorkSafeNB continues to monitor former focus industries to determine the long-term impact of our interventions. Although these former focus industries experienced an increase in frequency over 2009 (9%), they are still below the five-year average.

Focus Firms

Each year, WorkSafe Services Division staff identify individual workplaces for focused attention based on the accident history of their industry group, and the individual firm's accident record.

A health and safety intervention is conducted at three levels:

- *Primary Workplaces* – These are workplaces with higher costs/accident frequency rates identified for priority intervention. Objectives are injury reduction and health and safety infrastructure building. Health and safety consultants lead these interventions with support from other staff (ergonomists, education consultants, officers). WorkSafeNB may provide assistance for several years.
- *Secondary Workplaces* – These are midsize workplaces with higher costs/accident frequency rates identified for a less intensive intervention. Objectives continue to be reducing accidents and building a safety infrastructure.
- *Tertiary Workplaces* – These workplaces receive one or more inspections from a health and safety officer during the year to examine legislation compliance, issue orders for improvement and provide information on safe work practices.

Depuis la mise en œuvre du programme visant les industries ciblées en 2002, Travail sécuritaire NB a choisi un certain nombre d'industries pour faire l'objet d'une intervention. Les industries suivantes ne sont plus des industries ciblées actives : l'exploitation forestière; la récolte de pommes de terre; l'aquaculture; les bâtiments préfabriqués; les scieries; la construction de routes, de rues et de ponts; ainsi que la transformation des fruits de mer.

Travail sécuritaire NB continue de surveiller les anciennes industries ciblées afin de déterminer l'effet à long terme de ses interventions. Bien que le nombre de blessures de ces anciennes industries ciblées ait augmenté par rapport à 2009 (9 %), il demeure inférieur à la moyenne de cinq ans.

Entreprises ciblées

Chaque exercice, les employés de la Division des services de travail sécuritaire déterminent les lieux de travail sur lesquels ils doivent concentrer leur attention selon le dossier des accidents du groupe d'industries ainsi que celui du lieu de travail.

Les interventions en matière de santé et de sécurité s'effectuent à trois niveaux :

- *Interventions primaires* – Les lieux de travail qui présentent des coûts et une fréquence d'accidents plus élevés, et qui sont désignés pour recevoir une intervention prioritaire. Les objectifs sont la réduction des blessures et l'établissement d'une infrastructure de santé et de sécurité. Des conseillers en santé et en sécurité mènent ces interventions avec l'appui d'autres employés (conseillers en ergonomie, conseillers en éducation, agents). Travail sécuritaire NB peut offrir de l'aide pendant plusieurs années.
- *Interventions secondaires* – Les lieux de travail de taille moyenne qui présentent des coûts et une fréquence d'accidents plus élevés, et qui sont désignés pour recevoir une intervention moins poussée. Les objectifs sont toujours la diminution du nombre d'accidents et l'établissement d'une infrastructure de sécurité.
- *Interventions tertiaires* – Ces lieux de travail font l'objet d'une ou de plusieurs inspections par un agent de santé et de sécurité au cours de l'exercice pour vérifier la conformité à la loi, donner des ordres en vue d'améliorations et donner des renseignements sur les pratiques de travail sécuritaires.

Education

Health and Safety Workshops at the Workplace

WorkSafeNB's education consultants presented 503 workplace health and safety workshops around the province, on topics including due diligence, worker/employer responsibilities, tag and lockout, WHMIS and young worker health and safety.

Public Health and Safety Workshops

In 2010, WorkSafeNB's education consultants conducted 101 Joint Health and Safety Committee (JHSC) training workshops for more than 2,000 members, representing 756 companies.

Musculoskeletal Injury (MSI) Prevention

Because work-related musculoskeletal injuries make up a significant portion of claims and claim costs, WorkSafeNB continues to promote its MSI program. This initiative included assistance with implementing ergonomic programs, MSI-reduction education, and compliance. The focus was on back and shoulder injuries, targeting forceful exertion in the manual handling of materials specific to our focus industries. Results after three years into the program indicate an overall decrease of back, neck and shoulder injuries by 3% and a 20% reduction in MSIs in targeted major supermarkets. The prevention of musculoskeletal injuries still represents an important challenge in the health care industry, and a thorough revision of the Back in Form program and tools and guidelines for developing codes of practice was undertaken to help health care industries in their prevention programs. An initiative with the two regional health authorities was also initiated in support of efforts to build a strong prevention infrastructure.

Éducation

Ateliers à l'intention des lieux de travail

Les conseillers en éducation de Travail sécuritaire NB ont présenté 503 ateliers à des lieux de travail dans l'ensemble de la province. Les sujets traités comprenaient la diligence raisonnable; les responsabilités des travailleurs et des employeurs; l'étiquetage et le verrouillage; le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail; et la santé et la sécurité à l'intention des jeunes travailleurs.

Ateliers publics

En 2010, les conseillers en éducation de Travail sécuritaire NB ont présenté 101 ateliers de formation pour les membres de comités mixtes d'hygiène et de sécurité. Plus de 2 000 travailleurs de 756 entreprises y ont participé.

Prévention des lésions musculo-squelettiques

Puisque les lésions musculo-squelettiques liées au travail représentent une partie considérable des réclamations et des coûts des réclamations, Travail sécuritaire NB continue à promouvoir son programme de prévention des lésions musculo-squelettiques. L'initiative a compris de l'aide à mettre en œuvre des programmes ergonomiques; de l'éducation pour réduire le nombre de lésions musculo-squelettiques; et la conformité. On a mis l'accent sur les blessures au dos et à l'épaule, en visant surtout les efforts excessifs déployés lors de la manutention de matériaux propre aux industries ciblées. Les résultats après trois ans indiquent qu'il y a eu une diminution générale de 3 % des blessures au dos, au cou et aux épaules, ainsi qu'une réduction de 20 % des lésions musculo-squelettiques dans les grands supermarchés ciblés. La prévention des lésions musculo-squelettiques représente toujours un défi de taille au sein de l'industrie des soins de santé, et on a entrepris un examen approfondi du programme Colonne en forme et de ses ressources, ainsi que des lignes directrices pour l'élaboration d'un code de directives pratiques afin d'aider cette industrie à améliorer son programme de prévention. On a entrepris une initiative avec les deux régies régionales de la santé afin d'appuyer des efforts en vue d'établir une bonne infrastructure solide en matière de prévention.

Youth Initiatives

WorkSafeNB's youth initiatives continued to play a role in health and safety education within provincial schools throughout the 2009-2010 academic year. Between August 2009 and August 2010, students were provided with approximately 104,000 exposures to health and safety awareness through WorkSafeNB's youth resources and programs such as Progressive Agriculture Safety Day®, the Lost Youth Tour, and our ongoing partnership with Service Canada Youth Job Centres.

Safety Modules – Skilled Trades and Technology Education

To help teachers better prepare students to identify workplace hazards and to avoid injuries in the classroom, the Department of Education has asked WorkSafeNB to develop safety modules for courses relating to the Skilled Trades and Technology Education sector. WorkSafeNB has identified and will develop safety modules for each of the following seven categories: General Safety; Culinary Safety; Construction Safety; Automotive/Mechanical Safety; Sewing Safety; Welding Safety; and, Electrical Safety. Teachers will have access to these safety modules through the Department of Education's Intranet site. These safety modules are curriculum-based and will be mandatory for New Brunswick high school educators and students in the 2010-2011 school year, ensuring that every student in the province will receive a minimum of five hours of health and safety education.

Lost Youth Tour 2

Members of staff from WorkSafeNB's Divisional Support, Communications Department and regional offices jointly planned and executed the second Lost Youth Tour in 2010, which was hosted by schools, community colleges and individual workplaces, and at community events throughout the province.

Nick Perry, an injured youth who broke his back in a forklift accident, toured New Brunswick and spoke to Anglophone students while Jonathan Plante, who became a paraplegic as a result of a construction fall, spoke to Francophone students. There were 42 presentations in total, reaching an audience of close to 12,000.

Initiatives à l'intention de la jeunesse

Les initiatives à l'intention de la jeunesse ont continué à jouer un rôle dans l'enseignement de la santé et de la sécurité dans les écoles de la province pendant l'année scolaire 2009-2010. Entre août 2009 et août 2010, environ 104 000 élèves ont reçu une formation en santé et en sécurité par le biais de ressources et de programmes à l'intention des jeunes de Travail sécuritaire NB, comme la *Progressive Agriculture Safety Day*^{MD}, la tournée « Une jeunesse perdue », et le partenariat continu entre Travail sécuritaire NB et les Centres Service Canada pour jeunes.

Modules de sécurité – Secteur des métiers spécialisés et de la technologie

Pour aider les enseignants à mieux préparer les élèves à déterminer les dangers au lieu de travail et à éviter les blessures dans la salle de classe, le ministère de l'Éducation a demandé à Travail sécuritaire NB d'élaborer des modules de sécurité pour des cours liés au secteur des métiers spécialisés et de la technologie. Travail sécuritaire NB élaborera des modules pour chacune des sept catégories suivantes : la sécurité générale; la sécurité dans la cuisine; la sécurité dans la construction; la sécurité automobile / mécanique; la sécurité en couture; la sécurité en soudage; et la sécurité électrique. Les enseignants auront accès aux modules de sécurité par le biais du site intranet du ministère de l'Éducation. Les modules de sécurité, qui sont établis selon le programme d'études, seront obligatoires pour les enseignants et les élèves du niveau secondaire au Nouveau-Brunswick pour l'année scolaire 2010-2011 afin d'assurer que tous les élèves de la province reçoivent au moins cinq heures de formation en santé et en sécurité.

Deuxième tournée « Une jeunesse perdue »

Des employés des Services de soutien divisionnaire, du Service des communications et des bureaux de région de Travail sécuritaire NB ont planifié et présenté la deuxième tournée « Une jeunesse perdue » en 2010, laquelle a été accueillie dans des écoles, des collèges communautaires et des lieux de travail, ainsi que lors d'activités communautaires dans l'ensemble de la province.

Nick Perry, un jeune qui a subi une fracture au dos dans un accident de chariot élévateur, a fait une tournée de la province pour parler aux élèves anglophones et Jonathan Plante, qui est devenu paraplégique à la suite d'une chute sur un chantier de construction, s'est adressé aux élèves francophones. La tournée a compté 42 présentations, et près de 12 000 participants.

Service Canada Partnership

Research has identified that the highest number of injuries occur in the first six months of a worker's employment. As such, WorkSafeNB established a partnership with Service Canada to deliver health and safety resources and education to approximately 20,000 students through its summer employment programs.

Partnership with NBCC

In September 2009, New Brunswick became the first province in Canada to include a minimum of 14 hours of health and safety in all their community college programs. This new curriculum is taught as part of an NBCC essential skill called 'Work Safely,' which requires students to achieve competencies in a variety of health and safety topics. By the time students complete their studies, they will have been exposed to the fundamentals of health and safety specific to their occupation.

The September 2009 to June 2010 school year saw the completion of the first year of the Work Safely curriculum. Feedback from both the instructors and students has been very positive.

These partnerships and activities continue to influence the injury frequency for the 15-24 age group. In 2010, the frequency stayed flat at 1.39 lost-time claims for every 100 workers.

Partenariat avec Service Canada

Des recherches ont indiqué que le plus grand nombre de blessures se produisent dans les six premiers mois de travail d'un travailleur. Travail sécuritaire NB a donc établi un partenariat avec Service Canada afin d'offrir des ressources en matière de santé et de sécurité ainsi que de l'éducation à environ 20 000 élèves par le biais de programmes d'emploi d'été.

Partenariat avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

En septembre 2009, le Nouveau-Brunswick est devenu la première province canadienne à intégrer un programme d'études de 14 heures en santé et sécurité à tous les programmes du Collège communautaire. Cette nouvelle formation est offerte dans le cadre d'un programme de compétences essentielles du réseau des collèges communautaires intitulé « La sécurité au travail ». Les étudiants sont tenus d'obtenir des compétences dans divers domaines liés à la santé et à la sécurité. Lorsqu'ils auront terminé leurs études, ils auront été exposés aux principes de base de la santé et de la sécurité qui s'appliquent à leur profession.

L'année scolaire de septembre 2009 à juin 2010 était la première année de l'initiative « La sécurité au travail ». Les commentaires reçus d'instructeurs et d'élèves ont été très positifs.

Ces partenariats et activités continuent à avoir un effet sur le nombre de blessures chez les jeunes âgés entre 15 et 24 ans. En 2010, le nombre de réclamations avec interruption de travail est demeuré stable à 1,39 pour chaque 100 travailleurs.

Events

WorkSafe Services staff participated in a number of events with industries, associations and groups throughout the year, promoting WorkSafeNB's prevention and return-to-work messages.

Progressive Agriculture Safety Day®

For the fourth consecutive year, WorkSafeNB hosted a Progressive Agriculture Safety Day for Grade 5 students in the northwest region. As many as 40 volunteers from local businesses and government departments were on hand to help behind the scenes and deliver safety presentations at each Safety Day. Topics included: ATV safety, tractor safety, electrical safety, sun safety, fire safety, water safety, chemical safety, and first aid.

The first day was held May 27, 2010 in Saint Basile, where 235 students in nine schools in District 3 participated in 12 different safety stations. The second Safety Day, on June 10, was hosted for the remaining District 3 schools at the E. & P. Sénéchal Centre in Grand Falls, with 200 students participating in 10 different safety stations. The final and largest Safety Day was held September 16 at the Northern Carleton Civic Centre for students in District 14, where 360 students from 10 schools participated in 16 different stations.

Annual Health and Safety Conference

WorkSafe Services and the Communications Department plan the Annual Health and Safety Conference. The 2010 conference was held October 17-19 in Moncton, with 700 participants. WorkSafe Services staff sat on both the internal and external advisory committees, and served as speakers and moderators.

Activités

Au cours de l'exercice, les employés de la Division ont pris part à un certain nombre d'activités avec des industries, des associations et des groupes divers afin de promouvoir la prévention et la reprise du travail.

Progressive Agriculture Safety Day^{MD}

Pour la quatrième année consécutive, Travail sécuritaire NB a accueilli la *Progressive Agriculture Safety Day^{MD}* pour les élèves de la 5^e année dans la Région du Nord-ouest. Jusqu'à 40 bénévoles d'entreprises et de ministères de la région ont travaillé à l'arrière-scène et ont animé des présentations sur la sécurité lors de chacune des journées. Les sujets abordés ont compris : la sécurité qui s'applique aux véhicules tout-terrain, aux tracteurs, à l'électricité, au soleil, aux incendies, à l'eau et aux produits chimiques; ainsi que les premiers soins.

La première journée s'est déroulée le 27 mai 2010, à Saint-Basile. Un total de 235 élèves de neuf écoles du District scolaire 3 ont visité 12 différents postes de sécurité. La deuxième journée a eu lieu pour les autres écoles du District scolaire 3 le 20 juin, au Centre E. & P. Sénéchal, à Grand-Sault. Un total de 200 élèves ont visité 10 différents postes de sécurité. La troisième journée a eu lieu le 16 septembre au Northern Carleton Civic Centre, à Florenceville, pour les élèves du District scolaire 14. Un total de 360 élèves de dix écoles ont visité 16 différents postes de sécurité.

Conférence annuelle en matière de santé et de sécurité

La Division des services de travail sécuritaire et le Service des communications organisent la conférence annuelle en matière de santé et de sécurité. La Conférence 2010 a eu lieu du 17 au 19 octobre à Moncton et comptait 700 participants. Des employés de la Division ont siégé aux comités consultatifs interne et externe en plus de jouer le rôle de conférenciers et de modérateurs.

Regulatory Review

The government proclaimed two pieces of health and safety legislation in 2010. The first was the Underground Mining Regulation (96-105), effective October 1, which introduced new requirements for air quality, fire suppression and employee training. A more far-reaching proclamation, to be enacted on January 1, 2011, deals with fall protection under General Regulation 91-191. This regulation incorporates revisions to standards to improve safety for those working at heights.

In addition, the board of directors approved the establishment of two technical committees that will examine legislation pertaining to construction work and occupational hygiene. These committees, comprised of representative stakeholders, will begin their work in 2011.

Safety Associations

Through legislative amendments to the *Workers' Compensation Act* in 2000, employer associations could request that WorkSafeNB designate an entity as a safety association within their industry. WorkSafeNB collects an additional levy from the industry and, in return, the safety association offers health and safety education, training, and consulting services at well below the market prices.

There are currently two safety associations operating in New Brunswick through funding agreements with WorkSafeNB: the New Brunswick Construction Safety Association (NBCSA) and the New Brunswick Forest Safety Association (NBFSA). When workers register with either association for education workshops, they are issued a passport that confirms all health and safety education taken throughout their careers. In 2010, NBCSA issued 16,617 certificates of participation and 3,899 new passports. NBFSA produced 2,888 certificates and issued 754 new passports. Since the inception of these two safety associations, more than 125,000 workshop certificates have been issued to over 37,500 workers.

Examen des règlements

Le gouvernement a promulgué deux règlements en matière de santé et de sécurité en 2010. Le premier, intitulé le *Règlement sur les mines souterraines* (96-105), est entré en vigueur le 1^{er} octobre. Les modifications portaient sur la qualité de l'air, la suppression des incendies et la formation des salariés. Le deuxième règlement, dont la promulgation a une plus grande portée, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Il s'applique à la protection contre les chutes en vertu du *Règlement général 91-191* et intègre les modifications apportées à des normes en vue d'améliorer la sécurité des personnes qui travaillent à partir de hauteurs.

De plus, le conseil d'administration a approuvé l'établissement de deux comités techniques en vue d'examiner la législation qui s'applique aux travaux de construction et à l'hygiène du travail. Ces comités, qui sont formés de représentants d'intervenants, commenceront à se réunir en 2011.

Associations de sécurité

Par le biais de modifications apportées à la *Loi sur les accidents du travail* en 2000, des groupes d'employeurs pouvaient demander que Travail sécuritaire NB désigne une association de sécurité au sein de leur industrie. Travail sécuritaire NB prélève une cotisation additionnelle de l'industrie et l'association de sécurité offre de l'éducation, de la formation et des services de consultation en matière de santé et de sécurité à des prix considérablement inférieurs aux prix du marché.

À l'heure actuelle, Travail sécuritaire NB a des ententes de financement avec deux associations de sécurité au Nouveau-Brunswick, soit la New Brunswick Construction Safety Association et l'Association de prévention des accidents dans l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick. Lorsque les travailleurs s'inscrivent auprès de l'une des associations de sécurité en vue de participer à des ateliers de formation, ils reçoivent un passeport qui confirme toute la formation qu'ils ont reçue pendant leur carrière. En 2010, la New Brunswick Construction Safety Association a remis 16 617 certificats de participation et 3 899 nouveaux passeports. L'Association de prévention des accidents dans l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick a remis 2 888 certificats et 754 passeports. Depuis la création de ces deux associations de sécurité, plus de 125 000 certificats ont été remis à plus de 37 500 travailleurs.

COMPENSATION

Continuum of care

WorkSafeNB's Continuum of Care model for case management is an incremental care and treatment approach to getting an injured worker safely back to work, as quickly as possible. The ongoing evaluation of this model helps identify areas for improvement in process and services. In 2010, WorkSafeNB evaluated the rehabilitation services of work conditioning, multidisciplinary treatment and gradual return to work. Quality improvements as a result of these reviews include clinical practice revisions to improve return-to-work outcomes.

CASE MANAGEMENT

Case management practice standards for timely and appropriate management of cases were implemented in 2009. A review conducted in 2010 to determine compliance to standards demonstrated good compliance.

On-the-job training programs, as a component of vocational rehabilitation, resulted in good return to work success. An initiative began in 2010 to develop a comprehensive employer list of on-the-job training opportunities.

Other

Work began on an electronic physiotherapy billing and reporting system. The electronic system, targeted for implementation mid-2011, will automate bill payment and allow information to be captured in a format to facilitate analysis for service improvement.

Electronic Claim Forms

At the end of 2010, there were 140 active employers registered to use the electronic *Form 67, Report of Accident or Occupational Disease*, and the feedback continues to be very positive. The application has helped improve the efficiency of information gathering for claim adjudication, and has helped to increase the speed of delivery of first payment to injured workers.

INDEMNISATION

Continuum des soins

Le modèle de continuum des soins de Travail sécuritaire NB pour la gestion des réclamations est une approche progressive en vue d'assurer la reprise du travail en toute sécurité du travailleur blessé, et ce, aussi rapidement que possible. L'évaluation continue du modèle permet de déterminer si on peut améliorer les processus et les services. En 2010, Travail sécuritaire NB a évalué les services de conditionnement au travail, les traitements multidisciplinaires et les services de reprise graduelle du travail. Les évaluations ont donné lieu à des améliorations de la qualité, y compris des modifications liées à la pratique clinique afin d'améliorer les résultats par rapport à la reprise du travail.

GESTION DES RÉCLAMATIONS

Des normes de gestion des réclamations relatives à la gestion rapide et appropriée des réclamations ont été mises en œuvre en 2009.

Un examen en vue de déterminer la conformité aux normes a été effectué en 2010 et a démontré une bonne conformité.

Des programmes de formation en cours d'emploi dans le cadre de la réadaptation professionnelle ont donné de bons résultats en matière de reprise du travail. On a commencé à élaborer une liste détaillée d'employeurs offrant des possibilités de formation en cours d'emploi en 2010.

Autres

L'élaboration d'un système de facturation électronique et de transmission électronique de rapports est en cours. Le système électronique, dont la date de mise en œuvre est prévue pour le milieu de 2011, automatisera le paiement de factures et permettra de recueillir des renseignements selon un format qui facilitera l'analyse en vue d'améliorer les services.

Formulaires de réclamation électroniques

À la fin de 2010, un total de 140 employeurs actifs étaient inscrits en vue de se servir du Formulaire 67 électronique (*Rapport sur l'accident ou la maladie professionnelle*). Les commentaires continuent à être très positifs. Le service a aidé à améliorer l'efficacité du processus de recueil de renseignements pour la prise de décision sur les réclamations et à accélérer la livraison du premier chèque aux travailleurs blessés.

Shoulder Injury Management

Shoulder injuries account for a significant number of New Brunswick's workplace injuries and often result in prolonged disability and unnecessary surgery. Through a joint initiative between the NB Medical Society, private physiotherapists and WorkSafeNB, care maps were developed for the management of claimants with shoulder injuries, who were off work at three to four weeks post injury or recurrence. The care maps were successfully implemented as a pilot in the southwest region from October 2009 to September 2010. Claim duration, imaging and surgery were significantly reduced. At a September meeting, the committee recommended to roll out the care maps to the other regions. WorkSafe Services is currently expanding its network of shoulder orthopaedic surgeons and shoulder physiotherapists to support the rollout.

Back Injury Management

The 2009 Annual Report mentioned the development of a sciatica management process for the early and accurate diagnosis of sciatica. In 2010, WorkSafeNB met with a NB Medical Society committee of back orthopaedic surgeons to develop a set of care maps to assess and medically manage back injury claimants who are off work at three to four weeks post-injury or recurrence. Development of these care maps will continue in 2011, with implementation expected later in the year.

Gestion des blessures à l'épaule

Les blessures à l'épaule représentent un nombre important de blessures subies au travail au Nouveau-Brunswick. Elles entraînent souvent une invalidité prolongée et une opération qui n'est pas nécessaire. Dans le cadre d'une initiative conjointe entre la Société médicale du Nouveau-Brunswick, des cliniques de physiothérapie privées et Travail sécuritaire NB, on a élaboré des plans de soins relativement à la gestion de clients atteints d'une blessure à l'épaule et qui étaient absents du travail à la troisième à quatrième semaine après leur blessure ou la réapparition de leur blessure. Les plans de soins ont été mis en œuvre dans le cadre d'un projet pilote dans la Région du Sud-ouest d'octobre 2009 à septembre 2010. La durée des réclamations, l'imagerie et les opérations ont connu une réduction considérable. À sa réunion de septembre, le comité a recommandé d'inclure les autres régions dans le projet pilote. La Division des services de travail sécuritaire élargit actuellement son réseau de chirurgiens orthopédistes et de physiothérapeutes spécialisés dans les blessures à l'épaule afin d'appuyer cette mise en œuvre.

Gestion des blessures au dos

Le *Rapport annuel 2009* mentionnait l'élaboration d'un processus de gestion des cas de sciatalgie en vue de poser des diagnostics précoces et précis. En 2010, Travail sécuritaire NB a rencontré le comité de chirurgiens orthopédistes spécialisés dans les soins du dos de la Société médicale du Nouveau-Brunswick afin d'élaborer des plans de soins pour évaluer et gérer du point de vue médical les clients atteints d'une blessure au dos qui étaient absents du travail à la troisième à quatrième semaine après leur blessure ou la réapparition de leur blessure. L'élaboration de ces plans de soins se poursuivra en 2011, et la mise en œuvre est prévue plus tard dans l'année.

MEDICAL CARE

Health Care Education

WorkSafeNB continued its physician-employer return-to-work sessions in 2010. The sessions provide physicians and employers the opportunity to discuss issues and brainstorm solutions.

WorkSafeNB supports just-in-time training in occupational medicine through web-based courses posted on *GrandRoundsNow.com*. A new course was developed on the rapid assessment of shoulder, back and knee injuries. In December, Dalhousie Medical School created a link to the web-based courses on its Continuing Medical Education website.

Formulary Management

WorkSafeNB's electronic formulary provides data on prescription usage, and two problem areas were identified: opioids and neuropathic pain drugs. An opioid review process was implemented in October 2007, and 2010 saw a continued decline in the number of claimants on opioids and the number of prescriptions for opioids. A neuropathic pain drug review in October 2009 has also been successful, resulting in a 5% decline in 2010 in the number of prescriptions of, and claimants on, neuropathic pain drugs.

SOINS MÉDICAUX

Éducation en matière de soins de santé

Travail sécuritaire NB a continué à organiser des séances d'information sur la reprise du travail à l'intention des médecins et des employeurs en 2010. Les séances donnent l'occasion aux médecins et aux employeurs de discuter de questions et de proposer des solutions.

Travail sécuritaire NB appuie la formation juste à temps dans le domaine de la médecine du travail par le biais de cours en ligne à l'adresse *www.grandroundsnow.com* (site en anglais seulement). On a élaboré un nouveau cours qui porte sur l'évaluation rapide des blessures à l'épaule, au dos et au genou. En décembre, la faculté de médecine de la Dalhousie University a établi un lien aux cours en ligne sur son site Web qui porte sur les séances de formation médicale continue.

Gestion du formulaire

Le formulaire électronique de Travail sécuritaire NB recueille des données quant à l'utilisation de médicaments sur ordonnance. Des problèmes ont été soulevés relativement à deux aspects : les opiacés et les médicaments destinés à traiter la douleur neuropathique. Un processus d'examen des opiacés a été mis en œuvre en octobre 2007. En 2010, le nombre de clients qui prenaient des opiacés et le nombre d'ordonnances pour des opiacés ont diminué. Un examen des médicaments destinés à traiter la douleur neuropathique a été effectué en octobre 2009, et s'est révélé une réussite. Le nombre d'ordonnances et de clients qui prenaient ces médicaments a diminué de 5 % en 2010.

CORPORATE SERVICES DIVISION

OVERVIEW

The Corporate Services Division provides supportive and administrative services to WorkSafeNB's internal and external clients, enabling the organization to achieve its legislative mandate through a balanced and sustainable workplace health, safety and compensation system. Among its key functions is supporting the board of directors' governance and oversight role through annual strategic planning and risk assessment, policy research, development, evaluation, stakeholder engagement, and reporting of results. The division supports the board's balance goal, providing a financial framework that includes rate setting, assessments, asset management, process improvement, and financial management and reporting. Corporate Services also contributes to WorkSafeNB's safety, service, return to work, and staff satisfaction and engagement goals. It delivers intensive and specialized rehabilitation services to injured workers through WorkSafeNB's internationally accredited Work Recovery and Vocational Evaluation programs. Additionally, the division manages WorkSafeNB's physical and technological infrastructure through facilities management, information technology, and software development and support.

ACTIVITIES

The Corporate Services Division's activities support the corporate mission and the balance goal of providing the best possible benefits to injured workers while maintaining the lowest possible assessment rates for employers.

Online Applications

In 2009, an e-Consultation platform was designed to allow WorkSafeNB to consult with stakeholders online using an electronic survey and discussion tool. In 2010 the e-Consultation tool was completed and used to collect feedback and opinions from internal and external stakeholders on a variety of topics. The Information Systems Department is currently working on an online application for physiotherapists reporting to WorkSafeNB.

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

APERÇU

La Division des services généraux offre aux clients internes et externes de Travail sécuritaire NB des services de soutien et administratifs qui permettent à l'organisme d'atteindre son mandat prévu par la loi par le biais d'un régime de santé, de sécurité et d'indemnisation équilibré et durable. Ses fonctions principales visent entre autres à appuyer le rôle de gouvernance et de surveillance du conseil d'administration par le biais de la planification stratégique et de l'évaluation des risques annuelles; de la recherche, de l'élaboration et de l'évaluation de politiques; de l'engagement des intervenants; et de la présentation de résultats. La Division appuie le but en matière d'équilibre du conseil et assure une structure financière qui comprend l'établissement des taux; les cotisations; la gestion de l'actif; l'amélioration des processus; la gestion financière; et la présentation de l'information financière. Elle appuie également les buts en matière de sécurité; de service; de reprise du travail; et de satisfaction et d'engagement des employés. La Division offre des services de réadaptation intensifs et spécialisés aux travailleurs blessés par le biais de programmes d'évaluation professionnelle et de rétablissement agréés au niveau international. Par ailleurs, elle gère l'infrastructure physique et technologique de l'organisme en assurant la gestion des installations; la technologie de l'information; la mise au point de logiciels; et du soutien.

ACTIVITÉS

Les activités de la Division appuient la mission de Travail sécuritaire NB et le but en matière d'équilibre suivant : garantir les meilleures prestations possibles aux travailleurs blessés tout en gardant les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible.

Applications en ligne

En 2009, un outil de consultation en ligne a été conçu afin de permettre à Travail sécuritaire NB de consulter ses intervenants en ligne à l'aide d'un sondage et d'un outil de discussion électroniques. En 2010, on a achevé l'élaboration de l'outil de consultation en ligne, lequel a servi à recueillir des commentaires des intervenants internes et externes sur divers sujets. Le Service des systèmes d'information travaille actuellement à l'élaboration d'une application en ligne pour la présentation de rapports de physiothérapeutes à Travail sécuritaire NB.

Information Sessions

The Assessment Services Department hosted 11 information sessions with employers, employer associations and groups.

Strategic Plan and Risk Assessment

Each year, the Planning and Policy Department assists the board of directors with its decision-making processes by providing the board with information to evaluate the environment in which the organization operates. This information helps the board reaffirm or adjust its strategic direction to maximize opportunities and manage risks.

The *Strategic Plan & Risk Assessment 2010-2015*, available online at www.worksafenb.ca, summarizes the results of the annual planning process, with an emphasis on transparency and accountability. Based on its analysis in 2010, the board of directors:

- Reaffirmed its Vision, Mission, Mandate, Values and Goals.
- Identified 20 risks to achieving its direction.
- Adjusted its five safety strategies and reaffirmed 25 strategies established to manage risks and achieve our goals.
- Resourced 89 priorities related to legislative amendments, policy, policy evaluation and stakeholder engagement.

Quarterly Accountability Report

The board of directors maintains oversight of WorkSafeNB by monitoring progress toward achieving the strategic direction established during the annual strategic planning and risk assessment process. Quarterly, the Planning and Policy Department works with staff and the board to publish its corporate accountability report, *Achieving our Goals*, also available on our website.

Séances d'information

Les Services des cotisations ont tenu 11 séances d'information à l'intention d'employeurs, d'associations d'employeurs et de groupes divers.

Plan stratégique et évaluation des risques

Chaque année, le Service de la planification et des politiques aide le conseil d'administration à organiser ses processus liés à la prise de décision en lui présentant des renseignements en vue d'évaluer l'environnement dans lequel Travail sécuritaire NB exerce ses activités. Ces renseignements aident le conseil à réaffirmer ou à rajuster son orientation stratégique afin de maximiser les possibilités et de gérer les risques.

Le *Plan stratégique et évaluation des risques 2010-2015*, qui se trouve en ligne à l'adresse www.travailsecuritairenb.ca, résume les résultats du processus de planification annuelle, et met l'accent sur la transparence et la reddition de comptes. En se fondant sur son analyse de 2010, le conseil :

- a réaffirmé la vision, la mission, le mandat, les valeurs et les buts;
- a relevé 20 risques par rapport à l'atteinte de son orientation;
- a modifié ses cinq stratégies de sécurité et a réaffirmé 25 stratégies nécessaires pour gérer ces risques et atteindre les buts;
- a affecté des ressources à 89 priorités relatives aux modifications législatives, aux politiques, à l'évaluation des politiques et à l'engagement des intervenants.

Rapports trimestriels

Le conseil d'administration assume la surveillance de Travail sécuritaire NB en suivant ses progrès envers l'atteinte de l'orientation stratégique établie lors du processus annuel de planification stratégique et d'évaluation des risques. Chaque trimestre, le Service de la planification et des politiques, avec l'aide d'employés et du conseil, publie le rapport trimestriel intitulé *Atteindre nos buts*, qui se trouve également sur le site Web de Travail sécuritaire NB.

This document is the administration's report to the board of directors, and the board of directors' report to stakeholders, on WorkSafeNB's progress toward achieving its five strategic goals. The quarterly accountability report includes a summary of:

- Annual outcomes related to the goals, measures and targets.
- Year-to-date indicators that track progress toward achieving the goals.
- Management's notes to communicate the outcomes and activities related to specific strategies.
- Statements of operations and cash flows.
- Risks that the board continues to monitor with cautionary notes from management, when applicable.

Governance

The board of directors fulfills its legislated mandate by demonstrating its commitment to the highest standards in governance and by remaining accountable to its stakeholders.

Adhering to best practices in governance, the board annually reviews its Governance Statement as part of the strategic planning and risk assessment process. In 2010, the Governance Statement was updated to:

- Capture the board's responsibility for administering the *Firefighters' Compensation Act*.
- Clarify the board's process for voting on decisions and adding governance issues to the agenda.
- Reflect revisions in the terms of reference of the evaluation committees, and to include the establishment of a new Appeals Tribunal Evaluation Committee.
- Allot additional time for meeting preparation.

Il s'agit du rapport que la direction présente au conseil, et que le conseil présente aux intervenants, qui fait état des résultats des efforts déployés pour atteindre les cinq buts stratégiques de l'organisme. Le rapport trimestriel comprend un sommaire de ce qui suit :

- les résultats annuels liés aux buts, aux indicateurs et aux cibles;
- des indicateurs à ce jour qui évaluent les progrès réalisés vers l'atteinte des buts;
- les notes de la direction qui communiquent les activités et les résultats liés à des stratégies précises;
- les résultats d'exploitation et les mouvements de la trésorerie;
- les risques que le conseil continue de surveiller ainsi que des mises en garde de la direction, s'il y a lieu.

Gouvernance

Le conseil d'administration assume son mandat prévu par la loi en démontrant son engagement envers les normes de gouvernance les plus élevées et en continuant à rendre des comptes à ses intervenants.

Afin d'observer les meilleures pratiques de gouvernance, le conseil examine chaque année son *Énoncé de gouvernance* dans le cadre du processus de planification stratégique et d'évaluation des risques. En 2010, l'*Énoncé* a été mis à jour afin :

- de refléter les responsabilités du conseil en ce qui a trait à l'application de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*;
- de clarifier le processus du conseil pour prendre des votes sur des décisions et pour ajouter des points relatifs à la gouvernance à l'ordre du jour;
- de refléter les modifications apportées aux attributions des comités d'évaluation et d'inclure l'établissement d'un comité d'évaluation du Tribunal d'appel;
- d'accorder du temps supplémentaire pour préparer les réunions.

Governance Initiatives

To remain current in best practices for effective governance, WorkSafeNB's board of directors regularly receives governance education. In 2010, Morneau Shepell, an actuarial firm, provided training to the board on how New Brunswick's workers' compensation system compares to other Canadian systems. This training provides the board with an appreciation of how to use such comparative information to provide effective stewardship of WorkSafeNB through its strategic planning and risk assessment process.

The Comeau Report

The board of directors also focused on strengthening its relationship with, and clarifying the role of, the Appeals Tribunal in 2010. It sought and received the expertise of Louis Comeau, chairperson of the 2008 Independent Review of New Brunswick's workplace health, safety and compensation system. The Comeau Report contains nine recommendations for improving governance and four recommendations for improving policy management. The board has accepted these recommendations and will continue to work toward implementing them to help improve the system in 2011.

Stakeholder Engagement

As a stakeholder-driven organization, WorkSafeNB's board is responsible for building relationships with stakeholders and integrating their views and opinions into its decision-making process. Stakeholder engagement helps the board understand stakeholder expectations, manage risk, identify opportunities for improvement and achieve its strategic direction.

Initiatives de gouvernance

Pour rester au courant des meilleures pratiques en matière de gouvernance efficace, les membres du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB reçoivent périodiquement de l'éducation à cet égard. En 2010, Morneau Shepell, un cabinet d'actuaire, a offert une formation aux membres sur la façon dont le régime d'indemnisation des travailleurs du Nouveau-Brunswick se comparait aux autres régimes canadiens. Cette formation leur a permis d'apprendre comment utiliser de telles données comparatives pour assurer une gestion efficace de Travail sécuritaire NB par le biais du processus de planification stratégique et d'évaluation des risques.

Le rapport Comeau

En 2010, le conseil a également mis l'accent sur le renforcement des liens avec le Tribunal d'appel et l'éclaircissement de son rôle. Il a fait appel aux connaissances spécialisées de Louis Comeau, qui était président du Comité d'étude indépendant sur le système de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick en 2008. Son rapport présente neuf recommandations en vue d'améliorer la gouvernance et quatre en vue d'améliorer la gestion de politiques. Le conseil a accepté les recommandations et continuera à déployer des efforts afin de les mettre en œuvre pour améliorer le régime en 2011.

Engagement des intervenants

Il relève du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB, en tant qu'organisme représentant tous les groupes d'intervenants, d'établir des liens avec les intervenants et d'intégrer leurs points de vue et leurs opinions dans son processus de prise de décision. L'engagement des intervenants aide le conseil à comprendre les attentes des intervenants, à gérer les risques, à trouver des possibilités d'améliorations et à appuyer son orientation stratégique.

In 2010, the Corporate Services Division undertook the following stakeholder engagement activities:

Client Satisfaction Survey

One of WorkSafeNB's strategic goals is to "provide effective programs and services, implemented with care, compassion, efficiency, promptness, and fairness, to benefit both workers and employers." The primary instrument for measuring progress toward this service goal is the annual client satisfaction survey that was administered to injured workers and employers in late 2010.

To better understand the factors that drive our clients' satisfaction, and help refine the survey instrument, WorkSafeNB engaged a research firm to conduct discussions with injured workers and employers around the province.

Return to Work Incentives

In 2005, the board allocated resources to evaluating two return-to-work incentives pilot projects that were intended to help more injured workers return to work and advance in their employment.

In keeping with best practices in policy development and evaluation, the board conducted an evaluation of these projects in 2010. Through a series of focus groups held with program participants and an analysis of the costs and benefits of the pilot programs, the board determined that:

- The Job Search Incentive Program was achieving its intended outcomes, and therefore made it a permanent benefit.
- The Long-Term Disability Incentive was not meeting its objectives, and the pilot program was discontinued.

Injured Workers' Advisory Committee

The Injured Workers' Advisory Committee (IWAC) is a WorkSafeNB-sponsored committee dedicated to representing issues of interest to injured workers. It is a forum for its members to discuss issues important to New Brunswick's injured workers and to provide suggestions and feedback to WorkSafeNB on planning and policy issues under consideration by the board.

En 2010, la Division a entrepris les activités suivantes relatives à l'engagement des intervenants :

Enquête sur la satisfaction des clients

L'un des buts stratégiques de Travail sécuritaire NB consiste à « offrir des programmes et des services efficaces, mis en œuvre avec soin, compassion, compétence, rapidité et équité, et ce, dans l'intérêt des travailleurs et des employeurs ». L'outil principal pour mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte de ce but en matière de service est l'enquête annuelle sur la satisfaction des clients, qui a été administrée aux travailleurs blessés et aux employeurs à la fin de 2010.

Afin de mieux comprendre les facteurs qui ont un effet sur la satisfaction de ses clients et d'aider à mettre au point l'outil utilisé pour l'enquête, Travail sécuritaire NB a retenu les services d'une société de recherche pour entreprendre des discussions avec les travailleurs blessés et les employeurs de l'ensemble de la province.

Incitations à la reprise du travail

En 2005, le conseil a affecté des ressources à l'évaluation de deux projets pilotes portant sur les incitations à la reprise du travail, qui avaient pour but d'aider un plus grand nombre de travailleurs blessés à reprendre le travail et à avancer dans leur emploi.

Conformément aux meilleures pratiques en matière d'élaboration et d'évaluation de politiques, le conseil a évalué ces projets pilotes en 2010. Par le biais de groupes de discussion qui ont eu lieu avec des participants aux projets ainsi que de l'analyse des coûts et des avantages, il a déterminé ce qui suit :

- le programme d'incitation à la recherche d'emploi atteignait les résultats voulus et par conséquent, il est devenu un programme permanent;
- le programme d'incitation relative à l'invalidité à long terme n'atteignait pas ses objectifs et on a donc mis fin au projet pilote.

Comité consultatif des travailleurs blessés

Le Comité consultatif des travailleurs blessés est un comité parrainé par Travail sécuritaire NB engagé à représenter les questions qui touchent les travailleurs blessés. Il permet à ses membres de discuter de questions qui importent aux travailleurs blessés néo-brunswickois, et offre des suggestions et des commentaires à Travail sécuritaire NB sur des questions liées à la planification et aux politiques à l'étude par le conseil.

In 2010, the IWAC shared its insights on a variety of topics that included WorkSafeNB's home care and independence policies, service delivery, client satisfaction, benefits for young workers, and workplace health and safety. The committee also participated in the annual strategic planning and risk assessment process, by identifying environmental changes and issues facing today's workers.

Policy Development

The board of directors fulfills its stewardship role by ensuring that policies and oversight structures are in place to effectively manage risks and execute key strategies to achieve WorkSafeNB's vision of healthy and safe workplaces in New Brunswick. In 2010, the policy priorities listed below were approved:

Return to Work

An extensive review of WorkSafeNB's return to work policies was undertaken, and seven of those policies were updated. These policies pertain to:

- Advising workplace parties of their responsibilities, rights and re-employment obligations in the return to work process, and ensuring they meet their legislative requirements (Policy No. 21-413 Return to Work – Responsibilities and Re-employment Obligations).
- Communicating WorkSafeNB's role in mediation to facilitate injured workers' return to work with the accident employer (Policy No. 21-414 Third Party Mediation).
- Identifying occupations that meet the definition of what is "suitable employment" under the *WC Act* (Policy No. 21-417 Identifying Suitable Employment).
- Determining eligibility for incentives that promote return to work (Policy No. 21-418 Return to Work Incentives).

En 2010, le Comité a donné son point de vue sur divers sujets, y compris les politiques de Travail sécuritaire NB portant sur les soins à domicile et l'indépendance; la prestation de services; la satisfaction des clients; les prestations versées aux jeunes travailleurs; et la santé et la sécurité. Le Comité a également participé au processus annuel de planification stratégique et d'évaluation des risques en soulevant des changements environnementaux et des questions auxquelles les travailleurs doivent faire face de nos jours.

Élaboration de politiques

Le conseil remplit son rôle de gérance en assurant que les politiques et les structures de surveillance sont en place pour permettre à Travail sécuritaire NB de gérer efficacement les risques et d'affecter des ressources aux initiatives afin d'atteindre sa vision de lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick. En 2010, les priorités en matière de politiques suivantes ont été approuvées :

Reprise du travail

On a entrepris un examen approfondi des politiques en matière de reprise du travail de Travail sécuritaire NB, et on en a mis à jour sept. Les politiques ont pour objectif de faire ce qui suit :

- informer les intervenants du lieu de travail de leurs responsabilités, de leurs droits et de leurs obligations en matière de réemploi relativement au processus de reprise du travail, et assurer qu'ils respectent les exigences législatives (Politique n° 21-413, intitulée Reprise du travail – Responsabilités et obligations à l'égard du réemploi);
- communiquer le rôle de Travail sécuritaire NB dans une médiation pour aider le travailleur blessé à reprendre le travail avec l'employeur au moment de l'accident (Politique n° 21-414, intitulée Reprise du travail – Médiation par une tierce partie);
- déterminer les emplois qui satisfont à la définition d'« emploi convenable » conformément à la *Loi sur les accidents du travail* (Politique n° 21-417, Définition d'un emploi convenable);
- déterminer qui est admissible aux incitations qui favorisent la reprise du travail (Politique n° 21-418 – Incitations à la reprise du travail);

- Facilitating communication between all parties involved in an injured worker's rehabilitation, and informing employers of their re-employment obligations and duty to accommodate (Policy No. 21-419 Communications in Rehabilitation).
- Advising parties of the principles followed when helping injured workers to return to work (Policy No. 21-420 Return to Work Principles).
- Providing an overview of the vocational rehabilitation process, qualification criteria, and planning tools (Policy No. 21-421 Vocational Rehabilitation).

Benefits

To help workplace parties understand workers' compensation benefits and to meet its responsibilities for balancing benefits and assessment rates for New Brunswickers, the board updated:

- Its medical aid policies, which provide the principles that guide the provision of medical aid (Policy No. 25-001), and describe the standards of care for clients who require it (Policy No. 25-002).
- Its survivor policy, which provides surviving spouses of injured workers with independent financial advice (Fee Schedule No. 29-215 Financial Advice for Surviving Spouses).

Occupational Health and Safety

To help workplace parties understand occupational health and safety requirements and to continue to build a safety culture in New Brunswick, the board updated its Occupational Health and Safety Prosecutions Policy (No. 24-010), which provides direction to determine when prosecution is an appropriate tool for enforcing compliance under the *OHS Act*.

Conditions for Entitlement

In 2010, the board began a comprehensive review of nine Conditions for Entitlement policies that provide the framework for determining when an injury or illness arises out of and in the course of employment. This review will continue in 2011.

- faciliter la communication entre toutes les parties qui jouent un rôle dans la réadaptation du travailleur blessé, et informer les employeurs de leur obligation à l'égard du réemploi et de leur obligation de procéder à une adaptation raisonnable (Politique n° 21-419, Communications en réadaptation);
- aviser les parties des principes qu'on doit suivre pour aider les travailleurs blessés à reprendre le travail (Politique n° 21-420, intitulée Reprise du travail – Principes);
- donner un aperçu du processus de réadaptation professionnelle, des critères pour avoir droit aux services de réadaptation professionnelle et des outils de planification (Politique n° 21-421, Réadaptation professionnelle).

Prestations

Pour aider les parties au lieu de travail à comprendre les prestations d'indemnisation des travailleurs, et satisfaire à ses responsabilités en ce qui concerne l'équilibre entre les prestations et les taux de cotisation des Néo-Brunswickois, le conseil a mis à jour :

- les politiques relatives à l'aide médicale, qui communiquent les principes qui orientent la prestation de l'aide médicale (Politique n° 25-001) et qui décrivent les normes de soins pour les clients qui nécessitent de l'aide médicale (Politique n° 25-002);
- la politique relative aux conjoints survivants, laquelle prévoit les services d'un conseiller financier indépendant pour les conjoints survivants de travailleurs blessés (Barème des frais n° 29-215, intitulé Services financiers aux conjoints survivants).

Santé et sécurité au travail

Afin d'aider les parties au lieu de travail à comprendre les exigences en matière de santé et de sécurité au travail, et à se doter d'une culture de sécurité au Nouveau-Brunswick, le conseil a mis à jour la Politique n° 24-010, Poursuites en matière de santé et de sécurité, qui précise quand il convient d'entamer des poursuites pour faire observer la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

Critères d'admissibilité

En 2010, le conseil a entrepris un examen approfondi de neuf politiques relatives aux critères d'admissibilité qui précisent les principes pour déterminer si une blessure ou une maladie est survenue par le fait et à l'occasion de l'emploi. L'examen se poursuivra en 2011.

WORK RECOVERY AND VOCATIONAL EVALUATION PROGRAMS

Overview

Our Work Recovery and Vocational Evaluation Programs provide services at our facility in Grand Bay-Westfield that support WorkSafeNB in achieving its service and return to work goals by offering injured workers an intensive, specialized approach to rehabilitation. In 2010, 762 clients were admitted for treatment, with 574 of those clients receiving treatment for one week or longer. Of this number 12.89% made a full return to work, 51.92% made a gradual or modified return to work, and 17.25% left the facility ready to return to work.

In 2010, the Motivational Enhancement Training (MET) pilot project and the Shoulder Soft Tissue Injury pilot project were completed. WorkSafeNB monitors the results of these programs and evaluates them in relation to our injured workers' needs. Both demonstrated positive results. In addition, 11 staff obtained certification as MET facilitators, and a team manager position was established as a pilot project.

Activities

Accreditation

WorkSafeNB established objectives related to maintaining accreditation for our Work Recovery and Vocational Evaluation Programs. In August 2010, the Commission on Accreditation of Rehabilitation Facilities (CARF) International renewed the maximum three-year accreditation for both programs, indicating that they substantially meet over 1,000 standards related to quality of service delivery.

Three employees were re-designated as Certified Work Capacity Evaluators. Certification demands successful completion of a five-day Professional Residency Program, at which the evaluators' submitted reports undergo a thorough critique. A Certified Work Capacity Evaluator must demonstrate a high level of training in the planning, administration, scoring and reporting of a valid work capacity evaluation, as well as a thorough knowledge of the concepts of physical effort, reliability of client reports, and safe, dependable functional maximums.

PROGRAMMES DE RÉTABLISSMENT ET D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

Aperçu

Les programmes de rétablissement et d'évaluation professionnelle offrent des services à l'établissement de soins de Travail sécuritaire NB situé à Grand Bay-Westfield pour appuyer l'organisme dans ses efforts visant à atteindre ses buts en matière de service et de reprise du travail en offrant aux travailleurs blessés une approche intensive spécialisée en matière de réadaptation. En 2010, un total de 762 clients ont été admis pour des traitements, et 574 d'entre eux ont reçu des traitements pendant au moins une semaine. De ce nombre, 12,89 % ont repris le travail de façon complète, 51,92 % ont repris le travail de façon graduelle ou ont repris un travail modifié, et 17,25 % étaient prêts à reprendre le travail lorsqu'ils ont quitté l'établissement.

En 2010, les projets pilotes axés sur la thérapie de l'augmentation de la motivation et les blessures des tissus mous à l'épaule ont pris fin. Travail sécuritaire NB surveille les résultats de ces projets et les évalue afin de déterminer les besoins des travailleurs blessés. Les deux projets ont donné des résultats positifs. Par ailleurs, onze employés ont obtenu leur agrément en tant qu'animateurs de thérapie de l'augmentation de la motivation et un poste de responsable d'équipe a été créé à titre de projet pilote.

Activités

Agrément

Travail sécuritaire NB a établi des objectifs relatifs au maintien de l'agrément de ses programmes de rétablissement et d'évaluation professionnelle. En août 2010, la Commission on Accreditation of Rehabilitation Facilities (CARF) International a renouvelé l'agrément des deux programmes pour le maximum de trois ans et a indiqué que ces derniers satisfont largement à plus de 1 000 normes liées à la qualité de la prestation de services.

Le titre d'évaluateur de la capacité de travail agréé de trois employés a été renouvelé. Pour être agréé, un évaluateur doit réussir un programme de formation spécialisé d'une durée de cinq jours, dans le cadre duquel il présente des rapports qui sont analysés à fond. Un évaluateur agréé doit faire preuve d'un haut niveau de formation en planification, en administration, en notation et en présentation de rapports relativement à une évaluation de la capacité de travail valide, ainsi que démontrer des connaissances approfondies des concepts d'effort physique, de fiabilité des rapports du client et de fonctions maximales effectuées en toute sécurité et de façon fiable.

Research

Work Recovery Program occupational therapists certified in the Assessment of Motor and Process Skills (AMPS) are participating in a research study with Dalhousie University on *The utilization and development of the Assessment of Motor and Process Skills (AMPS) in vocational settings: Expanding the use of a performance-based occupational therapy measurement tool*. Within this study, AMPS activities of daily living motor and process ability measures will be used to determine a client's ability to safely return to work. Further, a small set of new vocational AMPS tasks will be determined and validated as part of the standardized AMPS tasks.

In 2010, one of our occupational therapists received certification as an AMPS evaluator.

Community and Staff Engagement

Work Recovery Program staff partnered with Eastern College by providing tours of the program, job shadowing opportunities, and clinical placements for students of Eastern College's Physiotherapy Assistant and Occupational Therapy Assistant programs.

Our physiotherapists presented seminars within the community at the Westfield Golf and Country Club on golf fitness, injuries and safety tips.

The Work Recovery Program hosted 12 students on "Take Your Kids to Work Day" providing exposure to a variety of rehabilitation professions.

Recherche

Les ergothérapeutes du Programme de rétablissement agréés en matière d'évaluation des capacités motrices et cognitives (AMPS) participent à une étude de recherche avec la Dalhousie University intitulée *L'utilisation et l'élaboration de l'évaluation des capacités motrices et cognitives (AMPS) dans des contextes professionnels : élargir l'utilisation d'un outil d'évaluation en ergothérapie fondé sur le rendement*. Dans le cadre de cette étude, des mesures des capacités motrices et cognitives relativement à des activités de la vie quotidienne seront utilisées pour déterminer la capacité d'un client à reprendre le travail en toute sécurité. De plus, une petite série de nouvelles tâches professionnelles AMPS seront déterminées et validées dans le cadre des tâches normalisées AMPS.

En 2010, l'un des ergothérapeutes de Travail sécuritaire NB a obtenu son agrément d'évaluateur en capacités motrices et cognitives.

Engagement de la communauté et des employés

Des employés du Programme de rétablissement ont établi un partenariat avec le Eastern College en vue d'offrir des visites du Programme, ainsi que d'offrir des possibilités de jumelage et des placements en milieu clinique aux étudiants dans les programmes d'aide en physiothérapie et en ergothérapie du Eastern College.

Les physiothérapeutes ont présenté des séances au sein de la communauté, soit au Westfield Golf and Country Club, qui ont porté sur la forme physique, les blessures et des conseils de sécurité relativement au golf.

Le Programme de rétablissement a accueilli 12 élèves dans le cadre de la journée « Invitons nos jeunes au travail^{MD} ». Les élèves ont reçu des renseignements sur diverses professions liées à la réadaptation.

REPORTING TO THE PRESIDENT AND CEO

CORPORATE SECRETARY & GENERAL COUNSEL

Overview

Reporting to the president and chief executive officer, the Office of the Corporate Secretary and General Counsel provides WorkSafeNB with administrative, legal and investigation services. With a staff of seven, the department is responsible for WorkSafeNB's corporate memory, including transcribing and distributing minutes from board of directors' meetings; providing legal advice and information relating to all four acts administered by WorkSafeNB; conducting fraud and abuse investigations, managing subrogated third-party action recoveries; and, delivering education services on WorkSafeNB's governing legislation.

Activities

Corporate Memory

The Office of the General Counsel fulfilled the role and responsibilities as corporate secretary to the board of directors, and in that capacity served as WorkSafeNB's corporate memory by maintaining and updating its documentation records. The corporate secretary also provided administrative services to board members.

Policy Compliance

The Office of the Corporate Secretary and General Counsel provided oversight to ensure that WorkSafeNB's policies are in compliance with its governing legislation, the federal *Charter of Rights and Freedoms* and the provincial *Human Rights Act*.

Educational Support

The Office of the Corporate Secretary and General Counsel discussed our legislation with various stakeholder and advocacy groups at a number of events in 2010.

SERVICES RELEVANT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

BUREAU DE LA SECRÉTAIRE ET AVOCATE GÉNÉRALE

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Bureau de la secrétaire et avocate générale offre des services administratifs, juridiques et d'enquête à Travail sécuritaire NB. Il compte sept employés et est responsable de la mémoire organisationnelle, y compris la transcription et la distribution de procès-verbaux de réunions des membres du conseil d'administration; des consultations juridiques relativement aux quatre lois appliquées par Travail sécuritaire NB; des enquêtes sur la fraude et l'abus; de la gestion du recouvrement de tiers par suite d'une poursuite par voie de subrogation; et des services d'éducation relatifs aux lois qui régissent Travail sécuritaire NB.

Activités

Mémoire organisationnelle

Le Bureau a rempli le rôle et assumé les responsabilités de secrétaire général auprès du conseil d'administration et à ce titre, a servi de mémoire organisationnelle en maintenant et en mettant à jour la documentation de Travail sécuritaire NB. La secrétaire générale a également offert des services administratifs aux membres du conseil.

Conformité des politiques

Le Bureau a déployé des efforts pour assurer que les politiques adoptées par Travail sécuritaire NB sont conformes à la législation qui le régit, à la *Charte canadienne des droits et libertés* et à la *Loi sur les droits de la personne* du Nouveau-Brunswick.

Éducation

En 2010, le Bureau a discuté des lois qui régissent Travail sécuritaire NB avec différents groupes d'intervenants et de défense lors d'un certain nombre d'événements.

Information Gathering

Investigation Initiatives

The Investigation Unit continues to improve its ability to detect and prevent fraud and abuse throughout the province – at the employer, worker and service provider levels. The positive working relationship between the Investigation Unit and other WorkSafeNB divisions reflects the increase in the verification/processing of legitimate claims and the rejection/finalization of fraudulent claims referred for investigation.

Detection Initiatives

Certain co-operative information sharing agreements have become operational, while other agreements, with federal and provincial agencies and other information gathering organizations, are being finalized. Access to this information has provided adjudicators, case managers, assessment officers and investigators with additional tools to gather information for case decisions and to combat fraud and abuse.

Prevention Initiatives

The Investigation Unit, through the educational component of the Fraud and Abuse Prevention Strategy, presented awareness seminars on the continued need for stakeholder participation in fraud and abuse prevention.

HUMAN RESOURCES DEPARTMENT - 2010

Overview

Reporting to the president and chief executive officer, the Human Resources Department operates effectively and efficiently to ensure that all its services support the staff satisfaction goal. These services include:

- Compensation and benefits
- Attendance, return to work and disability management
- Wellness and health and safety
- Employee opportunities, development and succession planning
- Staff recruitment and development

Recueil de renseignements

Initiatives d'enquêtes

L'unité des enquêtes continue à améliorer sa capacité de dépister et de prévenir des cas de fraude et d'abus au niveau des employeurs, des travailleurs et des fournisseurs de services partout dans la province. Les relations de travail positives entre l'unité des enquêtes et les autres divisions de Travail sécuritaire NB reflètent l'augmentation de réclamations jugées légitimes et de refus ou de fermetures de réclamations frauduleuses qu'on avait adressées à des fins d'enquête.

Initiatives de dépistage

Certaines ententes sur l'échange de renseignements sont devenues opérationnelles tandis que d'autres, soit celles conclues avec des organismes des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que d'autres organismes où l'on recueille de l'information, sont en voie d'être mises au point. L'accès à ces renseignements donne aux agents d'indemnisation, aux responsables de cas, aux agents des cotisations et aux enquêteurs des outils additionnels pour recueillir des renseignements pour prendre des décisions sur les cas, et combattre la fraude et l'abus.

Initiatives de prévention

Par l'entremise de la composante d'éducation de la stratégie de prévention de fraude et d'abus, l'unité des enquêtes a présenté des séances de sensibilisation à des intervenants pour ce qui est du besoin continu de prévenir la fraude et l'abus.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Service des ressources humaines fonctionne de façon efficace pour garantir que tous ses services appuient le but relatif à la satisfaction et l'engagement des employés. Les services comprennent :

- la rémunération et les avantages sociaux;
- l'absentéisme, la reprise du travail et la gestion de l'incapacité au travail;
- le mieux-être, et la santé et la sécurité;
- des possibilités pour les employés, le perfectionnement professionnel des employés et la planification de la relève;
- le recrutement et le perfectionnement des ressources humaines.

Activities

The Human Resources Department's services achieve the goal of staff satisfaction and engagement by promoting an environment where our employees feel their work is valuable and makes a difference.

Compensation and Benefits

The department continued to develop labour management relations through ongoing discussion with both bargaining locals. In 2010, CUPE Local 946 concluded a new collective agreement. CUPE Local 1866 gave notice to bargain, as their collective agreement expired at the end of December.

Attendance, Return to Work and Disability Management

On average, employees were absent from work 8.3 days in 2010. This is lower than the five-year average of 8.4 days. In 2010, 14.6% of our employees were recognized for perfect attendance, and a significant number have attained this record for more than one consecutive year; seven staff were recognized for the seventh year in a row.

The department continued to educate and assist managers and directors with attendance and disability management. Presentations were made to all managers on the Disability Management Program and information packages reviewed for staff training. The Disability Management Program helped 14 employees: eight employees returned to work through the Gradual Return to Work Program, one employee remained on the job through workplace adjustments, two were discontinued, and three remain ongoing.

Activités

Les initiatives du Service des ressources humaines visent à atteindre le but qui traite de la satisfaction et de l'engagement des employés en favorisant un milieu où nos employés estiment que leur travail est très utile et fait une différence.

Rémunération et avantages sociaux

Le Service a continué à entretenir des relations syndicales-patronales par le biais de discussions continues avec les deux sections locales à Travail sécuritaire NB. En 2010, la section locale 946 du Syndicat canadien de la fonction publique a conclu une nouvelle convention collective. La section locale 1866 a donné un avis de négociation puisque sa convention collective est venue à échéance à la fin décembre.

Absentéisme, reprise du travail et gestion de l'incapacité au travail

Le nombre moyen de jours d'absence par employé était de 8,3 jours en 2010, soit une diminution par rapport à la moyenne de cinq ans de 8,4 jours. En 2010, 14,6 % des employés ont été reconnus pour leur assiduité parfaite. Un grand nombre d'entre eux ont eu une assiduité parfaite plus d'une année de suite et sept employés ont été reconnus pour la septième année consécutive.

Le Service a continué à éduquer et à aider les responsables et les directeurs relativement à l'absentéisme et à la gestion de l'incapacité au travail. Tous les responsables ont pris part à des présentations sur le programme de gestion de l'incapacité au travail et des troupes d'information ont été examinées pour la formation des employés. Le programme de gestion de l'incapacité au travail a aidé 14 employés : 8 employés ont repris le travail par le biais du programme de reprise graduelle du travail; 1 est demeuré au travail grâce à des modifications apportées à son lieu de travail; 2 ont interrompu leur programme; et 3 poursuivent toujours leur programme.

Wellness and Health and Safety

Our Wellness Program provides employees with a variety of activities that promote physical, nutritional, psychological and basic health.

In 2010, these activities included:

- Fitness activities (boot camp, walking club, yoga, hip hop dance class).
- Distribution of newsletters, information pamphlets and 2010 wellness calendars.
- Lunch and Learn presentations, including: Boosting your Positive Outlook, Self Defense, Nordic Walking, Getting Restful Sleep, Seasonal Affective Disorder, Financial Planning, and Healthy Living.
- Blood, glucose and cholesterol clinic.

More than 170 employees received the flu vaccination in 2010. This is a decrease compared to 2009, but comparable with previous years.

Usage of our Employee Assistance Provider's (EAP) services was at 16%.

The 2010 Health and Safety Plan was launched in January. Activities included:

- Monitoring our progress on reducing slips, trips and falls and repetitive strain injuries (RSIs).
- Review and revision of our Hostage Taking Emergency procedures.
- Review of Violence in the Workplace directives and procedures and creation of a tool to identify violence escalation.
- Establishment of a program with departments that use tools and equipment to assure compliance with legislated requirements.
- Training sessions on how to recognize, prevent and handle situations of abuse and threat.

Mieux-être, santé et sécurité

Dans le cadre du programme de mieux-être, les employés peuvent participer à diverses activités qui ont trait à l'état physique, nutritionnel et psychologique ainsi qu'à la santé de base. En 2010, les activités comprenaient :

- des activités physiques (classes d'entraînement, club de marche, yoga et cours de danse hip hop);
- la distribution de bulletins, de dépliants et du calendrier du mieux-être 2010;
- des dîners-causeries portant entre autres sur accroître son optimisme, l'autodéfense, la marche nordique, le sommeil réparateur, les troubles affectifs saisonniers, la planification financière, et vivre en santé;
- des analyses de sang, de glucose et de cholestérol.

Plus de 170 employés ont reçu un vaccin contre la grippe en 2010, soit une diminution par rapport à 2009, mais un nombre comparable aux exercices précédents.

Un total de 16 % des employés ont fait appel aux services du Programme d'aide aux employés.

Le Plan de santé et de sécurité de 2010 a été lancé au mois de janvier. Les activités ont compris :

- la surveillance des progrès quant à la réduction des glissements, des trébuchements et des chutes, ainsi que des lésions attribuables au travail répétitif;
- l'examen et la révision de procédures d'urgence relatives à la prise d'otages;
- l'examen de directives et de procédures relatives à la violence en milieu de travail, ainsi que la création d'un outil pour déterminer l'escalade de la violence;
- l'établissement d'un programme pour les services qui utilisent des outils et du matériel afin d'assurer la conformité avec les exigences législatives;
- des séances de formation sur les façons de reconnaître, de prévenir et de faire face à des situations d'abus et de menaces.

Employee Opportunities, Development and Succession Planning

Each year, our employees work with their managers to develop personal performance objectives and to plan career development. This activity is supported by job descriptions that not only include responsibilities and qualifications, but also identify job hazards and controls for each hazard. To ensure job descriptions were accurate and complete, 78 positions were reviewed.

The performance objectives are established through performance reviews, and, in 2010, 95% of our employees received these reviews. To help employees reach their educational objectives, the Human Resources Department sponsored 30 workshops, courses and information sessions. One-hundred and fifty employees participated in a variety of training courses on topics including: retirement planning, long-term financial planning, MS Access, and defensive driving and driver improvement. An additional 34 employees participated in our Growing Leaders Program, as part of our succession planning to identify and develop staff in leadership roles. Another 50 employees were trained to recognize and safely respond to workplace violence, and 22 managers participated in a one-day voluntary training session on Bridging the Generation Gap in the Workplace.

Recruitment, Staff Recognition and Human Resources Development

In 2010, 91 competitions were opened; 54 of these were for regular budgeted positions, resulting in the promotion of 17 employees. The vacancy rate in unfilled positions was 21.23, higher than the five-year average of 13.14.

At the Service and Retirement Awards Banquet in April, WorkSafeNB honoured 62 employees for milestones of five to 40 years of public service, and 11 retirees*.

**Numbers do not always correspond with actual retirements as some retirees may choose to be recognized in the year they retire, or in the following year.)*

Possibilités pour les employés, perfectionnement professionnel des employés et planification de la relève

Chaque année, les employés établissent des objectifs de rendement personnels et planifient leur perfectionnement professionnel, et ce, de concert avec leur responsable. Cette activité est appuyée par des descriptions d'emploi qui comprennent non seulement les responsabilités et les compétences, mais aussi les dangers liés au travail et des mesures pour chaque danger. Afin d'assurer la précision et l'intégralité des descriptions d'emploi, on en a examiné 78 pendant l'exercice.

Des objectifs de rendement sont établis dans le cadre du processus d'évaluation du rendement. Un total de 95 % des employés de Travail sécuritaire NB ont fait l'objet d'une telle évaluation en 2010. Pour aider les employés à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation, le Service des ressources humaines a parrainé 30 ateliers, cours de formation et séances de formation. Un total de 150 employés ont participé à divers cours de formation sur des sujets comme la planification de la retraite, la planification financière à long terme, MS Access, la conduite préventive et l'amélioration de la conduite automobile. Par ailleurs, 34 employés ont participé au programme des chefs de demain dans le cadre de la planification de la relève afin de déceler les employés qui démontraient des aptitudes de dirigeant et d'aider les personnes qui occupaient déjà un poste de direction. De plus, 50 employés ont été formés pour reconnaître les incidents de violence en milieu de travail, et y répondre en toute sécurité, et 22 responsables ont participé à une séance de formation volontaire d'une journée sur les façons de combler l'écart entre les générations au lieu de travail.

Recrutement, reconnaissance d'employés et perfectionnement des ressources humaines

Un total de 91 postes ont fait l'objet d'un concours en 2010, dont 54 étaient des postes permanents prévus au budget. Dix-sept de ces postes ont donné lieu à des promotions internes. Le taux d'emplois vacants se chiffrait à 21,23, soit un taux supérieur à la moyenne de cinq ans de 13,14.

Le Banquet de reconnaissance pour années de service et retraite a eu lieu au mois d'avril. On a rendu hommage à 62 employés qui ont célébré de 5 à 40 années de service, et à 11 retraités*.

**Les chiffres ne correspondent pas toujours au nombre réel de retraités car certains retraités peuvent choisir d'être reconnus l'année qu'ils prennent leur retraite ou l'année suivante.*

The Human Resources Department continued to audit the compliance of human resources directives and procedures, with positive results. This has helped both staff and managers by ensuring consistent practices. To continue to improve effectiveness and to help employees understand corporate direction in the human resources area, five human resources directives and procedures were reviewed and revised in 2010.

Employee Satisfaction Survey

The annual employee satisfaction survey conducted in October was redesigned in an electronic online format and administered by a third party for the first time in 2010. It measured indicators in the areas of leadership, environment, communication, job satisfaction, supervision, compensation and overall satisfaction. The response rate was 81%, with 91% of those respondents indicating that they find WorkSafeNB a good place to work, a 5% increase from 2009. Overall satisfaction remains positive. The measure, as set by the board, indicates the employee satisfaction and engagement levels will meet or exceed the previous five-year average. In 2010, 94% of our employees indicated they are committed, and that they believe their work is valuable, makes a difference, and contributes to the organizational goals; this is an increase from 91% the previous two years.

Legislation

Official Languages Act

WorkSafeNB recognizes its obligations and is committed to providing quality services in the public's official language of choice, and to promote a more balanced use of both official languages within the public service. No complaints were received under the *Official Languages Act* in 2010.

Le Service des ressources humaines a continué à vérifier l'observation des directives et des procédures en matière des ressources humaines. Les résultats ont été positifs. Cette initiative a aidé les employés et les responsables en assurant l'uniformité des pratiques. En 2010, on a examiné et révisé cinq directives et procédures en matière des ressources humaines afin de continuer à améliorer l'efficacité et d'aider les employés à comprendre l'orientation de l'organisme relativement aux ressources humaines.

Sondage sur la satisfaction des employés

On a adopté un nouveau format pour le sondage annuel qui a été effectué auprès des employés en octobre. Il s'agit d'un format électronique. Le sondage en ligne a été administré pour la première fois par une tierce partie en 2010. Il mesurait le niveau de satisfaction des employés selon les catégories suivantes : la direction; le milieu de travail; la communication; la satisfaction au travail; la surveillance; la rémunération; et la satisfaction générale. Le taux de réponse au sondage s'est chiffré à 81 % et de ce nombre, 91 % ont indiqué qu'ils considéraient Travail sécuritaire NB comme « un bon employeur », soit une augmentation de 5 % par rapport à 2009, et étaient satisfaits. Selon l'indicateur établi par le conseil d'administration, les niveaux de satisfaction et d'engagement des employés seront équivalents ou supérieurs à la moyenne pour les cinq dernières années. En 2010, 94 % des employés ont affirmé qu'ils étaient engagés et qu'ils estimaient que leur travail était très utile, faisait une différence et contribuait aux buts de l'organisme. Il s'agit d'une augmentation comparativement à 91 % pour les deux dernières années.

Législation

Loi sur les langues officielles

Travail sécuritaire NB reconnaît ses responsabilités et s'engage à offrir des services de qualité aux membres du public dans la langue officielle de leur choix, et à promouvoir une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein des services publics. Aucune plainte n'a été déposée en vertu de la *Loi sur les langues officielles* en 2010.

Public Interest Disclosure Act

The *Public Interest Disclosure (PID) Act* encourages employees in the provincial public service to report any occurrences of wrongdoing in the workplace that are potentially unlawful, dangerous to the public or harmful to the public interest. The Act protects employees against reprisal for disclosures and provides a fair and objective process for those accused of wrongdoing.

As a Crown corporation, WorkSafeNB is obligated to reveal in this annual report the number of disclosures received and acted or not acted upon; the number of investigations begun as a result of a disclosure; the number of claims referred from the Conflict of Interest Commissioner and acted or not acted upon; and, the number of investigations begun as a result of such claims.

We are happy to report that there were no disclosures or claims made against a WorkSafeNB employee under the *PID Act* in 2010.

INTERNAL AUDIT

Overview

The Internal Audit Department provides independent objective assurance and consulting services designed to add value and improve WorkSafeNB's operations. It helps WorkSafeNB accomplish its objectives by bringing a systematic disciplined approach to evaluate and improve the effectiveness of risk management, control and governance processes. To ensure independence of the internal auditing department, its staff report administratively to the president and chief executive officer, and functionally to the board of directors and the Financial Services Evaluation Committee.

Activities

Audits conducted in 2010 focused primarily on attaining the board's service and balance goals. The audits examined the existence and reliability of internal controls, compliance to policies and agreements, and the integrity of information technology to ensure efficient use of WorkSafeNB's resources. The internal audit group also provided consulting services for in-house development programs, such as system upgrades.

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* encourage les employés des services publics provinciaux à signaler tout acte répréhensible au lieu de travail qui pourrait être illégal, dangereux pour le public ou porter préjudice à l'intérêt public. Elle protège les employés contre les représailles à la suite de divulgations, et prévoit un processus juste et objectif pour les personnes accusées d'avoir commis un acte répréhensible.

En tant que société d'État, Travail sécuritaire NB est tenu d'indiquer dans son rapport annuel le nombre de divulgations reçues ainsi que le nombre de divulgations auxquelles il a été donné suite et auxquelles il n'a pas été donné suite; le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite de divulgations; le nombre d'allégations renvoyées par le commissaire aux conflits d'intérêts ainsi que le nombre de divulgations auxquelles il a été donné suite et auxquelles il n'a pas été donné suite; en plus du nombre d'enquêtes ouvertes à la suite de telles allégations.

Nous avons le plaisir de signaler qu'aucune divulgation ou allégation n'a été faite contre un employé de Travail sécuritaire NB en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* en 2010.

VÉRIFICATION INTERNE

Aperçu

Le Service de la vérification interne offre des services indépendants de consultation et d'assurance objectifs conçus pour ajouter de la valeur aux activités de Travail sécuritaire NB et les améliorer. Il aide Travail sécuritaire NB à atteindre ses objectifs en faisant valoir une approche systématique et rigoureuse visant à évaluer et à accroître l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Afin d'assurer l'indépendance du Service, ses employés relèvent du président et chef de la direction pour ce qui est des affaires administratives, et du conseil d'administration et du Comité d'évaluation des services financiers relativement aux affaires fonctionnelles.

Activités

Les vérifications effectuées en 2010 étaient centrées surtout sur l'atteinte des buts du conseil en matière de service et d'équilibre. Elles ont porté sur l'existence et la fiabilité des contrôles internes; la conformité aux politiques et aux ententes; et l'intégrité de la technologie de l'information afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources de Travail sécuritaire NB. Le groupe de la vérification interne a également offert des services de consultation dans le cadre de programmes de conception internes, comme les améliorations des systèmes.

The 2010 audit plan included 26 audits: of these, 18 audits have either been or are close to completion, six audits are ongoing and two audits were deferred to 2011. Approximately 90% of the audits provided assurance that objectives were being achieved. Two audits identified some weaknesses in internal controls and policy compliance, and these audits will be re-examined in 2011.

COMMUNICATIONS DEPARTMENT

Overview

Reporting to the president and chief executive officer, the Communications Department promotes WorkSafeNB's Vision, Mission, Mandate and Goals by delivering timely and relevant information in both official languages. The department produces social marketing campaigns, publications, websites and events. The department's priority is to support the board of directors in communicating its key initiatives.

Activities

Dedicated to developing and enhancing the flow of communications to WorkSafeNB's stakeholders and employees, the department's activities fall into four main categories: marketing and public relations, production, websites, and translation services.

Marketing and Public Relations

Social Marketing Campaigns

In 2010, WorkSafeNB launched the social marketing campaign *Little Things Matter*. The campaign reminds us that when it comes to workplace safety, little things can make a big difference and that details matter. Through simple but effective graphics, our television and radio commercials, cinema and bus ads, posters and rink boards point out how seemingly insignificant details – a spill on the floor, a ladder left uninspected, the bucket left unattended, a protruding nail – can result in significant injury. The campaign was also promoted through a contest in E-News, which asked subscribers for story submissions on “why little things matter” at their workplace.

Le plan de vérification de 2010 a compris 26 vérifications : 18 sont terminées ou presque, 6 sont en cours et 2 ont été remises à 2011. Environ 90 % des vérifications ont indiqué qu'on atteignait les objectifs. Deux vérifications ont relevé des faiblesses au niveau des contrôles internes et de la conformité aux politiques. Ces vérifications seront reprises en 2011.

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Service des communications appuie la vision, la mission, le mandat et les buts de Travail sécuritaire NB en offrant des renseignements pertinents en temps opportun dans les deux langues officielles. Le Service organise des campagnes de marketing social; produit des publications; maintient des sites Web; et coordonne des activités. Il vise surtout à aider le conseil d'administration à communiquer ses initiatives clés.

Activités

Le Service est engagé à assurer et à améliorer la communication avec les intervenants et les employés de Travail sécuritaire NB. Ses activités sont regroupées en quatre grandes catégories, soit le marketing et les relations publiques; la production; les sites Web; et les services de traduction.

Marketing et relations publiques

Campagnes de marketing social

En 2010, Travail sécuritaire NB a lancé une campagne de marketing social intitulée « Les plus petites choses comptent ». La campagne nous rappelle que lorsqu'il s'agit de la sécurité au travail, les plus petites choses peuvent faire toute la différence et les détails comptent. Par le biais d'images simples, mais efficaces, des annonces à la télévision, à la radio et dans les théâtres; des affiches; et de la publicité sur les autobus et dans les patinoires transmettent le message que des détails qui pourraient sembler peu importants (comme un déversement sur le plancher, une échelle qui n'a pas été inspectée, un seau qui n'a pas été rangé ou un clou qui dépasse) peuvent causer des blessures importantes. Afin de promouvoir la campagne, on a lancé un concours dans le bulletin électronique de Travail sécuritaire NB, intitulé *Cybernouvelles*, où on demandait aux abonnés d'illustrer « pourquoi les plus petites choses comptent » à leur lieu de travail.

Working with the Chief Compliance Office, the Communications Department developed and launched another safety campaign – *Buckle up and Stay Alive* – reminding drivers of motorized vehicles to use their seatbelts. Promotion included two weeks of radio ads in 16 markets; a news release; an employer letter; reminder decals; a hazard alert; a forklift safety quiz; and, a poster. Stories on the campaign were featured in E-News, the fall edition of Contact, and on the front page of the website.

Media Relations

The Communications Department prepares news releases, responds to inquiries, and co-ordinates responses to reporters from expert sources among WorkSafeNB staff. To inform and educate the public and stakeholders, kits containing fact sheets and program information is provided to the media at events and news conferences.

Event Management

The Communications Department plans and supports a variety of stakeholder events to promote healthy and safe workplaces in New Brunswick. The largest of these is the Annual Health and Safety Conference. In 2010, WorkSafeNB's 30th Annual Health and Safety Conference was held October 17-19 in Moncton, with 700 participants and a trade show, featuring 38 exhibit booths.

The conference featured a moving presentation by former Canadian Football League player Dan "The Safety Man." Comiskey, a passionate advocate for workplace safety, brought to his session a very personal perspective on the importance of workplace safety – industrial accidents claimed the life of his stepbrother and resulted in permanent brain injury to his father-in-law.

En collaboration avec le Bureau de l'agent principal de contrôle, le Service a élaboré et a lancé une autre campagne de sécurité intitulée « Attachez-vous pour la vie » qui vise à rappeler aux conducteurs de véhicules à moteur de porter leur ceinture de sécurité. La promotion comprenait des annonces à la radio dans 16 secteurs pendant deux semaines, un communiqué, une lettre aux employeurs, un autocollant, un avis de danger-alerte, un jeu-questionnaire sur la sécurité des chariots élévateurs et une affiche. On a également fait la promotion de la campagne dans *Cybernouvelles*; dans le numéro d'automne du bulletin intitulé *Contact*; et sur la première page du site Web.

Relations avec les médias

Le Service prépare des communiqués, répond à des demandes de renseignements et coordonne des réponses aux journalistes préparées par des employés spécialisés au sein de Travail sécuritaire NB. Pour renseigner et éduquer le public et les intervenants, il a remis des trousseaux contenant des fiches d'information et des renseignements sur les programmes aux médias lors d'activités et de conférences de presse.

Gestion des activités

Le Service planifie et appuie diverses activités à l'intention des intervenants afin de promouvoir la santé et la sécurité dans les lieux de travail néo-brunswickois. La conférence annuelle en matière de santé et de sécurité est l'activité la plus importante qu'il organise. En 2010, la 30^e conférence annuelle de Travail sécuritaire NB s'est déroulée à Moncton du 17 au 19 octobre et comptait 700 participants. Une exposition commerciale a eu lieu dans le cadre de la conférence et comptait 38 exposants.

Un ancien joueur de la Ligue canadienne de football, Dan Comiskey, a animé une séance à la conférence. M. Comiskey, un ardeur défenseur de la sécurité au travail, a une perspective très personnelle de l'importance de la sécurité au travail, puisque son frère par alliance est décédé dans un accident du travail et son beau-père a été atteint d'un traumatisme crânien permanent à la suite d'un accident du travail.

Another highlight was a plenary session hosted by Richard Hawk, whose innovative approach to safety has helped hundreds of companies reduce their injury rates for more than 20 years. Hawk drew on his musical talents and story-telling skills from his theatre background, as well as his extensive safety experience in the nuclear and construction industries, to deliver a presentation that was both informative and entertaining.

In addition to the plenary sessions hosted by Comiskey and Hawk, 24 other workshops were offered, including: Interviewing Skills for Incident Investigation; Electrical Safety for Non-Electricians; Compensation Fraud; Dollars and Sense of Safety; Confined Spaces in N.B.; Safety in Retail; and, How to Start and Measure a Wellness Program.

At the Company Recognition Awards Breakfast, DEW Engineering, of Miramichi, and the Canadian Red Cross, in Saint John, were recognized for their outstanding efforts in promoting safe workplaces. Along with our annual health and safety conference, the Communications Department provided similar support to the first WorkSafeNB Northeast Regional Safety Conference for Municipalities.

The Communications Department provided support for WorkSafeNB's participation in 12 trade shows. These included: Algonquin Health and Safety Fair; Atlantic Heavy Equipment Show; Atlantic National Home Show; Crowne Plaza Health and Safety Fair; Delta Health and Wellness Fair; Eastern College Trade Show; Human Resources Forum, Bathurst; Le salon de la forêt; Union of Municipalities of N.B. Trade Show; Association Francophone des Municipalités du N-B; Potatoes NB; and Safety Services N.B. Symposium on Safety.

Par ailleurs, Richard Hawk a animé une séance plénière à la conférence. Son approche novatrice envers la sécurité a aidé des centaines d'entreprises à réduire leur taux de blessures pendant plus de 20 ans. M. Hawk a mis en valeur ses talents musical et oratoire qui découlent de son expérience dans le théâtre, ainsi que sa vaste expérience en sécurité dans les domaines nucléaire et de la construction, pour transmettre un message à la fois informatif et divertissant.

Outre les séances plénières animées par Messieurs Comiskey et Hawk, la conférence présentait 24 ateliers, dont les techniques d'entrevue pour les enquêtes sur les incidents; la sécurité électrique à l'intention des travailleurs non électriciens; la fraude contre Travail sécuritaire NB; les coûts et les avantages de la sécurité; les espaces clos au Nouveau-Brunswick; la sécurité et le commerce de détail; et comment établir et évaluer un programme de mieux-être.

Deux entreprises, soit DEW Engineering and Development de Miramichi et la Croix-Rouge canadienne à Saint John, ont été reconnues lors du déjeuner de remise des prix pour les efforts exceptionnels qu'elles ont déployés en vue de promouvoir des lieux de travail sécuritaires. En plus de la conférence annuelle en matière de santé et de sécurité, le Service des communications a aidé à établir le programme et géré l'inscription de la première conférence en matière de santé et de sécurité de la Région du Nord-est, qui visait les municipalités.

Le Service a appuyé la participation de Travail sécuritaire NB à 12 expositions commerciales, y compris une exposition sur la santé et la sécurité à l'hôtel The Fairmont Algonquin; le Atlantic Heavy Equipment Show; le Atlantic National Home Show; une exposition sur la santé et la sécurité à l'hôtel Crowne Plaza; une exposition sur la santé et le mieux-être à l'hôtel Delta; une exposition commerciale au Eastern College; le forum des ressources humaines à Bathurst; le Salon de la forêt; l'exposition commerciale de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick; une exposition de Pommes de terre NB; et le symposium sur la sécurité de Services de sécurité Nouveau-Brunswick.

The Communications Department partners with several stakeholder groups each year to host a number of events. To commemorate the National Day of Mourning on April 28, the department collaborates with the New Brunswick Federation of Labour. In 2010, to promote North American Occupational Safety and Health (NAOSH) Week (May 2-8), the department partnered with the Canadian Society of Safety Engineering. In support of Disability Awareness Week (DAW), we helped host two Walk and Roll events and distributed information kits at the DAW legislative breakfast.

The Communications Department organized and hosted a public event that saw the official conveyance of 50 acres of land behind our rehabilitation centre in Grand Bay-Westfield to the Nature Trust of New Brunswick. The land, known as Blueberry Hill, houses diverse ecosystems and is comprised of walking trails, fields and marshes. The Nature Trust will conserve the property, making it available for all New Brunswickers to enjoy for generations to come.

Production

The Communications Department produces a number of print publications annually for those workers and employers without access to our online publications. These include *Contact*, WorkSafeNB's newsletter, a Day of Mourning poster, a calendar, the annual report and stakeholder report. In addition to these recurring publications, the department publishes a number of documents for both general and specific audiences. In 2010, the department produced 16 new publications and revised and reprinted an additional 31. These publications support our belief that education is the key to changing the safety culture in New Brunswick, and making New Brunswick a safer place to work and live.

The department supports the Planning and Policy department's work on behalf of the board of directors by publishing the Strategic Plan and Risk Assessment document.

Chaque année, le Service établit des partenariats avec plusieurs groupes d'intervenants afin d'accueillir un certain nombre d'activités. Pour souligner le Jour de deuil national le 28 avril, il collabore avec la Fédération des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick. En 2010, pour promouvoir la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail, qui s'est déroulée du 2 au 8 mai, il a établi un partenariat avec la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail. Pour souligner la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, il a aidé à organiser deux défis « Marche et roule » et a distribué des trousseaux d'information au déjeuner avec des membres de l'Assemblée législative organisé dans le cadre de la Semaine.

Le Service a organisé et accueilli un événement public pour le transfert d'une terre de 50 acres à la Fondation pour la protection des sites naturels du Nouveau-Brunswick. La terre, connue sous le nom de Blueberry Hill, est située derrière le Centre de rééducation de Travail sécuritaire NB, à Grand Bay-Westfield. Elle est formée de divers écosystèmes et comprend des sentiers de randonnée, des champs et des marais. La Fondation protégera la terre pour que tous les Néo-Brunswickois puissent s'en servir pendant de nombreuses années à venir.

Production

Le Service des communications produit un certain nombre de publications imprimées chaque année pour les travailleurs et les employeurs qui n'ont pas accès à ses publications en ligne. On retrouve *Contact*, le bulletin de Travail sécuritaire NB; une affiche sur le Jour de deuil national; un calendrier; le rapport annuel; et le rapport aux intervenants. En plus de ces publications périodiques, le Service publie certaines publications à l'intention du grand public et de groupes particuliers. En 2010, il a produit 16 nouvelles publications, et en a révisé et réimprimé 31. Ces publications appuient la croyance que l'éducation est essentielle pour changer la culture de sécurité au Nouveau-Brunswick et faire de la province un endroit où on peut vivre et travailler en toute sécurité.

Le Service appuie les efforts du Service de la planification et des politiques au nom du conseil d'administration en publiant le *Plan stratégique et évaluation des risques*.

Website

The Communications Department populates and maintains an intranet site as well as two external websites: *www.worksafenb.ca* and our youth website, *www.youthsafenb.ca*.

In 2010, a media page, fall protection portal and right to refuse portal were added, and visits to the website continued to increase, with close to 165,000 visits.

WorkSafeNB conducted a website usability study in 2010, consulting with workers, employers, health care providers, associations and municipalities from across New Brunswick. These stakeholders provided feedback on a number of areas, including: website navigation; content and reading level; access to relevant information; and, the promotion of health and safety topics. Several recommendations were made and subsequently reviewed, and approved recommendations have already been implemented or are scheduled to be included in a future release.

WorkSafeNB's monthly electronic newsletter, E-News, was upgraded in 2010, and the number of subscribers increased by 17.4%.

Translation Services

WorkSafeNB ensures that all our publications meet WorkSafeNB's obligations under the *Official Languages Act*. In 2010, The Communications Department's translation services, consisting of two translators and a translation co-ordinator, translated or managed the translation of 388,988 words.

Sites Web

Le Service ajoute du nouveau contenu et maintient un site intranet ainsi que deux sites externes, notamment *www.travailsecuritairenb.ca* et le site à l'intention des jeunes, *www.securitejeunessenb.ca*.

En 2010, le Service a ajouté une page de média ainsi que des portails sur la protection contre les chutes et le droit de refuser un travail dangereux au site Web. Le nombre de personnes qui ont visité le site a continué à augmenter et s'est chiffré à près de 165 000.

Dans le cadre d'une étude de convivialité du site Web effectuée en 2010, Travail sécuritaire NB a consulté des travailleurs, des employeurs, des fournisseurs de soins de santé, des associations et des municipalités de l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Ces intervenants ont donné des commentaires sur de nombreux aspects du site, y compris la navigation; le contenu et le niveau de langue; l'accès aux renseignements pertinents; et la promotion de sujets liés à la santé et à la sécurité. On a reçu plusieurs recommandations, lesquelles ont été examinées. Les recommandations approuvées ont déjà été mises en œuvre ou le seront lors de la prochaine diffusion du site Web.

Le bulletin électronique mensuel de Travail sécuritaire NB, *Cybernouvelles*, a été modifié en 2010, et le nombre d'abonnés a augmenté de 17,4 %.

Services de traduction

Travail sécuritaire NB veille à ce que toutes ses publications satisfont aux obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. En 2010, les services de traduction du Service des communications, qui sont formés de deux traductrices et d'un coordonnateur de la traduction, ont vu à la traduction de 388 988 mots.

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF 2010 FINANCIAL STATEMENTS AND OPERATING RESULTS

The Management Discussion and Analysis (MD&A) provides management's perspective on key issues that affect WorkSafeNB's current and future performance. The MD&A, prepared as at March 4, 2011, should be read in conjunction with the audited financial statements and supporting notes for the year ended December 31, 2010.

FORWARD-LOOKING STATEMENTS

This report contains forward-looking statements about certain matters that are by their nature subject to many risks and uncertainties, which may cause actual results to differ materially from the statements made herein. Forward-looking statements include, but are not limited to, WorkSafeNB's objectives, strategies, targeted and expected financial results, and the outlook for WorkSafeNB's business and for the New Brunswick and global economies. Risks and uncertainties include, but are not limited to, changing market, industry and general economic factors or conditions; changes in legislation affecting WorkSafeNB policies and practices; changes in accounting standards; the ability to retain and recruit qualified personnel; and other risks, known or unknown. The reader is hereby cautioned not to place undue reliance on these forward-looking statements.

OVERVIEW OF 2010 FINANCIAL RESULTS

WorkSafeNB recorded a surplus of \$105.5 million in 2010. This compares with a surplus of \$129.2 million in 2009. The surplus is the result of better than expected investment returns, claims costs and administration costs. Actual investment returns were 10.68% compared to budgeted returns of 7.12%. Actual claims and administration costs were \$188.7 million, which is 24.0% lower than the budgeted claims and administration costs of \$248.2 million. These operating results improved the funded position to \$122.2 million or 111.5%.

RAPPORT DE GESTION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2010

Le rapport de gestion représente le compte rendu de la direction portant sur les questions clés qui ont des répercussions sur le rendement actuel et futur de Travail sécuritaire NB. Le lecteur est invité à lire la section qui suit, établie au 4 mars 2011, conjointement avec les états financiers vérifiés et les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs relativement à certaines questions qui sont, en raison de leur nature, assujetties à de nombreux risques et à de nombreuses incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des énoncés présentés dans le présent rapport. Ces énoncés comprennent entre autres les objectifs, les stratégies, ainsi que les résultats financiers visés et prévus de Travail sécuritaire NB, en plus d'un aperçu des activités de Travail sécuritaire NB et de l'économie de la province et mondiale. Les risques et les incertitudes comprennent entre autres l'évolution du marché; les conditions ou les facteurs économiques de l'industrie et généraux; les modifications législatives ayant un effet sur les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB; les modifications de conventions comptables; la capacité de retenir et de recruter des employés compétents; et d'autres risques connus ou inconnus. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder trop d'importance à ces énoncés prospectifs.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2010

Travail sécuritaire NB a enregistré un excédent de 105,5 millions de dollars en 2010, comparativement à un excédent de 129,2 millions de dollars en 2009. L'excédent est attribuable à des revenus de placements supérieurs à ceux qui avaient été prévus ainsi qu'à des coûts de réclamation et des frais d'administration inférieurs à ceux qui avaient été prévus. Les revenus de placements réels se sont chiffrés à 10,68 %, comparativement aux revenus prévus au budget de 7,12 %. Les coûts de réclamation et les frais d'administration réels se sont élevés à 188,7 millions de dollars, ce qui est inférieur de 24,0 % aux coûts de réclamation et aux frais d'administration prévus au budget de 248,2 millions de dollars. En raison de ces résultats d'exploitation, la position de capitalisation de Travail sécuritaire NB s'est chiffrée à 122,2 millions de dollars ou 111,5 %.

FUNDING POLICY

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met. The assessment revenue raised in any year from assessed employers may include or be reduced by an amount designed to allow WorkSafeNB to attain its funding goal. The funded ratio at December 31, 2010 is 111.5% (2009 – 101.6%). Under the *Workers' Compensation Act*, a minimum funding level of 100% is required with any shortfall to be recovered over a period of five years.

KEY FINANCIAL DRIVERS

Employment and Accident Frequency

Work-related injuries arise from employment. Growth in New Brunswick's employment base and changes to accident frequencies are the primary drivers of WorkSafeNB's operations and the key determinants of the assessment rates that employers pay.

In recent years, the employment base in New Brunswick has been growing but accident frequency has generally been declining. Some of the forces driving the reduction in accident frequency are:

- An increased awareness of and acceptance of the need for good safety practices on the part of both workers and employers.
- The aging of the workforce (older workers tend to exhibit a lower accident frequency rate).
- WorkSafeNB's focus on high-risk industries.
- A shift in the nature of industry in the province from high accident risk industries to lower risk industries.
- Changes in the way work is done in the higher risk industries.

POLITIQUE DE CAPITALISATION

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées. Le revenu des cotisations qui est tiré pendant une année auprès des employeurs cotisés peut comprendre un montant ou en être réduit afin de permettre à Travail sécuritaire NB d'atteindre son objectif de capitalisation. Le pourcentage de capitalisation au 31 décembre 2010 se chiffre à 111,5 % (2009 – 101,6 %). En vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, un niveau de capitalisation minimum de 100 % est exigé, avec toute insuffisance devant être récupérée sur une période de cinq ans.

FACTEURS OPÉRATIONNELS CLÉS

Emplois et nombre d'accidents

Les blessures liées au travail se produisent en cours d'emploi. L'augmentation du nombre d'emplois au Nouveau-Brunswick et les changements au niveau du nombre d'accidents sont les principaux facteurs qui influent sur les activités de Travail sécuritaire NB et les principaux déterminants des taux de cotisation des employeurs.

Au cours des derniers exercices, le nombre d'emplois dans la province augmente, mais le nombre d'accidents diminue en général. La diminution du nombre d'accidents est attribuable à certains facteurs, notamment :

- la sensibilisation accrue des travailleurs et des employeurs au besoin d'avoir de bonnes pratiques en matière de sécurité;
- le vieillissement de la population active (les travailleurs plus âgés ont tendance à subir moins d'accidents);
- l'attention que porte Travail sécuritaire NB aux industries qui présentent des risques élevés;
- l'augmentation du nombre d'emplois au sein d'industries qui présentent moins de risques par rapport à ceux au sein d'industries à risques élevés;
- des changements au niveau de la façon dont le travail est effectué au sein d'industries à risques plus élevés.

Claim Duration

Recent indications suggest that claim duration is beginning to decline. Claim duration/severity is particularly important, as a relatively small number of claims accounts for a very sizable portion of benefit costs.

Inflation Rate

The inflation rate, or Canadian consumer price index (CPI) is a key driver because WorkSafeNB's future short-term disability, long-term disability, and survivor benefits are indexed annually based on the CPI.

The Bank of Canada's target for the core inflation rate is 2.0%. Over the past 10 years, the rate used for the indexation of lost-time benefits has ranged from a low of 0.73% to a high of 3.35%, with the average rate being 2.07%.

Investment Returns

WorkSafeNB collects assessments to cover the entire present and future expected costs of injuries incurred in a given year. The assessments collected are invested to produce an expected long-term average real return of 4.0%. This real return is the expected return in excess of inflation, as measured by the increase in the CPI. This return expectation is based on achieving investment returns similar to the historical long-term average returns for the asset classes in which the portfolio is invested.

Durée des réclamations

Il y a eu des indications récemment que la durée des réclamations a commencé à diminuer. La durée ou la gravité des réclamations est un facteur particulièrement important puisqu'un assez petit nombre de réclamations représente des coûts de réclamation assez considérables.

Taux d'inflation

Le taux d'inflation, ou l'indice des prix à la consommation (IPC), est un facteur déterminant puisque le montant des prestations d'invalidité à court terme, d'invalidité à long terme et de survivant futures est indexé chaque année en fonction de l'IPC.

Le taux d'inflation de base cible de la Banque du Canada se chiffre à 2,0 %. Au cours des dix derniers exercices, le taux d'indexation des prestations pour perte de gains a varié entre 0,73 % et 3,35 %, avec un taux moyen se chiffrant à 2,07 %.

Rendement des placements

Travail sécuritaire NB perçoit des cotisations pour satisfaire à tous les frais actuels et futurs prévus des accidents d'un exercice donné. Les cotisations perçues sont investies pour produire un rendement réel moyen à long terme prévu de 4,0 %. Le rendement réel est le rendement prévu au-delà de l'inflation, tel qu'il est déterminé par l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Cette attente quant au rendement est fondée sur l'atteinte de rendements des placements semblables aux rendements moyens à long terme pour les catégories d'actif dans lesquelles le portefeuille est investi.

Following a difficult first half of 2010, equity markets rallied strongly in the latter part of the year, generating a year of above-average returns. Equity investors' enthusiasm was likely buoyed by the U.S. Federal Reserve's decision in the fourth quarter to provide a further US\$600 billion of quantitative easing, and by the U.S. government's decision to maintain the Bush-era tax cuts. Canadian bonds also experienced solid gains for the year, with the DEX Universe Bond Index returning 6.74%. WorkSafeNB's investment portfolio earned returns of 10.68% in 2010. While the strong performance in 2009 and 2010 significantly improved WorkSafeNB's financial position and longer-term returns, the severe decline in 2008 has continued to make it difficult to achieve the expected average real return target of 4.0% over periods of less than 15 years, as equity returns trail their long-term averages. Over longer periods this objective has been met. The long-term fiscal strategy and investment policies document WorkSafeNB's strategy for maintaining investment and funding discipline in volatile markets.

WorkSafeNB's investment return for the 15 years ended December 31, 2010 has averaged 6.6%. Inflation for the same period has averaged 2.0%, resulting in an average real return of 4.6% for the period. This exceeds the expected real return objective by 0.6%.

While the expected average real return is 4.0% over long periods, over shorter periods the actual real rate of return can vary significantly due to short-term volatility in the financial markets where WorkSafeNB's portfolio is invested. Based on the market value of the investment portfolio at December 31, 2010, each 1% of annual investment return over or under the expected return of CPI plus 4.0% translates to an excess or shortfall of approximately \$10.1 million.

La première moitié de 2010 a été difficile pour les marchés des actions, mais ces derniers ont connu une forte reprise vers la fin de l'exercice, produisant des rendements au-dessus de la moyenne pour l'exercice. L'enthousiasme des investisseurs en actions a probablement été regonflé par la décision de la Réserve fédérale américaine au quatrième trimestre d'offrir une somme additionnelle de 600 milliards de dollars américains d'assouplissement quantitatif et par la décision du gouvernement américain de maintenir les réductions d'impôt du gouvernement Bush. Les obligations canadiennes ont également connu des gains solides pour l'exercice, avec l'indice des obligations de l'univers DEX produisant un rendement de 6,74 %. Le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB a connu un rendement de 10,68 % en 2010. Bien que le rendement fort en 2009 et en 2010 ait considérablement amélioré la position financière et les rendements à plus long terme de Travail sécuritaire NB, la diminution considérable enregistrée en 2008 a rendu difficile l'atteinte du rendement réel moyen prévu cible de 4,0 % sur des périodes de moins de 15 ans, puisque le rendement des marchés est légèrement inférieur à leur moyenne à long terme. Cet objectif a été atteint à plus long terme. La stratégie financière à long terme et les politiques de placement énoncent la stratégie de Travail sécuritaire NB visant à maintenir une discipline quant aux placements et au financement lors de conditions volatiles des marchés.

Le rendement des placements de Travail sécuritaire NB pour les quinze exercices se terminant le 31 décembre 2010 a atteint en moyenne 6,6 %. L'inflation pour cette même période s'est chiffrée en moyenne à 2,0 %, ce qui représente un rendement réel moyen de 4,6 % pour la période. Ce pourcentage est supérieur de 0,6 % à l'objectif prévu du rendement réel.

Bien que le rendement réel moyen prévu soit de 4,0 % à long terme, le taux de rendement réel peut varier considérablement au cours d'une plus courte période en raison de la volatilité à court terme des marchés financiers dans lesquels le portefeuille de Travail sécuritaire NB est investi. Selon la valeur marchande du portefeuille de placements au 31 décembre 2010, chaque 1 % de rendement de placements au-dessus ou au-dessous du rendement prévu de l'IPC en plus de 4,0 % se traduit en un excédent ou une insuffisance d'environ 10,1 millions de dollars.

Income Taxes

Income taxes are a key driver because loss of earnings benefits are based on a percentage of an injured workers pre-accident earnings after tax. Significant changes to income tax rates or income tax exemptions may have a material impact on WorkSafeNB's benefits liability.

REVENUES

WorkSafeNB's revenue is derived from two primary sources: assessment income and investment income. In 2010, revenues totaled \$294.2 million, an 8.5% decrease over 2009 revenues of \$321.4 million.

Assessment Income

Assessment income increased 5.3% from \$190.7 million in 2009 to \$200.8 million in 2010. Assessment income consists of revenue from self-insured employers and premiums from assessed employers. The provisional average assessment rate increased from \$2.03 in 2009 to \$2.08 in 2010. Employer payrolls increased from \$7.76 billion to \$8.02 billion, partly because of provincial economic growth and partly because of the annual increase to the maximum insurable earnings. In 2010, the maximum insurable earnings increased from \$55,400 to \$56,300.

Investment Income

Investment income fell from \$129.9 million in 2009 to \$93.3 million in 2010. Most of this decrease is attributable to a smaller change in unrealized gains on WorkSafeNB's equity investments for the year ended December 31, 2010.

Investment income is an important revenue stream for WorkSafeNB. It is relied on to supplement assessments to cover total expenses for the year. Built into the valuation of the benefits liabilities and into the assessment rate-setting model is the long-term assumption that WorkSafeNB's investments will generate an annual real rate of return of 4.0%. The primary goal of the investment portfolio is to earn a long-term average real return that meets or exceeds this actuarial net discount rate. In 2010, the real rate of return on the portfolio was 8.3%. For the 15-year period ended December 31, 2010, the annualized real rate of return on the portfolio was 4.6%.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu est un facteur déterminant parce que les prestations pour perte de gains sont calculées selon un pourcentage des gains après impôt que le travailleur blessé tirait avant son accident. Des changements importants apportés aux taux d'imposition ou aux exemptions d'impôt sur le revenu peuvent avoir une incidence considérable sur les engagements au titre des prestations de Travail sécuritaire NB.

REVENUS

Le revenu de Travail sécuritaire NB provient de deux principales sources, notamment le revenu des cotisations et le revenu de placements. En 2010, il s'est élevé à 294,2 millions de dollars, soit une diminution de 8,5 % par rapport à 2009 (321,4 millions de dollars).

Revenu des cotisations

Le revenu des cotisations s'est chiffré à 200,8 millions de dollars en 2010, comparativement à 190,7 millions de dollars en 2009, soit une augmentation de 5,3 %. Le revenu des cotisations provient des employeurs tenus personnellement responsables et d'employeurs cotisés. Le taux de cotisation moyen provisoire est passé de 2,03 \$ en 2009 à 2,08 \$ en 2010. La masse salariale des employeurs a augmenté pour se chiffrer à 8,02 milliards de dollars en 2010, comparativement à 7,76 milliards de dollars en 2009. L'augmentation est partiellement imputable à la croissance économique de la province et à l'augmentation annuelle du salaire cotisable maximum, qui est passé de 55 400 \$ à 56 300 \$ en 2010.

Revenu de placements

Le revenu de placements est passé de 129,9 millions de dollars en 2009 à 93,3 millions de dollars en 2010. La plus grande partie de cette diminution est attribuable à une plus petite variation des gains non matérialisés découlant de placements en actions de Travail sécuritaire NB pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Le revenu de placements est une source importante du revenu pour Travail sécuritaire NB. Il sert à compléter le revenu des cotisations en vue de satisfaire aux dépenses totales pour l'exercice. L'évaluation des engagements au titre des prestations et le modèle d'établissement des taux de cotisation tiennent compte de l'hypothèse à long terme selon laquelle les placements de Travail sécuritaire NB produiront un taux de rendement réel annuel de 4,0 %. Le but premier du portefeuille de placements est de produire un rendement réel moyen à long terme égal ou supérieur au taux d'actualisation net réel. En 2010, le taux de rendement réel du marché du portefeuille de placements s'est chiffré à 8,3 %. Pour la période de quinze ans se terminant le 31 décembre 2010, le taux de rendement réel annualisé du marché du portefeuille a été de 4,6 %.

INVESTMENT STRATEGY

The board of directors believes that WorkSafeNB's investment portfolio must be customized to reflect its purpose, time horizon, liquidity requirements, legal constraints and the risk tolerance of the stakeholders. The primary long-term investment risk is that the assets of the investment fund, together with the future income thereon, will be insufficient to pay the liabilities. The board relies on periodic asset liability studies to ensure that the investment strategy is suitable in light of the related liabilities.

Most of the investment portfolio is held to meet payment obligations that extend for many years into the future. As a consequence, the board takes a long-term approach to finding an acceptable risk/return trade-off via the investment strategy. WorkSafeNB's investment policies and practices are designed to maximize the probability of meeting its performance objectives over the long-term at an acceptable level of risk; from year-to-year, short-term fluctuations in financial markets could cause the investment portfolio to significantly over- or under-perform its long-term performance objectives.

The board believes that the most important factor in determining investment risk and return is asset mix. In 2006, the board completed an asset liability study, designed to help the board determine an appropriate asset mix given their risk tolerance, the nature of the liabilities, and WorkSafeNB's financial position. As a result of the study, the board made changes to the strategic long-term asset mix. The migration to the future target benchmark asset mix is scheduled to be completed over the next year.

WorkSafeNB's current benchmark asset mix consists of 26% Canadian bonds, 5% Canadian real return bonds, 20% Canadian equities, 20% U.S. equities, 18% international (EAFE) equities, 4% emerging markets equities and 7% real estate. The migration to the future target benchmark asset mix will involve reducing the Canadian bonds allocation to 25%, reducing the U.S. equities allocation to 18%, and increasing the allocation to real estate to 10%.

STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le conseil d'administration est d'avis que le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB doit être personnalisé pour refléter son but, l'horizon prévisionnel, les exigences par rapport à la liquidité, les contraintes juridiques et la tolérance des intervenants à l'égard du risque. Le principal risque des placements à long terme est que l'actif du portefeuille de placements et les revenus futurs ne seront pas suffisants pour satisfaire aux engagements. Le conseil d'administration se fonde sur des études périodiques de l'actif et du passif pour s'assurer que la stratégie de placement est adéquate compte tenu des engagements.

La principale partie du portefeuille de placements est détenue pour satisfaire aux engagements au titre des prestations qui s'échelonnent sur de nombreuses années à venir. Par conséquent, le conseil adopte une approche à long terme pour trouver un équilibre acceptable relativement au risque et au rendement, et ce, par le biais de la stratégie de placement. Les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB en matière de placements ont pour but d'accroître la probabilité d'atteindre les objectifs de rendement à long terme en assumant un niveau de risque acceptable. D'un exercice à un autre, les fluctuations à court terme des marchés financiers pourraient faire en sorte que les résultats du portefeuille de placements soient considérablement supérieurs ou inférieurs à ses objectifs de rendement à long terme.

Le conseil est d'avis que la composition de l'actif est le facteur le plus important pour déterminer le risque et le rendement des placements. En 2006, il a terminé une étude de l'actif et du passif qui avait pour but de l'aider à déterminer une composition de l'actif appropriée en tenant compte de la tolérance à l'égard du risque, de la nature des engagements et de la situation financière de Travail sécuritaire NB. Par suite de l'étude, il a décidé d'apporter des changements à la composition de l'actif à long terme. La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon le portefeuille de référence cible futur se fera au cours du prochain exercice.

La composition de l'actif selon le portefeuille de référence actuel de Travail sécuritaire NB est formée de 26 % d'obligations canadiennes, de 5 % d'obligations canadiennes à rendement réel, de 20 % d'actions canadiennes, de 20 % d'actions américaines, de 18 % d'actions internationales (EAFE), de 4 % d'actions des marchés naissants et de 7 % de biens immobiliers. La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon le portefeuille de référence cible futur comprendra la réduction des obligations canadiennes pour se chiffrer à 25 %, la réduction des actions américaines pour devenir 18 % et l'augmentation des biens immobiliers pour se chiffrer à 10 %.

The movement towards the future target benchmark asset mix is designed to reduce the volatility in WorkSafeNB's annually reported operating income, funded ratio and assessment rates. WorkSafeNB plans to conduct another asset liability study in 2011.

WorkSafeNB's investment strategy is documented in the Statement of Investment Philosophy and Beliefs policy and the Investment Goals and Objectives policy. The Statement of Investment Philosophy and Beliefs policy documents the governance structure for investments, the board's commitment to a disciplined approach to investing, the board's view on diversification and the importance of the asset allocation decision, along with the board's view on ethics and investment education. The Investment Goals and Objectives policy identifies the strategic long-term asset mix, the performance objectives, and defines eligible investments and limits on risk concentrations. All of WorkSafeNB's investments are managed by independent external investment managers. The compliance of these portfolio managers with policy is monitored regularly. To minimize the volatility of returns, WorkSafeNB's portfolio is diversified among asset classes, industry sectors, geographic locations and individual securities. WorkSafeNB further diversifies by selecting investment managers with varying investment mandates and styles.

EXPENSES

WorkSafeNB has three main categories of expenses: claims costs, administration costs and the costs of legislative obligations. In 2010, expenses decreased by 1.8% from \$192.2 million to \$188.7 million.

Claims Costs

As reported in the Statement of Operations and Fund Balance, claims costs represent costs incurred in the current year for current and prior year injuries. In 2010, these costs totalled \$148.7 million, a 3.7% decrease from the \$154.4 million incurred in 2009. This decrease is attributable to favourable experiences in short-term and long term disability costs, and, to a lesser extent, a lower than assumed benefit inflation rate. The decrease was offset by an unfavourable experience in health care costs.

La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon le portefeuille de référence cible futur a pour but de réduire la volatilité du bénéfice d'exploitation, du pourcentage de capitalisation et des taux de cotisation annuels de Travail sécuritaire NB. Une autre étude de l'actif et du passif est prévue en 2011.

La stratégie de placement de Travail sécuritaire NB est documentée dans les politiques intitulées « Énoncé de philosophie et de principes en matière de placements » et « Objectifs de placement ». L'« Énoncé de philosophie et de principes en matière de placements » présente la structure de gouvernance relative aux placements; l'engagement du conseil d'administration envers une approche d'investissement méthodique; l'avis du conseil relativement à la diversification; l'importance de la répartition de l'actif; et l'avis du conseil quant au code de déontologie et à l'éducation en matière de placements. La politique intitulée « Objectifs de placement » présente la composition stratégique de l'actif à long terme, les objectifs de rendement, les placements admissibles et les niveaux de risque acceptables. Travail sécuritaire NB fait appel aux services de gestionnaires de placements indépendants de l'extérieur pour gérer tous ses placements. L'observation des politiques de placement par ces gestionnaires de placements est évaluée à intervalles réguliers. Pour minimiser la volatilité des rendements, le portefeuille de Travail sécuritaire NB est diversifié en fonction des catégories de l'actif, des secteurs d'activité, des régions géographiques et des titres individuels. Travail sécuritaire NB diversifie davantage en choisissant des gestionnaires de placements ayant des philosophies et des styles qui varient.

DÉPENSES

Travail sécuritaire NB a trois grandes catégories de dépenses, soit les frais engagés au titre des réclamations, les frais d'administration et les obligations prévues par la loi. En 2010, les dépenses sont passées de 192,2 millions de dollars à 188,7 millions de dollars, soit une diminution de 1,8 %.

Frais engagés au titre des réclamations

Comme l'indique l'état des Résultats d'exploitation et solde du fonds, les frais engagés au titre des réclamations sont les coûts engagés pendant l'exercice en cours pour les accidents des exercices courants et antérieurs. En 2010, ces coûts se chiffraient à 148,7 millions de dollars, soit une diminution de 3,7 % par rapport à 2009 (154,4 millions de dollars). Cette diminution est attribuable à une expérience favorable au niveau des coûts d'invalidité à long terme et à court terme et, dans une moindre mesure, au taux d'inflation des prestations qui était plus bas que prévu. La diminution a été contrebalancée par une expérience défavorable au niveau des coûts d'assistance médicale.

Benefits Liabilities

Benefits liabilities increased 1.1% from \$1,035.9 million to \$1,047.8 million. The \$11.9 million increase is the net of claims costs incurred of \$148.8 million over claims payments made of \$136.9 million.

2010 Legislative Obligations

WorkSafeNB is required by legislation to reimburse the provincial government for operating costs of the workers' and employers' advocates. In 2010, WorkSafeNB incurred \$896,966 for these costs (2009 – \$979,698).

In 2010, WorkSafeNB provided \$440,000 (2009 – \$440,000) of financial assistance to two safety associations in accordance with the *Workers' Compensation Act*. The money paid is levied against all employers in the industries represented by the safety associations and is included as part of assessment income.

RISKS

Like any other organization, WorkSafeNB is susceptible to risks that, if unmitigated, could lead to significant financial consequences. WorkSafeNB has established financial expenditure controls, policies, directives and procedures to assist in minimizing risks. An internal audit department, which reports to the president and chief executive officer and the board's Financial Services Evaluation Committee, regularly carries out operational and financial audits to test for compliance.

The risks that have the most severe consequences relate to benefit costs and investment performance.

Benefit Costs

Benefit costs are susceptible to many variables, including the state of the provincial economy; major projects; shifts in the nature of work in the province; worker and employer attitudes to health and safety; an aging workforce; employers' return-to-work practices; WorkSafeNB's effectiveness in processing and managing claims; and, appeal decision results.

Engagements au titre des prestations

Les engagements au titre des prestations sont passés de 1 035,9 à 1 047,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,1 %. L'augmentation de 11,9 millions de dollars représente la différence entre les frais engagés au titre des réclamations, soit 148,8 millions de dollars, et les paiements au titre des réclamations, soit 136,9 millions de dollars.

Obligations prévues par la loi pour 2010

Travail sécuritaire NB est tenu par la loi de rembourser le gouvernement provincial de tous les frais des défenseurs des droits du travailleur et de l'employeur. En 2010, il a engagé des frais de 896 966 \$ (2009 – 979 698 \$).

En 2010, Travail sécuritaire NB a fourni une aide financière de 440 000 \$ (2009 – 440 000 \$) à deux associations de sécurité conformément à la *Loi sur les accidents du travail*. La somme versée est prélevée auprès de tous les employeurs des industries représentées par les associations de sécurité et fait partie du revenu des cotisations.

RISQUES

Comme tout autre organisme, Travail sécuritaire NB est exposé à des risques qui, s'ils ne sont pas atténués, pourraient entraîner des conséquences financières graves. Il a mis en place des mesures de contrôle des dépenses, des politiques, des directives et des procédures pour aider à minimiser les risques. Le Service de la vérification interne, qui relève du président et chef de la direction ainsi que du Comité d'évaluation des services financiers du conseil d'administration, effectue périodiquement des vérifications des états financiers et de gestion pour évaluer la conformité.

Les risques qui comportent les conséquences les plus graves ont trait aux coûts des prestations et au rendement des placements.

Coûts des prestations

De nombreux facteurs influent sur les coûts des prestations, y compris l'économie de la province; les projets de grande envergure; l'évolution de la nature des emplois dans la province; l'attitude des travailleurs et des employeurs envers la santé et la sécurité; le vieillissement de la population active; les pratiques des employeurs relativement à la reprise du travail; l'efficacité de Travail sécuritaire NB en ce qui a trait au traitement et à la gestion des réclamations; et les résultats quant aux décisions prises sur les appels.

Non-controllable risks include the potential for legislated new benefits or expanded coverage of diseases, especially if applied retroactively. The occurrence of these types of events could carry substantial financial liability if introduced in New Brunswick.

Investment Performance

The board is responsible for setting WorkSafeNB's investment policy and has determined its asset mix policy using the results of an asset liability study which considered the nature of the liabilities, the board's risk tolerance and WorkSafeNB's financial position. The board and management have also established policies and directives to ensure that there are adequate internal control and risk-mitigation procedures in place for WorkSafeNB's investments. However, some investment risks are not directly controllable, such as significant market swings, geopolitical risks, and interest rate changes driven by the fiscal and trade policies of other countries. Significant year-to-year volatility in WorkSafeNB's reported results as a result of fluctuations in the market value of investments is likely to continue.

Strategic Plan and Risk Assessment

The context in which WorkSafeNB makes its strategic decisions is continuously changing. Trends and events within New Brunswick and across Canada are intricately linked to the achievement of our vision of *Healthy and safe workplaces in New Brunswick*. Factors in the internal and external environment in which WorkSafeNB operates, pose risks as well as opportunities for the organization. The board of directors must consider these environmental, economic, and societal factors when making decisions for WorkSafeNB's future.

Within this changing context, the board of directors annually makes decisions to either reaffirm or adjust WorkSafeNB's strategic direction. Based on its analysis in 2010, the board:

- Reaffirmed its Vision, Mission, Mandate, Values, and Goals.
- Identified 20 risks to achieving its direction.
- Adjusted its five safety strategies and reaffirmed 25 strategies established to manage risks and achieve our goals.
- Resourced 89 priorities related to legislative amendments, policy, policy evaluation, and stakeholder engagement.

Les risques non contrôlables comprennent la possibilité de nouvelles prestations établies par la loi ou un plus grand nombre de maladies admissibles, surtout si les dispositions législatives entrent en vigueur de façon rétroactive. Ce type d'événement pourrait avoir une incidence financière importante s'il était accepté au Nouveau-Brunswick.

Rendement des placements

Le conseil d'administration est chargé d'établir la politique de placement de Travail sécuritaire NB et il a déterminé la composition de l'actif en se fondant sur les résultats de l'étude de l'actif et du passif qui tenait compte de la nature des engagements, de la tolérance à l'égard du risque et de la situation financière de Travail sécuritaire NB. Le conseil et la direction ont également établi des politiques et des directives en vue d'assurer qu'il existe des procédures adéquates relativement au contrôle interne et à l'atténuation des risques pour ce qui est des placements de Travail sécuritaire NB. Toutefois, certains risques de placement ne peuvent être contrôlés directement, comme les fluctuations importantes du marché, les risques géopolitiques, et les changements sur le plan des taux d'intérêt provenant de politiques budgétaires et commerciales d'autres pays. Il est probable que la volatilité marquée des résultats financiers de Travail sécuritaire NB d'un exercice à un autre par suite des fluctuations de la valeur marchande des placements se poursuivra.

Plan stratégique et évaluation des risques

Le contexte dans lequel Travail sécuritaire NB prend ses décisions stratégiques change continuellement. Les tendances et les événements au Nouveau-Brunswick et dans l'ensemble du Canada sont intimement liés à la réalisation de sa vision de « lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick ». Ces tendances, ainsi que les facteurs au sein des environnements interne et externe dans lequel Travail sécuritaire NB exerce ses activités, représentent à la fois des risques et des possibilités pour l'organisme. Le conseil d'administration doit tenir compte de ces facteurs environnementaux, économiques et sociaux, dans les décisions qu'il prend au sujet de l'avenir de Travail sécuritaire NB.

Chaque année, le conseil prend des décisions en vue de réaffirmer ou de modifier l'orientation stratégique de Travail sécuritaire NB selon le contexte changeant. En se fondant sur son analyse de 2010, le conseil :

- a réaffirmé la vision, la mission, le mandat, les valeurs et les buts;
- a relevé 20 risques par rapport à l'atteinte de son orientation;
- a modifié ses cinq stratégies de sécurité et a réaffirmé 25 stratégies nécessaires pour gérer ces risques et atteindre les buts;
- a affecté des ressources à 89 priorités relatives aux modifications législatives, aux politiques, à l'évaluation des politiques et à l'engagement des intervenants.

These decisions will guide WorkSafeNB and its stakeholders as it continues to promote safer workplaces and provide the best possible benefits within a balanced system.

The 2010 to 2015 Strategic Plan & Risk Assessment is available at www.worksafenb.ca.

TRANSITION TO INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING STANDARDS (IFRS)

In February 2008, the Canadian Accounting Standards Board (AcSB) confirmed that publicly accountable enterprises will be required to adopt International Financial Reporting Standards (IFRS). IFRS will replace current Canadian GAAP for those enterprises. For WorkSafeNB, IFRS will be effective for interim and annual periods beginning January 1, 2011, including the preparation and reporting of one year of comparative figures.

WorkSafeNB has evaluated the impacts and implications from its conversion to IFRS. The key impacts include expanded disclosure requirements for benefits liabilities, revaluation of land and buildings to fair value, and recognition of actuarial gains/losses on post-employment benefits in the year they occur. None of the changes are expected to have a material impact on the financial statements. However, the International Accounting Standards Board (IASB) is working on a project that will likely result in significant changes to IFRS 4 – Insurance Contracts. These changes may have a material impact on WorkSafeNB's financial statements.

FUTURE OUTLOOK

WorkSafeNB's challenge in the near term will be to manage the business in light of economic uncertainty and to maintain the disciplined approach to managing the investment portfolio in turbulent markets. To achieve these goals, WorkSafeNB's business priorities are to build on those operational and financial strategies that have contributed to organizational success. Management will closely monitor economic and operating trends to proactively develop effective responses to emerging business issues.

Ces décisions orienteront Travail sécuritaire NB et ses intervenants pour continuer à promouvoir des lieux de travail plus sécuritaires et offrir les meilleures prestations possibles au sein d'un régime équilibré.

Vous pouvez vous procurer le *Plan stratégique et évaluation des risques 2010-2015* en ligne à l'adresse www.travailsecuritairenb.ca.

TRANSITION AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'adopter les normes internationales d'information financière (IFRS). Les normes remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada chez ces entreprises. Pour Travail sécuritaire NB, les IFRS s'appliqueront aux états financiers intermédiaires et annuels à compter du 1^{er} janvier 2011, y compris la préparation et la communication de chiffres comparatifs pour un exercice.

Travail sécuritaire NB a évalué les effets et les conséquences de la conversion aux IFRS. Les principaux effets comprennent des obligations élargies quant aux informations sur les engagements au titre des prestations; la réévaluation des terrains et des bâtiments à leur juste valeur; et la comptabilisation des pertes ou des gains actuariels relativement aux avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice pendant lequel ils surviennent. On prévoit qu'aucune des modifications n'aura d'incidence importante sur les états financiers. Cependant, le Conseil des normes comptables internationales travaille à un projet qui entraînera probablement des changements importants à IFRS 4 – *Contrats d'assurance*. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de Travail sécuritaire NB.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le défi à court terme auquel Travail sécuritaire NB devra faire face a trait à la gestion des affaires compte tenu des incertitudes économiques et du maintien de l'approche méthodique relativement à la gestion du portefeuille de placements au sein des marchés turbulents. Pour atteindre ces buts, Travail sécuritaire NB prévoit faire fond sur les stratégies opérationnelles et financières qui ont contribué à la réussite de l'organisme. La direction surveillera de près les tendances économiques et opérationnelles afin de préparer des réponses efficaces aux nouvelles questions qui ont trait aux affaires, et ce, de façon proactive.

BUSINESS OUTLOOK

Claims management

WorkSafeNB continues to look for opportunities to improve outcomes. Maintaining current service levels and improving on an already high level of quality will be challenging tasks in the face of escalating costs and a tight market for qualified staff. However, the proven effectiveness of WorkSafeNB's service delivery model is a solid platform for continuing success, relying on the dedication and professionalism of its staff to deliver services with care, compassion, efficiency, promptness, and fairness.

WorkSafeNB has entered into an agreement with the Dalhousie Medical School for partial funding for a research chair in occupational medicine. The annual commitment of \$150,000 is for a five-year period beginning in 2010. This partnership should assist WorkSafeNB in meeting its return to work and balance goals and improve overall service delivery.

Financial management

Given the uncertainty and risks associated with global markets, the ongoing challenge for WorkSafeNB's financial management is to maintain a planning and decision-making process to protect the integrity and stability of the Accident Fund.

New Brunswick economy

The reversal of the unfavourable commodity market is a good foundation for a fairly broad recovery for New Brunswick's economy. Economic rebound is expected to be led largely by the manufacturing sector and driven by growth in exports but restrained by softening in construction activity and winding down of major capital projects.

The continued improvement of the global economy in 2011 will boost demand for the province's goods and services, and the resumption of job creation is expected to support modest gains in consumer spending.

PERSPECTIVES COMMERCIALES

Gestion des réclamations

Travail sécuritaire NB continue à chercher des façons d'améliorer les résultats. Ce sera un défi de maintenir les niveaux de services actuels et d'améliorer le niveau de qualité déjà élevé compte tenu des coûts croissants et du marché limité pour des employés compétents. Toutefois, l'efficacité prouvée du modèle de prestation de services de Travail sécuritaire NB constitue une base solide qui permettra d'assurer un succès continu, en se fondant sur le dévouement et le professionnalisme de ses employés qui offrent des services efficaces et rapides, et ce, avec soin, compassion et équité.

Travail sécuritaire NB a établi une entente avec la faculté de médecine de la Dalhousie University en vue du financement partiel d'une chaire de recherche en médecine du travail. L'engagement annuel se chiffre à 150 000 \$ pour une période de cinq ans à compter de 2010. Ce partenariat devrait aider Travail sécuritaire NB à atteindre ses buts en matière de reprise du travail et d'équilibre, ainsi qu'à améliorer la prestation de services en général.

Gestion financière

Étant donné l'incertitude et les risques liés aux marchés mondiaux, le défi continu relativement à la gestion financière de Travail sécuritaire NB consiste à planifier le processus de prise de décision de façon à protéger l'intégrité et la stabilité de la caisse des accidents.

Économie du Nouveau-Brunswick

Le virement du marché des produits de base défavorable constitue une bonne base pour une reprise économique assez importante pour le Nouveau-Brunswick. On prévoit qu'un redressement économique sera attribuable en grande partie au secteur de la fabrication et provoqué par une croissance au niveau des exportations, mais qu'il sera limité par un ralentissement des activités de construction et la réduction progressive des grands projets d'immobilisations.

La croissance continue de l'économie mondiale en 2011 fera augmenter la demande de biens et de services de la province, et on prévoit que la reprise de la création d'emplois donnera lieu à une légère augmentation des dépenses de consommation.

2011 assessment rate

In 2011, the provisional assessment rate will decrease from \$2.08 to \$2.00 per \$100 of insurable earnings. This decrease is attributable to declining accident frequency and claims costs, while insurable earnings continue to grow.

Facing the future

Looking toward the future, WorkSafeNB faces some challenges:

- Recent events in financial markets have had a material impact on overall funding levels, which reinforces the need for a strong funding policy.
- Staff attraction and retention challenges will need to be analyzed and WorkSafeNB will need to consider innovations that will help attract, develop and retain talented staff.

WorkSafeNB is prepared to face these challenges through ongoing stakeholder consultation on key issues; ongoing innovation of its business; development of online systems enabling its clients to transact their WorkSafeNB business simply and efficiently; employee retention and development strategies aimed at ensuring that the organization continues to be a top employer; and, closely monitoring economic and operating trends to proactively develop effective responses to emerging business issues.

Together with its partners, WorkSafeNB will continue to look for ways to minimize the impact of workplace illness and injury for New Brunswickers and their employers. Through clear focus on the core business and commitment to its core values, WorkSafeNB remains well poised to face the future.

Taux de cotisation moyen de 2011

En 2011, le taux de cotisation moyen provisoire passera de 2,08 \$ à 2,00 \$ par tranche de 100 \$ des salaires cotisables. Cette diminution est attribuable au nombre d'accidents et aux coûts de réclamation à la baisse, et aux salaires cotisables qui continuent à augmenter.

Face à l'avenir

Travail sécuritaire NB devra relever certains défis pour faire face à l'avenir :

- Des événements récents au niveau des marchés financiers ont eu une incidence importante sur les niveaux de capitalisation généraux, ce qui renforce le besoin d'avoir une politique de capitalisation solide.
- Les défis qui ont trait à l'embauchage et au maintien en service d'employés devront être analysés et Travail sécuritaire NB devra trouver de nouvelles façons d'attirer, de perfectionner et de maintenir des employés compétents.

Travail sécuritaire NB est prêt à faire face à ces défis par le biais de la consultation continue avec ses intervenants sur des questions clés; de l'innovation continue par rapport à ses activités; de l'élaboration de systèmes en ligne pour permettre à ses clients d'effectuer leurs transactions avec Travail sécuritaire NB de façon simple et efficace; de stratégies de maintien en service et de perfectionnement d'employés visant à faire en sorte que l'organisme continue à être l'un des meilleurs employeurs; et de la surveillance de près de tendances économiques et opérationnelles afin de préparer des réponses efficaces aux nouvelles questions qui ont trait aux affaires.

Conjointement avec ses partenaires, Travail sécuritaire NB continuera à chercher des façons de minimiser l'effet des maladies professionnelles et des accidents du travail sur les travailleurs néo-brunswickois et leur employeur. En mettant clairement l'accent sur ses activités de base et son engagement envers ses valeurs fondamentales, il demeure prêt à faire face à l'avenir.

MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

WorkSafeNB's financial statements were prepared by management, which is responsible for the integrity and fairness of the data presented, including significant accounting judgments, estimates and actuarial assumptions. This responsibility includes selecting and applying appropriate accounting principles and actuarial assumptions consistent with those generally accepted in Canada.

In discharging its responsibility for the integrity and fairness of the financial statements, management maintains the internal controls necessary to provide reasonable assurance that relevant and reliable financial information is produced, and that assets are properly safeguarded. The Internal Audit Department conducts reviews to ensure that WorkSafeNB's internal controls and procedures are adequate, consistent, and applied uniformly.

The board of directors is responsible for evaluating management in the performance of financial reporting responsibilities, and has approved the financial statements included in this Annual Report. The board of directors is assisted by the Financial Services Evaluation Committee, which reviews and recommends approval of the financial statements and meets periodically with management, the independent actuaries, the independent auditors and the internal auditor, concerning internal controls and all other matters relating to financial reporting.

Morneau Shepell, WorkSafeNB's independent consulting actuary, has completed an actuarial valuation of the benefits liabilities included in WorkSafeNB's financial statements and reported thereon in accordance with accepted actuarial principles.

Grant Thornton, WorkSafeNB's independent auditors, has performed an audit of WorkSafeNB's financial statements in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. The Auditors' Report outlines the scope of this independent audit and includes the opinion expressed on the financial statements.



Peter Murphy

Acting President and Chief Executive Officer



Tim Petersen

Acting Vice-President, Corporate Services and Chief Financial Officer

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Travail sécuritaire NB ont été dressés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité des données présentées, notamment des estimations, des hypothèses actuarielles et des jugements comptables importants. Cette responsabilité inclut le choix et l'application d'hypothèses actuarielles et de principes comptables appropriés, conformes à ceux généralement reconnus du Canada.


Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction exerce les contrôles internes qui s'imposent de façon que l'utilisateur soit raisonnablement assuré que l'information financière livrée est pertinente et fiable et que l'actif est adéquatement protégé. Le Service de la vérification interne effectue des examens pour s'assurer que les contrôles et méthodes internes de Travail sécuritaire NB sont appropriés, uniformes et effectués d'une façon uniforme.

Le conseil d'administration a la responsabilité d'évaluer la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers figurant dans le présent rapport annuel. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité d'évaluation des services financiers, qui examine les états financiers et en recommande l'approbation, et rencontre périodiquement la direction, les actuaires indépendants, les vérificateurs indépendants ainsi que le vérificateur interne pour discuter des contrôles internes et de toutes les autres questions reliées à l'information financière.

Morneau Shepell, cabinet d'actuaire-conseils indépendant auprès de Travail sécuritaire NB, a effectué une évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations figurant dans les états financiers de Travail sécuritaire NB ainsi qu'a fait rapport à ce sujet conformément aux principes actuariels reconnus.

Le cabinet Grant Thornton, les vérificateurs indépendants de Travail sécuritaire NB, a effectué une vérification des états financiers de Travail sécuritaire NB conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Le rapport des vérificateurs contient la description de l'étendue de cette vérification indépendante et l'expression de leur opinion sur les états financiers.

Le président et chef de la direction par intérim,



Peter Murphy

Le vice-président aux Services généraux et principal agent financier par intérim,



Tim Petersen

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Actuarial Statement of Opinion

I have completed the actuarial valuation of the benefit liabilities of WorkSafeNB as at December 31, 2010 (the “valuation date”). Details of the data, actuarial assumptions, valuation methods and results are included in the actuarial valuation report as at the valuation date, of which this statement of opinion forms part. In my opinion:

1. The estimate of the actuarial liabilities as at the valuation date is \$899,760,000 for assessed employers and \$148,064,000 for self-insured employers for a total of \$1,047,824,000. This includes provisions for benefits and future administrative expenses expected to be paid after the valuation date for claims that occurred on or before the valuation date. It also includes a provision for potential long latency occupational disease claims associated with exposure that occurred on or before the valuation date.

The liability as at the valuation date for pension contributions and accumulated interest already set aside by WorkSafeNB up to the valuation date for purposes of providing pension benefits at age 65 to injured workers and dependent spouses of deceased workers is included in the above figures and was obtained from WorkSafeNB's Corporate Services Division staff. Also included in the liabilities is an amount of \$676,604, which was due and payable to the Workers' Rehabilitation Centre as at the valuation date, and is included with claims payments in WorkSafeNB's annual financial statements.

2. The valuation is based on the provisions of the *Workers' Compensation Act* of New Brunswick and on WorkSafeNB's policies and practices in effect on the valuation date. Only benefits covered by the *Workers' Compensation Act* are included in this valuation.
3. The data on which the valuation is based were provided by WorkSafeNB. We applied such checks of reasonableness of the data as we considered appropriate, and have concluded that the data are sufficient and reliable to permit a realistic valuation of the liabilities of WorkSafeNB.
4. The actuarial assumptions adopted in computing the liabilities are adequate and appropriate, and the methods used are in accordance with accepted actuarial practice for workers' compensation organizations in Canada. The economic assumptions are consistent with WorkSafeNB's long-term fiscal strategy and investment policies. The discount rates used are disclosed in note 9 to the financial statements.



Conrad Ferguson, F.C.I.A.
Morneau Shepell
February 2011

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Énoncé d'opinion

J'ai procédé à l'évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2010 (la « date d'évaluation »). Les données, les hypothèses actuarielles, les méthodes d'évaluation et les résultats sont détaillés dans le rapport d'évaluation actuarielle à la date d'évaluation; le présent énoncé d'opinion est partie intégrante de ce rapport. À mon avis :

1. L'estimation du passif actuariel à la date d'évaluation est de 899 760 000 \$ pour les employeurs cotisés et de 148 064 000 \$ pour les employeurs tenus personnellement responsables, pour un total de 1 047 824 000 \$. Ces chiffres tiennent compte des dispositions pour les prestations et les frais d'administration futurs qu'on prévoit payer après la date d'évaluation pour des réclamations survenues à la date d'évaluation ou avant. Ils tiennent également compte d'une disposition pour les réclamations pour maladies professionnelles de longue latence liées à une exposition survenue à la date d'évaluation ou avant.

À la date d'évaluation, les engagements relatifs aux cotisations de pension et aux intérêts courus déjà réservés par Travail sécuritaire NB jusqu'à la date d'évaluation pour pourvoir au versement de pensions aux travailleurs blessés et aux conjoints survivants à partir de l'âge de 65 ans sont compris dans les chiffres ci-dessus et ont été fournis par le personnel de la Division des services généraux de Travail sécuritaire NB. Les engagements englobent également une somme de 676 604 \$ qui est exigible au Centre de rééducation professionnelle à la date d'évaluation et est comprise dans les paiements au titre des réclamations aux états financiers annuels de Travail sécuritaire NB.

2. L'évaluation est fondée sur les dispositions de la *Loi sur les accidents du travail* du Nouveau-Brunswick ainsi que sur les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB en vigueur à la date d'évaluation. L'évaluation ne comprend que les prestations relevant de la *Loi sur les accidents du travail*.

3. Travail sécuritaire NB a fourni les données sur lesquelles s'appuie notre évaluation. Nous avons effectué les vérifications du caractère raisonnable des données que nous jugeons appropriées et avons déterminé que les données sont suffisantes et fiables pour permettre une évaluation réaliste des engagements de Travail sécuritaire NB.

4. Les hypothèses actuarielles choisies dans le calcul des engagements sont adéquates et appropriées, et les méthodes utilisées sont conformes à la pratique actuarielle reconnue chez les organismes chargés de l'indemnisation des travailleurs au Canada. Les hypothèses économiques sont en accord avec la stratégie financière à long terme et les politiques de placement de Travail sécuritaire NB. Les taux annuels d'actualisation utilisés sont présentés à la note 9 afférente aux états financiers.



Conrad Ferguson, F.I.C.A.
Morneau Shepell
Février 2011

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Auditors' Report

To the board of directors:

We have audited the accompanying financial statements of Workplace Health, Safety and Compensation Commission of New Brunswick (operating as WorkSafeNB), which comprise the balance sheet as at December 31, 2010, the statement of operations and fund balance and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to WorkSafeNB's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of WorkSafeNB's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of WorkSafeNB as at December 31, 2010, and its financial performance and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Saint John, New Brunswick
March 4, 2011



Grant Thornton LLP
Chartered Accountants

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Rapport des auditeurs

Au conseil d'administration

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick (sous le titre Travail sécuritaire NB), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, les états des résultats d'exploitation et solde du fonds et l'état des mouvements de la trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2010 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses mouvements de la trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Saint John (Nouveau-Brunswick)

Le 4 mars 2011



Grant Thornton LLP
Comptables agréés

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Balance Sheet

December 31, 2010

	2010 (000s)	2009 (000s)
ASSETS		
Cash and short-term investments	\$ 28,374	\$ 51,092
Receivables (Note 3)	13,101	12,980
Recoverable benefits liabilities	140,989	140,236
Investments (Notes 4 and 5)	995,271	853,447
Capital assets (Note 6)	7,818	7,467
Other assets	817	744
	<u>\$ 1,186,370</u>	<u>\$ 1,065,966</u>
LIABILITIES AND FUND BALANCE		
Payables and accruals (Note 7)	\$ 16,328	\$ 13,268
Benefits liabilities (Notes 8 and 9)	1,047,824	1,035,943
Total liabilities	1,064,152	1,049,211
Fund balance	122,218	16,755
	<u>\$ 1,186,370</u>	<u>\$ 1,065,966</u>

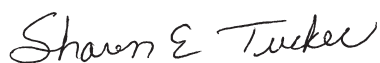
On behalf of the board of directors:



Danny King
Financial Services Evaluation Committee, Board of Directors



David Ellis
Financial Services Evaluation Committee, Board of Directors



Sharon Tucker
Chairperson, Board of Directors

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Bilan

au 31 décembre 2010

	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)
ACTIF		
Espèces et placements à court terme	28 374 \$	51 092 \$
Créances (note 3)	13 101	12 980
Engagements recouvrables au titre des prestations	140 989	140 236
Placements (notes 4 et 5)	995 271	853 447
Immobilisations (note 6)	7 818	7 467
Autres éléments d'actif	817	744
	<u>1 186 370</u>	<u>1 065 966 \$</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS		
Comptes fournisseurs et frais courus (note 7)	16 328 \$	13 268 \$
Engagements au titre des prestations (notes 8 et 9)	1 047 824	1 035 943
Total du passif	1 064 152	1 049 211
Solde du fonds	122 218	16 755
	<u>1 186 370 \$</u>	<u>1 065 966 \$</u>

Au nom du conseil d'administration,



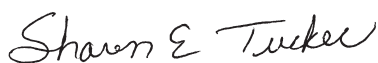
Danny King

Comité d'évaluation des services financiers, conseil d'administration



David Ellis

Comité d'évaluation des services financiers, conseil d'administration



Sharon Tucker

Présidente du conseil d'administration

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Statements of Operations and Fund Balance

For the year ended December 31, 2010

OPERATIONS	2010 (000s)		2009 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Income			
Assessments (Note 10)	\$ 164,910	\$ 168,427	\$ 155,608
Self-insured employers (Note 11)	32,608	32,409	35,051
Investments (Note 4)	57,873	93,334	129,850
Province of New Brunswick (Note 14)	900	25	900
	<u>256,291</u>	<u>294,195</u>	<u>321,409</u>
Expenses			
Claims costs incurred (Note 8)			
Short-term disability and rehabilitation	48,078	25,251	37,302
Long-term disability	66,664	42,368	51,306
Survivor benefits	7,562	6,169	7,917
Health care	84,586	74,959	57,841
	<u>206,890</u>	<u>148,747</u>	<u>154,366</u>
Administration (Note 12)	38,171	37,142	34,950
Appeals Tribunal	1,757	1,506	1,459
Legislative obligations (Note 13)	1,375	1,337	1,420
	<u>41,303</u>	<u>39,985</u>	<u>37,829</u>
Total expenses	<u>248,193</u>	<u>188,732</u>	<u>192,195</u>
Excess of income over (expenses) for the year	\$ 8,098	\$ 105,463	\$ 129,214

FUND BALANCE

Fund balance, beginning of year	\$ 16,755	\$ (130,700)
Legislative change	—	18,241
Excess of income over (expenses) for the year	<u>105,463</u>	<u>129,214</u>
Fund balance, end of year	<u>\$ 122,218</u>	<u>\$ 16,755</u>

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Résultats d'exploitation et solde du fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2010

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2010 (en milliers)		2009 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Revenus			
Cotisations (note 10)	164 910 \$	168 427 \$	155 608 \$
Employeurs tenus personnellement responsables (note 11)	32 608	32 409	35 051
Placements (note 4)	57 873	93 334	129 850
Province du Nouveau-Brunswick (note 14)	900	25	900
	<u>256 291</u>	<u>294 195</u>	<u>321 409</u>
Dépenses			
Frais engagés au titre des réclamations (note 8)			
Invalidité à court terme et réadaptation	48 078	25 251	37 302
Invalidité à long terme	66 664	42 368	51 306
Prestations de survivant	7 562	6 169	7 917
Assistance médicale	84 586	74 959	57 841
	<u>206 890</u>	<u>148 747</u>	<u>154 366</u>
Administration (note 12)	38 171	37 142	34 950
Tribunal d'appel	1 757	1 506	1 459
Obligations prévues par la loi (note 13)	1 375	1 337	1 420
	<u>41 303</u>	<u>39 985</u>	<u>37 829</u>
Total des dépenses	<u>248 193</u>	<u>188 732</u>	<u>192 195</u>
Excédent des revenus sur les (dépenses) pour l'exercice	<u>8 098 \$</u>	<u>105 463 \$</u>	<u>129 214 \$</u>
SOLDE DU FONDS			
Solde du fonds, début de l'exercice		16 755 \$	(130 700) \$
Modification législative		—	18 241
Excédent des revenus sur les (dépenses) pour l'exercice		<u>105 463</u>	<u>129,214</u>
Solde du fonds, fin de l'exercice		<u><u>122 218 \$</u></u>	<u><u>16 755 \$</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Statement of Cash Flows

For the year ended December 31, 2010

	2010 (000s)	2009 (000s)
Cash flow from operating activities		
Cash received from:		
Assessed employers	\$ 168,403	\$ 155,860
Self-insured employers	32,509	32,392
Interest and dividends	28,345	25,791
Province of New Brunswick	400	900
	<u>229,657</u>	<u>214,943</u>
Cash paid to:		
Injured workers or third parties on their behalf (Note 8)	136,866	136,140
Suppliers and employees, for administration and other services	40,385	39,438
	<u>177,251</u>	<u>175,578</u>
Net cash provided by operating activities	52,406	39,365
Cash flow from investing activities		
Cash received from:		
Sale of investments	305,597	229,847
Cash paid for:		
Purchase of investments	378,479	250,988
Purchase of capital assets	2,242	1,560
	<u>380,721</u>	<u>252,548</u>
Net cash used in investing activities	<u>(75,124)</u>	<u>(22,701)</u>
Increase in cash during the year	(22,718)	16,664
Cash and short-term investments, beginning of year	<u>51,092</u>	<u>34,428</u>
Cash and short-term investments, end of year	\$ 28,374	\$ 51,092

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Mouvements de la trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2010

	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)
Rentrées et sorties de fonds liées à l'exploitation		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Employeurs cotisés	168 403 \$	155 860 \$
Employeurs tenus personnellement responsables	32 509	32 392
Intérêts et dividendes	28 345	25 791
Province du Nouveau-Brunswick	400	900
	<u>229 657</u>	<u>214 943</u>
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Travailleurs blessés ou tiers au nom des travailleurs blessés (note 8)	136 866	136 140
Fournisseurs et employés, pour des services administratifs et autres	40 385	39 438
	<u>177 251</u>	<u>175 578</u>
Rentrées nettes de fonds liées à l'exploitation	52 406	39 365
Rentrées et sorties de fonds liées à l'investissement		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Vente de placements	305 597	229 847
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Acquisition de placements	378 479	250 988
Acquisition d'immobilisations	2 242	1 560
	<u>380 721</u>	<u>252 548</u>
Sorties nettes de fonds liées à l'investissement	(75 124)	(22 701)
Augmentation des espèces pendant l'exercice	(22 718)	16 664
Espèces et placements à court terme, début de l'exercice	51 092	34 428
Espèces et placements à court terme, fin de l'exercice	<u>28 374 \$</u>	<u>51 092 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

1. AUTHORITY AND NATURE OF OPERATIONS

The Workplace Health, Safety and Compensation Commission (operating as "WorkSafeNB") was established by the New Brunswick Legislature effective January 1, 1995, under the *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act*. WorkSafeNB is responsible for the administration of the *Workers' Compensation Act* and the *Occupational Health and Safety Act*, and, in accordance with the provisions of these acts, for promoting accident prevention; administering the payment of benefits to injured workers and surviving spouses; and levying and collecting sufficient assessments from employers to fund the current and future costs of existing claims.

WorkSafeNB is also responsible for the administration of the *Firefighter's Compensation Act (the "FC Act")* and, in accordance with the provisions of the act, for administering the payment of benefits to firefighters or former firefighters and dependants; and levying and collecting assessments from municipalities, rural communities, and local service districts. The results of operations under the *FC Act* are not included in WorkSafeNB's financial statements. A separate set of financial statements is prepared for the *FC Act*.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES

Basis of presentation

The financial statements of WorkSafeNB have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles (GAAP).

Cash and short-term investments

Cash and short-term investments are funds consisting of cash and money market instruments with maturities of less than one year.

Assessment income

Assessment income is calculated on actual or estimated payrolls as reported by the employer, or on arbitrary assessments as determined by WorkSafeNB. Separate assessment rates are established for each industry classification. An allowance for doubtful accounts is provided for assessments receivable based on management's best estimate.

A portion of assessment income for the year is not billed or received until after year-end. Part of the amount receivable is an estimate based on an analysis of payroll data of assessed employers and on other information. The remainder is determined based on amounts billed and received subsequent to year-end. Any difference between unbilled assessments and the actual assessments received is credited or charged to income in the following year.

Recoverable benefits liabilities and self-insured employers

These financial statements include the effects of transactions carried out for self-insured employers (federal and certain provincial government institutions) who bear the direct cost of their incurred claims and an appropriate share of administration costs.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

1. AUTORITÉ ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (qui exploite selon le nom de Travail sécuritaire NB) a été créée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1995, aux termes de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*. Travail sécuritaire NB est responsable de l'application de la *Loi sur les accidents du travail* et de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, et conformément aux dispositions de ces lois, de la promotion de la prévention des accidents; de l'administration du versement des prestations aux travailleurs victimes d'accident et aux conjoints survivants; et du prélèvement et de la perception auprès d'employeurs de cotisations suffisantes pour financer les coûts actuels et futurs des réclamations existantes.

Travail sécuritaire NB est également responsable de l'application de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers* et, conformément aux disposition de cette *Loi*, de l'administration du versement des prestations aux pompiers ou anciens pompiers et les personnes à leur charge; et du prélèvement et de la perception de cotisations auprès des municipalités, des communautés rurales et des districts de services locaux. Les états financiers de Travail sécuritaire NB ne comprennent pas les résultats d'exploitation en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*. Une série distincte d'états financiers est préparée pour cette *Loi*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES

Présentation

Les présents états financiers de Travail sécuritaire NB ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Espèces et placements à court terme

Les espèces et les placements à court terme sont des fonds sous forme d'espèces et d'instruments du marché monétaire qui seront liquidés dans l'année.

Revenu des cotisations

Le revenu des cotisations est calculé en fonction des masses salariales réelles ou estimatives déclarées par l'employeur, ou des cotisations arbitraires déterminées par Travail sécuritaire NB. Des taux de cotisation distincts sont établis pour chaque classification d'industries. Une provision pour créances douteuses est prévue dans le cas de cotisations à recevoir déterminée selon la meilleure estimation de la direction.

Une partie du revenu des cotisations pour l'exercice n'est facturée ou reçue qu'après la fin de l'exercice. Une part des créances est une estimation fondée sur une analyse des données sur la masse salariale des employeurs cotisés et sur des renseignements divers. Le reste est déterminé à partir des montants facturés et reçus après la fin de l'exercice. Toute différence entre ces cotisations non facturées et les cotisations réelles reçues est créditée ou portée au revenu de l'exercice suivant.

Engagements recouvrables au titre des prestations et employeurs tenus personnellement responsables

Les présents états financiers tiennent compte des conséquences des opérations conclues pour les employeurs tenus personnellement responsables (des organismes du gouvernement fédéral et certains du gouvernement du Nouveau-Brunswick) qui assument les coûts directs de leurs propres réclamations et une juste part des frais d'administration.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (continued)

The benefits liabilities recorded in these financial statements include obligations to injured workers of self-insured employers, excluding those injured workers and dependants receiving benefits under the federal *Government Employees Compensation Act* or the *Silicosis Compensation Act*. These obligations represent the actuarial present value of all expected future benefits payments on behalf of self-insured employers, for claims that occurred in the current fiscal year, or in any prior year. As these liabilities will be borne by the self-insured employers when paid, an offsetting recovery equal to the benefits liabilities is reported on the balance sheet as recoverable benefits liabilities. Self-insured employers who are Crown corporations are required to provide WorkSafeNB with an irrevocable letter of credit, or a guarantee from the Province of New Brunswick as security.

Investments

All portfolio investments, except forward foreign exchange contracts, were designated by WorkSafeNB as held-for-trading on initial recognition, and are recorded at fair value. Forward foreign exchange contracts are classified as held-for-trading and are recorded at fair value. Interest and dividend income and realized gains and losses on all portfolio investments are included in investment income. Interest and dividend income is recognized in the period earned and realized gains and losses are recognized in the period in which they arise. Unrealized gains and losses are included in investment income and recognized in the period in which they arise. All purchases and sales of securities classified as portfolio investments are recognized using trade-date accounting.

Fair values of investments are determined as follows:

- Equities are valued at their year-end quoted market prices as reported on recognized public securities exchanges.
- Fixed-term investments are valued at their year-end closing market prices or the average of the latest bid/ask prices based on available public quotations from recognized dealers in such securities.
- Commercial paper, short-term notes and treasury bills and term deposits maturing within a year are valued at either their year-end closing or bid price based on available quotations from recognized dealers in such securities, or at cost plus accrued interest, which approximates fair value.
- Pooled fund units are valued at their year-end net asset value, as determined by the fund manager or administrator. For equity and fixed-income pooled funds, these values represent WorkSafeNB's proportionate share of underlying net assets at fair values determined using either quoted market prices or year-end closing market prices or the average of the latest bid/ask prices based on available public quotations from recognized dealers in such securities. For real estate pooled funds, these values represent WorkSafeNB's proportionate share of underlying net assets at fair values determined using independent appraisals, net of any liabilities against the fund assets.
- Forward foreign exchange contracts are valued at their net unrealized gain or loss, based on quoted market exchange rates at the balance sheet date.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (suite)

Les engagements au titre des prestations qui figurent dans les présents états financiers comprennent des obligations aux employés blessés d'employeurs tenus personnellement responsables, à l'exception des employés blessés et des personnes à charge qui reçoivent des prestations prévues par la loi fédérale intitulée la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* ou de la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs atteints de la silicose*. Ces obligations représentent la valeur actuarielle actualisée de tous les paiements éventuels prévus au titre des prestations relatifs aux réclamations de l'exercice courant ou de tout exercice antérieur pour les employeurs tenus personnellement responsables. Étant donné que ces engagements seront assumés par les employeurs tenus personnellement responsables lorsqu'ils seront acquittés, un recouvrement compensatoire correspondant aux engagements au titre des prestations figure au bilan comme des engagements recouvrables au titre des prestations. Les employeurs tenus personnellement responsables qui sont des sociétés d'État doivent remettre une lettre de crédit irrévocable ou une garantie de la province du Nouveau-Brunswick à Travail sécuritaire NB qui constituera une garantie.

Placements

Travail sécuritaire NB a désigné tous les placements de portefeuille, sauf les contrats de change à terme, comme étant détenus à des fins de transaction au moment de la constatation initiale et ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Les contrats de change à terme sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les revenus en intérêts et en dividendes ainsi que les gains et les pertes matérialisés sur tous les placements de portefeuille sont inclus dans le revenu de placements. Les revenus en intérêts et en dividendes sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été gagnés, et les gains et les pertes matérialisés sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les gains et les pertes non matérialisés sont inclus dans le revenu de placements et comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Tous les achats et toutes les ventes de valeurs classés comme des placements de portefeuille sont comptabilisés en appliquant le principe de la comptabilisation à la date de transaction.

La juste valeur des placements est établie comme suit :

- Les actions sont évaluées selon leur cours vendeur de clôture à la fin de l'exercice tel qu'il est déterminé dans les bourses de valeurs publiques reconnues.
- Les placements à échéance fixe sont évalués selon leur cours de clôture à la fin de l'exercice ou la moyenne des derniers cours acheteurs / vendeurs en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs.
- Les billets de trésorerie, les billets à court terme, les bons du Trésor et les dépôts à terme venant à échéance dans une période allant jusqu'à un an sont évalués selon leur cours de clôture ou acheteur à la fin de l'exercice en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs, ou au coût d'acquisition en plus des intérêts courus, ce qui correspond approximativement à la juste valeur.
- Les parts de fonds en gestion commune sont évaluées à leur valeur de l'actif net à la fin de l'exercice tel qu'un gestionnaire ou un administrateur de fonds le détermine. Dans le cas de fonds communs d'actions et de revenu fixe, ces valeurs représentent la part proportionnelle de Travail sécuritaire NB d'actif net sous-jacent à leur juste valeur déterminée selon leur cours vendeur de clôture ou acheteur à la fin de l'exercice, ou la moyenne des derniers cours acheteurs / vendeurs en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs. Dans le cas de fonds communs de biens immobiliers, ces valeurs représentent la part proportionnelle de Travail sécuritaire NB d'actif net sous-jacent à leur juste valeur déterminée selon des évaluations indépendantes, moins tout élément du passif sur l'actif du fonds.
- Les contrats de change à terme sont évalués selon leurs gains ou leurs pertes non matérialisés en se fondant sur les taux de change du marché à la date du bilan.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (continued)

Fair value of other financial assets and liabilities

The carrying value of receivables and payables approximates their fair value because of the short-term nature of these instruments.

Foreign currencies

Assets denominated in foreign currencies are translated into Canadian dollars at exchange rates prevailing at the balance sheet date. Income from these assets is translated at the rate in effect at the time the income is received.

Realized exchange gains or losses are included in investment income and recognized in the period earned. Unrealized exchange gains or losses resulting from the translation of foreign currency denominated asset balances are recorded in investment income in the period in which they arise.

Capital assets

Capital assets are reported at cost and are depreciated on a straight-line basis over their estimated useful lives. The rates used are as follows:

Buildings	25 or 40 years
Furniture and equipment	5 years
Leasehold improvements	Remaining term of relevant lease
Computer software and hardware	3 years
Motor vehicles	3 years, 35% residual value

Post-employment benefits

Payables and accruals include an amount for post-employment benefits based on a January 1, 2011 actuarial valuation conducted by WorkSafeNB's independent consulting actuary. Post-employment benefits include retirement allowances and early retirement programs.

Benefits liabilities

Benefits liabilities represent the actuarial present value of all future benefits payments expected to be made for claims that occurred in the current fiscal year or in any prior year. The benefits liabilities include provision for all benefits provided by current legislation, policies and administrative practices in respect of existing claims. Benefits liabilities also include the estimated liability for latent occupational disease and a provision for future administration costs of existing claims. Due to the nature of the estimated liability for latent occupational disease and the extent of related historical claims information available, this liability is more uncertain by its nature than other benefits liabilities. As information is accumulated and analyzed, adjustments may be necessary to improve precision. It is WorkSafeNB's practice to have an independent consulting actuary complete a valuation of the benefits liabilities of WorkSafeNB every year. Actual future costs could vary from those amounts presented in the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (suite)

Juste valeur d'autres éléments d'actif et du passif

La valeur comptable des comptes débiteurs et des comptes créditeurs correspond approximativement à leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

Devises

L'actif en devises est converti en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits de l'actif sont convertis au taux en vigueur au moment où on les reçoit.

Les gains ou les pertes sur change matérialisés sont inclus dans le revenu de placements et comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été gagnés. Les gains ou les pertes sur change non matérialisés résultant de la conversion de soldes d'actif en devises sont comptabilisés dans le revenu de placements au cours de la période au cours de laquelle ils se produisent.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation probable estimative. Les taux utilisés sont les suivants :

Bâtiments	25 ou 40 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Période qui reste du contrat de location
Logiciels et matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans, 35 % de valeur résiduelle

Avantages postérieurs à l'emploi

Les comptes fournisseurs et les frais courus comprennent une somme pour les avantages postérieurs à l'emploi calculée d'après une évaluation actuarielle effectuée en date du 1^{er} janvier 2011 par l'actuaire-conseil indépendant de Travail sécuritaire NB. Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les allocations de retraite et les programmes de retraite anticipée.

Engagements au titre des prestations

Les engagements au titre des prestations représentent la valeur actuarielle actualisée de tous les paiements éventuels prévus au titre des prestations relatifs aux réclamations de l'exercice courant ou de tout exercice antérieur. Les engagements au titre des prestations incluent la provision relative à toutes les prestations prévues par la législation, les politiques et les méthodes administratives en vigueur à l'égard des réclamations existantes. Les engagements au titre des prestations incluent également le passif estimatif pour les maladies professionnelles latentes et une provision à l'égard des frais d'administration éventuels des réclamations existantes. Compte tenu de la nature du passif estimatif pour les maladies professionnelles latentes et de l'étendue des données disponibles sur les coûts historiques des réclamations connexes, ce passif est plus incertain de par sa nature que tout autre engagement au titre des prestations. À mesure que les données s'accumulent et qu'elles font l'objet d'une analyse, des rajustements pourraient être nécessaires pour améliorer la précision. Travail sécuritaire NB a comme pratique de retenir les services d'un actuaire-conseil indépendant pour procéder à une évaluation de ses engagements au titre des prestations chaque année. Les coûts réels éventuels pourraient différer des montants qui figurent dans les états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (continued)

Use of accounting estimates

In accordance with Canadian generally accepted accounting principles, WorkSafeNB's financial statements include management's best estimates of the reported amounts of assets and liabilities as at the date of the financial statements and the reported amounts of income and expenses during the reporting periods presented. Benefits liabilities are the most significant item that reflect estimates in these financial statements.

WorkSafeNB reviews its estimates annually. While the estimates are based on the most reliable data available, actual results may differ significantly from the estimates.

Funding policy

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met. The assessment revenue raised in any year from assessed employers may include or be reduced by an amount designed to allow WorkSafeNB to attain its funding goal. The funded ratio at December 31, 2010 is 111.5% (2009 – 101.6%). Under the *Workers' Compensation Act*, a minimum funding level of 100% is required with any shortfall to be recovered over a period of five years.

Workers' Rehabilitation Centre

Included in health care payments is \$6.1 million (2009 – \$7.5 million) for services provided by the Workers' Rehabilitation Centre, a department of WorkSafeNB.

New accounting standards

International Financial Reporting Standards

In February 2008, the Canadian Accounting Standards Board (AcSB) confirmed that publicly accountable enterprises will be required to adopt International Financial Reporting Standards (IFRS). IFRS will replace current Canadian GAAP for those enterprises. For WorkSafeNB, IFRS will be effective for interim and annual periods beginning January 1, 2011, including the preparation and reporting of one year of comparative figures.

WorkSafeNB is currently evaluating the impacts and implications from its conversion to IFRS. The key impacts include expanded disclosure requirements for benefits liabilities, disclosure of key management compensation, revaluation of land and buildings to fair value, and recognition of actuarial gains/losses on post-employment benefits in the year that they occur. None of the changes are expected to have a material impact on the financial statements. However, the International Accounting Standards Board (IASB) is working on a project that will likely result in significant changes to IFRS 4 – Insurance Contracts. These changes may have a material impact on WorkSafeNB's financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (suite)

Utilisation des estimations comptables

Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, les états financiers de Travail sécuritaire NB comprennent les meilleures estimations de la direction de Travail sécuritaire NB des montants d'actif et de passif inscrits à la date des états financiers et les montants de revenus et de dépenses comptabilisés au cours des périodes de comptabilisation présentées. Les engagements au titre des prestations sont principalement le poste qui reflète des estimations dans les présents états financiers.

Travail sécuritaire NB révisé ses estimations chaque année. Bien que les estimations soient fondées sur les données disponibles les plus fiables, les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations.

Politique de capitalisation

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées. Le revenu des cotisations qui est tiré pendant une année auprès des employeurs cotisés peut comprendre un montant ou en être réduit afin de permettre à Travail sécuritaire NB d'atteindre son objectif de capitalisation. Le pourcentage de capitalisation au 31 décembre 2010 se chiffre à 111,5 % (2009 – 101,6 %). En vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, un niveau de capitalisation minimum de 100 % est exigé, avec toute insuffisance devant être récupérée sur une période de cinq ans.

Centre de rééducation professionnelle

Un total de 6,1 millions de dollars (2009 – 7,5 millions de dollars) est compris dans les paiements d'assistance médicale pour les services dispensés par le Centre de rééducation professionnelle, un service de Travail sécuritaire NB.

Nouvelles normes comptables

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'adopter les normes internationales d'information financière (IFRS). Les normes remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada chez ces entreprises. Pour Travail sécuritaire NB, les IFRS s'appliqueront aux états financiers intermédiaires et annuels à compter du 1^{er} janvier 2011, y compris la préparation et la communication de chiffres comparatifs pour un exercice.

Travail sécuritaire NB évalue actuellement les effets et les conséquences de la conversion aux IFRS. Les principaux effets comprennent des obligations élargies quant aux informations sur les engagements au titre des prestations; la présentation des salaires de membres clés de la direction; la réévaluation des terrains et des bâtiments à leur juste valeur; et la comptabilisation des pertes ou des gains actuariels relativement aux avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice pendant lequel ils surviennent. On prévoit qu'aucune des modifications n'aura d'incidence importante sur les états financiers. Cependant, le Conseil des normes comptables internationales travaille à un projet qui entraînera probablement des changements importants à IFRS 4 – *Contrats d'assurance*. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de Travail sécuritaire NB.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

3. RECEIVABLES

	2010 (000s)	2009 (000s)
Assessments billed	\$ 1,666	\$ 1,506
Unbilled assessments	8,662	7,569
Self-insured employers – receivable	2,947	3,922
Self-insured employers – deposits	(1,771)	(1,888)
Other	1,597	1,871
	<u>\$ 13,101</u>	<u>\$ 12,980</u>

4. INVESTMENTS

The table below presents the fair value of WorkSafeNB's investments.

	2010 (000s) <u>Fair Value</u>	2009 (000s) <u>Fair Value</u>
i) Portfolio investments		
Forward foreign exchange contracts	\$ 5,001	\$ 3,116
Fixed income		
Conventional bonds	242,541	245,963
Equities		
Canadian	215,048	185,382
U.S.	198,959	178,398
Non-North American	220,112	198,754
Total equities	<u>634,119</u>	<u>562,534</u>
Inflation-sensitive		
Real return bonds	49,339	41,834
Real estate	64,271	–
	<u>113,610</u>	<u>41,834</u>
	<u>\$ 995,271</u>	<u>\$ 853,447</u>

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

3. CRÉANCES

	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)
Cotisations facturées	1 666 \$	1 506 \$
Cotisations non facturées	8 662	7 569
Employeurs tenus personnellement responsables – créances	2 947	3 922
Employeurs tenus personnellement responsables – dépôts	(1 771)	(1 888)
Autres	1 597	1 871
	<u>13 101 \$</u>	<u>12 980 \$</u>

4. PLACEMENTS

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements de Travail sécuritaire NB.

	2010 (en milliers) Juste valeur	2009 (en milliers) Juste valeur
i) Portefeuille de placements		
Contrats de change à terme	5 001 \$	3 116 \$
Revenu fixe		
Obligations ordinaires	242 541	245 963
Actions		
Canadiennes	215 048	185 382
Américaines	198 959	178 398
Non nord-américaines	220 112	198 754
Total des actions	<u>634 119</u>	<u>562 534</u>
Sensibles aux effets de l'inflation		
Obligations à rendement réel	49 339	41 834
Biens immobiliers	64 271	–
	<u>113 610</u>	<u>41 834</u>
	<u>995 271 \$</u>	<u>853 447 \$</u>

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

4. INVESTMENTS (continued)

ii) Fair value hierarchy

WorkSafeNB's investments have been classified into a three-level fair value hierarchy in accordance with Section 3862 of the CICA Handbook. The levels of the fair value hierarchy are defined as follows:

- Level 1 inputs are quoted prices in active markets for identical assets or liabilities.
- Level 2 inputs are market-based inputs that are directly or indirectly observable but not considered Level 1 quoted prices. Level 2 inputs consist of: (i) quoted prices for similar assets or liabilities in active markets; (ii) quoted prices for identical assets or liabilities in non-active markets (for example, markets which have few transactions and prices are not current or price quotations vary substantially); (iii) inputs other than quoted prices that are observable (for example, interest rates, yield curves, volatilities, credit risks, and default rates); and (iv) inputs derived from, or corroborated by, observable market data.
- Level 3 inputs are unobservable inputs. These inputs reflect assumptions about market pricing using the best internal and external information available. The valuation approaches applied are the most suitable and appropriate for the type of investments.

In certain situations, inputs used to measure the fair value of asset positions fall into different levels of the fair value hierarchy. In these situations, the level in which the fair value falls is based upon the lowest level input that is significant to the determination of the fair value. The table below summarizes the basis of fair value measurements for financial assets held in WorkSafeNB's investment portfolio as of December 31, 2010:

	2010 (000s)			Fair Value
	Level 1	Level 2	Level 3	
Portfolio investments				
Forward foreign exchange contracts	\$ —	\$ 5,001	\$ —	\$ 5,001
Fixed income investments				
Conventional bonds	242,541	—	—	242,541
Equity investments				
Canadian	215,048	—	—	215,048
U.S.	198,959	—	—	198,959
Non-North American	220,112	—	—	220,112
Total equities	634,119	—	—	634,119
Inflation-sensitive				
Real return bonds	49,339	—	—	49,339
Real estate	19,471	—	44,800	64,271
	68,810	—	44,800	113,610
	\$ 945,470	\$ 5,001	\$ 44,800	\$ 995,271

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

4. PLACEMENTS (suite)

ii) Hiérarchie des justes valeurs

Les placements de Travail sécuritaire NB ont été regroupés selon trois niveaux d'hierarchie des justes valeurs conformément au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont définis comme suit :

- Les données du Niveau 1 sont des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Les données du Niveau 2 sont des données fondées sur les marchés qui sont directement ou indirectement observables, mais qui ne sont pas considérées être des prix cotés du Niveau 1. Les données du Niveau 2 sont : (i) des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires; (ii) des prix cotés sur des marchés non actifs pour des actifs ou des passifs identiques, comme des marchés qui affichent peu de transactions et dont les prix ne sont pas à jour ou les prix cotés varient de façon considérable; (iii) des données autres que les prix cotés qui sont observables, comme les taux d'intérêts, des courbes de rendement, les volatilités, les risques de crédit et les taux de défaillance; et (iv) des données provenant de données observables de marché ou corroborées par ces dernières.
- Les données du Niveau 3 sont des données non observables. Elles reflètent des hypothèses quant aux cours du marché à l'aide des meilleurs renseignements internes et externes disponibles. Les approches d'évaluation utilisées sont les plus appropriées pour les types de placements.

Dans certains cas, les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs correspondent à différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. Dans ces cas, le niveau de la juste valeur est déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur. Le tableau plus bas résume les éléments d'évaluations à la juste valeur des actifs détenus dans le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2010 :

	2010 (en milliers)			Juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Portefeuille de placements				
Contrats de change à terme	– \$	5 001 \$	– \$	5 001 \$
Placements à revenu fixe				
Obligations ordinaires	242 541	–	–	242 541
Placements en actions				
Canadiennes	215 048	–	–	215 048
Américaines	198 959	–	–	198 959
Non nord-américaines	220 112	–	–	220 112
Total des actions	634 119	–	–	634 119
Sensibles aux effets de l'inflation				
Obligations à rendement réel	49 339	–	–	49 339
Biens immobiliers	19 471	–	44 800	64 271
	68 810	–	44 800	113 610
	945 470 \$	5 001 \$	44 800 \$	995 271 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

4. INVESTMENTS (continued)

	2009 (000s)			Fair Value
	Level 1	Level 2	Level 3	
Portfolio investments				
Forward foreign exchange contracts	\$ 3,116	\$ —	\$ —	\$ 3,116
Fixed income investments				
Conventional bonds	245,963	—	—	245,963
Equity investments				
Canadian	185,382	—	—	185,382
U.S.	178,398	—	—	178,398
International	198,754	—	—	198,754
Total equities	562,534	—	—	562,534
Inflation-sensitive				
Real return bonds	41,834	—	—	41,834
	\$ 853,447	\$ —	\$ —	\$ 853,447

iii) Summary of changes in level 3 fair value measurements

	2010 (000s)
	Real Estate
Balance, beginning of year	\$ —
Purchases of level 3 investments	43,787
Sale of level 3 investments	(125)
Realized gain recognized in investment income	2
Change in unrealized gains recognized in investment income	1,136
Balance, end of year	\$ 44,800

The investment classified as level 3 above consists of a pooled fund investing in Canadian commercial real estate. As of December 31, 2010, this fund has suspended all withdrawals. The fund manager anticipates that the suspension is temporary. WorkSafeNB has no intention to sell these assets and their illiquidity is not expected to impact WorkSafeNB's ability to meet its obligations.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

4. PLACEMENTS (suite)

	2009 (en milliers)			Juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Portefeuille de placements				
Contrats de change à terme	3 116 \$	– \$	– \$	3 116 \$
Placements à revenu fixe				
Obligations ordinaires	245 963	–	–	245 963
Placements en actions				
Canadiennes	185 382	–	–	185 382
Américaines	178 398	–	–	178 398
Internationales	198 754	–	–	198 754
Total des actions	562 534	–	–	562 534
Sensibles aux effets de l'inflation				
Obligations à rendement réel	41 834	–	–	41 834
	853 447 \$	– \$	– \$	853 447 \$

iii) Sommaire des changements aux évaluations à la juste valeur du Niveau 3

	2010 (en milliers)
	Biens immobiliers
Solde, début de l'exercice	– \$
Acquisition de placements de Niveau 3	43 787
Vente de placements de Niveau 3	(125)
Gain matérialisé comptabilisé dans le revenu de placements	2
Modification des gains non matérialisés comptabilisés dans le revenu de placements	1 136
Solde, fin de l'exercice	44 800 \$

Le placement classé comme un Niveau 3 plus haut est composé d'un fonds en gestion commune investi dans des biens immobiliers commerciaux canadiens. Au 31 décembre 2010, ce fonds a suspendu tout retrait. Le gestionnaire de fonds prévoit qu'il ne s'agit que d'une suspension temporaire. Travail sécuritaire NB n'a pas l'intention de vendre cet actif et son absence de liquidité ne devrait pas avoir d'effet sur la capacité de l'organisme de satisfaire à ses obligations.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

4. INVESTMENTS (continued)

	2010 (000s)	2009 (000s)
iv) Investment income		
Interest and dividends	\$ 26,434	\$ 24,780
Realized investment gains on forward foreign exchange contracts	5,744	12,384
Realized investment gains (losses) on other portfolio investments	1,489	(31,787)
Change in unrealized investment gains on forward foreign exchange contracts	1,885	6,442
Change in unrealized investment gains on other portfolio investments	<u>61,072</u>	<u>120,989</u>
	96,624	132,808
Less: portfolio management expenses	<u>(3,290)</u>	<u>(2,958)</u>
	\$ 93,334	\$ 129,850

The market rate of return on the investment portfolio for the year ended December 31, 2010 was 10.68% (2009 – 18.08%).

v) Pooled funds

Certain of WorkSafeNB's portfolio investments are held through pooled funds with no fixed maturity date. The fair value of the investments held through pooled funds is as follows:

	2010 (000s)	2009 (000s)
Conventional bonds	\$ 242,244	\$ 198,591
Real return bonds	49,339	41,834
Non-North American equities	44,285	37,958
Real estate	64,271	–

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

4. PLACEMENTS (suite)

	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)
iv) Revenu de placements		
Intérêts et dividendes	26 434 \$	24 780 \$
Gains matérialisés sur placements pour les contrats de change à terme	5 744	12 384
Gains (pertes) matérialisés sur placements sur d'autres placements de portefeuille	1 489	(31 787)
Modification des gains non matérialisés sur placements pour les contrats de change à terme	1 885	6 442
Modification des gains non matérialisés sur placements sur d'autres placements de portefeuille	61 072	120 989
	<u>96 624</u>	<u>132 808</u>
Moins : Frais de gestion de portefeuille	(3 290)	(2 958)
	<u>93 334 \$</u>	<u>129 850 \$</u>

Le taux de rendement du marché du portefeuille de placements pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 s'est chiffré à 10,68 % (2009 – 18,08 %).

v) Fonds en gestion commune

Une part du portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB est détenue sous forme de fonds en gestion commune sans date d'échéance fixe. La juste valeur des placements détenus sous forme de fonds en gestion commune s'établit comme suit :

	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)
Obligations ordinaires	242 244 \$	198 591 \$
Obligations à rendement réel	49 339	41 834
Actions non nord-américaines	44 285	37 958
Biens immobiliers	64 271	–

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

4. INVESTMENTS (continued)

vi) Investment agreement

WorkSafeNB has entered into an investment agreement for the combined administration of its investments and those of the Workers' Compensation Board of Prince Edward Island and the *FC Act* Disability Fund. These financial statements report WorkSafeNB's proportional share of the investments held in the fund, which was 86.79% at December 31, 2010 (2009 – 87.69%). In 2010, WorkSafeNB received a fee of \$146,356 (2009 – \$130,672) for the administration of the Workers' Compensation Board of Prince Edward Island's share of the fund.

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

WorkSafeNB has established policies for the management of its investments. All of WorkSafeNB's investments are managed by independent, external investment managers. The compliance of these managers with the investment policies is monitored regularly.

WorkSafeNB manages investment risk by diversifying its portfolio among asset classes, industry sectors, geographic locations and individual securities. Further diversification is achieved by selecting investment managers with varying investment philosophies and styles. From time to time, WorkSafeNB retains independent consultants to advise on the appropriateness and effectiveness of its investment policies and practices. This includes periodic asset liability studies to ensure that the investment strategy is suitable in light of the related liabilities and WorkSafeNB's risk tolerance. The last such study was completed in 2006.

The following sections describe WorkSafeNB's financial risk exposures and related mitigation strategies.

i) Funding risk

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met.

ii) Market risk

WorkSafeNB invests in publicly traded equities listed on domestic and foreign exchanges, bonds traded over-the-counter through broker-dealers, and Canadian commercial real estate held via pooled funds. These securities are affected by fluctuations in market prices. Such fluctuations are subject to economic factors and other fluctuations in domestic and global capital markets, as well as risks specific to issuers, which may affect the market value of individual securities. Policy guidelines have been established to ensure that WorkSafeNB's investments are diversified by issuer, industry and geographic location.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

4. PLACEMENTS (suite)

vi) Accord relatif aux placements

Travail sécuritaire NB a conclu un accord relatif aux placements en vue de la gestion combinée de ses placements et de ceux de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que de la caisse d'indemnisation établie en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*. Les présents états financiers présentent la part proportionnelle des placements de Travail sécuritaire NB dans le fonds, laquelle était de 86,79 % au 31 décembre 2010 (2009 – 87,69 %). En 2010, Travail sécuritaire NB a reçu des honoraires de 146 356 \$ (2009 – 130 672 \$) pour l'administration de la part du fonds de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard.

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Travail sécuritaire NB a élaboré des politiques visant la gestion de ses placements. Il fait appel aux services de gestionnaires de placements indépendants de l'extérieur pour gérer tous ses placements. L'observation des politiques de placement par ces gestionnaires est évaluée à intervalles réguliers.

Pour minimiser la volatilité des rendements, le portefeuille de Travail sécuritaire NB est diversifié selon les catégories de l'actif, les secteurs d'activité, les régions géographiques et les titres individuels. Travail sécuritaire NB diversifie davantage en choisissant des gestionnaires de placements ayant des philosophies et des styles qui varient. De temps à autre, il retient les services d'experts-conseils indépendants qui lui donnent des conseils sur le caractère approprié et l'efficacité de ses politiques et pratiques en matière de placements. On effectue des études périodiques de l'actif et du passif pour s'assurer que la stratégie de placement est adéquate compte tenu des engagements connexes et de la tolérance de Travail sécuritaire NB à l'égard du risque. La dernière étude de l'actif et du passif a été effectuée en 2006.

Les paragraphes qui suivent décrivent l'exposition aux risques financiers et les stratégies d'atténuation des risques de Travail sécuritaire NB.

i) Risque de capitalisation

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées.

ii) Risque de marché

Travail sécuritaire NB investit dans des actions émises dans le public dans une Bourse nationale ou étrangère; dans des obligations négociées hors cote par l'intermédiaire de maisons de courtage; et dans des biens immobiliers commerciaux canadiens par le biais de fonds communs. Les variations des prix du marché ont un effet sur ces valeurs. De telles variations sont assujetties à des facteurs économiques et à d'autres variations sur les marchés de capitaux canadiens et mondiaux, ainsi qu'à des risques particuliers aux émetteurs, qui pourraient avoir une incidence sur la valeur marchande des valeurs individuelles. Des lignes directrices ont été établies pour assurer que les placements de Travail sécuritaire NB sont diversifiés selon l'émetteur, le secteur d'activité et la région géographique.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (continued)

The table below presents the estimated effect of a reasonably possible¹ adverse change in the key risk variable – the market benchmark – for each of the equity mandates in WorkSafeNB's investment portfolio.

	2010 (000s)		2009 (000s)	
	1 std dev	2 std dev	1 std dev	2 std dev
Canadian Equities				
% change in market benchmark ²	(15.4%)	(30.7%)	(15.1%)	(30.2%)
Canadian portfolio – impact on surplus/deficit	\$ (28,054)	\$ (55,743)	\$ (23,704)	\$ (47,291)
U.S. Equities				
% change in market benchmark ³	(13.3%)	(26.6%)	(13.7%)	(27.4%)
U.S. portfolio – impact on surplus/deficit	\$ (25,266)	\$ (50,322)	\$ (22,920)	\$ (45,754)
International (EAFE) Equities				
% change in market benchmark ⁴	(14.3%)	(28.5%)	(14.0%)	(28.0%)
International portfolio – impact on surplus/deficit	\$ (24,511)	\$ (48,957)	\$ (22,169)	\$ (44,335)
Emerging Markets Equities				
% change in market benchmark ⁵	(19.9%)	(39.7%)	(20.3%)	(40.6%)
Emerging markets portfolio – impact on surplus/deficit	\$ (7,128)	\$ (14,167)	\$ (8,604)	\$ (17,224)

¹ Reasonably possible changes are estimated using the historical (10-year) variability of each of the market benchmarks about their respective means. The standard deviation measures the normal variance in a probability distribution. One standard deviation covers 68% of all probable outcomes and two standard deviations covers 95%.

² S&P TSX (Standard & Poor's Toronto Stock Exchange) Capped Composite Index

³ S&P (Standard & Poor's) 500 Index

⁴ MSCI (Morgan Stanley Capital International) EAFE (Europe, Australasia and Far East) Total Return Index

⁵ MSCI EM (Emerging Markets) Total Return Index

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

Le tableau suivant présente l'effet estimatif d'un changement défavorable raisonnablement possible¹ dans la variable de risque clé, soit le marché de référence, pour chacun des mandats relatifs aux actions dans le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB.

	2010 (en milliers)		2009 (en milliers)	
	1 écart type	2 écarts types	1 écart type	2 écarts types
Actions canadiennes				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ²	(15,4 %)	(30,7 %)	(15,1 %)	(30,2 %)
Portefeuille canadien – effet sur l'excédent / le déficit	(28 054) \$	(55 743) \$	(23 704) \$	(47 291) \$
Actions américaines				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ³	(13,3 %)	(26,6 %)	(13,7 %)	(27,4 %)
Portefeuille américain – effet sur l'excédent / le déficit	(25 266) \$	(50 322) \$	(22 920) \$	(45 754) \$
Actions internationales (EAFE)				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ⁴	(14,3 %)	(28,5 %)	(14,0 %)	(28,0 %)
Portefeuille international – effet sur l'excédent / le déficit	(24 511) \$	(48 957) \$	(22 169) \$	(44 335) \$
Actions des marchés naissants				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ⁵	(19,9 %)	(39,7 %)	(20,3 %)	(40,6 %)
Actions des marchés naissants – effet sur l'excédent / le déficit	(7 128) \$	(14 167) \$	(8 604) \$	(17 224) \$

¹ Les changements raisonnablement possibles sont estimés à l'aide de la variabilité historique (10 ans) pour chacun des marchés de référence selon leur moyenne respective. L'écart type mesure l'écart normal dans une distribution de probabilités. Un écart type couvre 68 % de tous les résultats probables et deux écarts types en couvrent 95 %.

² Indice composé plafonné du S&P TSX [Standard and Poor's (S&P) du Toronto Stock Exchange (TSX)].

³ Indice S&P (Standard and Poor's) 500.

⁴ Indice de rendement global MSCI (Morgan Stanley Capital International) EAFE (Europe, Australasie et Extrême-Orient).

⁵ Indice de rendement global MSCI EM (marchés naissants).

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (continued)

iii) Foreign currency risk

WorkSafeNB has certain investments denominated in foreign currencies. Currency risk is the risk that the value of these investments will fluctuate due to changes in foreign exchange rates. WorkSafeNB's most significant currency exposure is to the U.S. dollar, the euro, the Japanese yen and the British pound. At December 31, 2010, WorkSafeNB had U.S. dollar-denominated holdings of \$199.4 million (2009 – \$180.2 million), euro-denominated holdings of \$49.6 million (2009 – \$49.2 million), Japanese yen-denominated holdings of \$35.3 million (2009 – \$32.8 million) and British pound-denominated holdings of \$40.0 million (2009 – \$35.0 million).

For its U.S. and non-North American equities, WorkSafeNB has adopted a policy to hedge 50% of its developed market foreign currency exposure using forward foreign exchange contracts. Forward foreign exchange contracts are agreements to exchange an amount of one currency for another at a future date and at a set price, agreed upon at the contract's inception.

The fair value of these financial instruments will change in response to changes in the foreign exchange rates of the currencies involved in the contracts. The notional amounts in forward foreign exchange contracts are the contractual amounts on which payments are made. These notional amounts have been converted into Canadian dollars at the contractual exchange rates in effect at the inception of the contracts. Outstanding contracts from 2010 mature in the first 30 days of 2011.

At December 31, 2010, the notional value of outstanding forward foreign exchange contracts was \$175.1 million (2009 – \$160.6 million). The fair value of these contracts was \$5.0 million (2009 – \$3.1 million). Unrealized gains on forward foreign exchange contracts of \$5.0 million (2009 – \$3.1 million) were included in investment income.

The table below presents how the surplus/deficit would be affected by a reasonably possible annual change in the Canadian/US dollar, Canadian/euro, Canadian/Japanese yen and Canadian/British pound exchange rates. The impact on the surplus/deficit is shown net of the currency hedges in place at year-end:

	2010 (000s)	2009 (000s)
	<u>Impact on surplus/deficit</u>	<u>Impact on surplus/deficit</u>
15% appreciation in the Canadian dollar		
CAD/USD	\$ (13,575)	\$ (11,951)
CAD/EURO	\$ (3,237)	\$ (3,209)
CAD/YEN	\$ (2,304)	\$ (2,142)
CAD/POUND	\$ (2,929)	\$ (2,502)

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

iii) Risque de change

Travail sécuritaire NB a certains placements libellés en devises. Le risque de change représente le risque que la valeur de ces placements fluctuera en raison des variations des cours des devises étrangères. Le risque de change le plus important de Travail sécuritaire NB est face au dollar américain, à l'euro, au yen et à la livre sterling. Au 31 décembre 2010, Travail sécuritaire NB avait des avoirs libellés en dollars américains se chiffrant à 199,4 millions de dollars (2009 – 180,2 millions de dollars); en euros s'élevant à 49,6 millions de dollars (2009 – 49,2 millions de dollars); en yens se chiffrant à 35,3 millions de dollars (2009 – 32,8 millions de dollars); et en livres sterling s'élevant à 40,0 millions de dollars (2009 – 35,0 millions de dollars).

Pour ses actions américaines et non nord-américaines, Travail sécuritaire NB a adopté une politique visant à couvrir 50 % de son risque de change de marchés développés au moyen de contrats de change à terme. Ces contrats visent l'échange d'une monnaie contre une autre à une date ultérieure et à un taux établi, convenu au moment du contrat.

La juste valeur de ces instruments financiers variera en fonction des changements au niveau des taux de change de la devise faisant l'objet des contrats. Les montants nominaux de référence des contrats de change à terme sont les montants contractuels à partir desquels les paiements sont faits. Ces montants nominaux de référence ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change contractuels en vigueur au moment de la prise d'effet des contrats. Les contrats en vigueur en 2010 viennent à échéance au cours des 30 premiers jours de 2011.

Au 31 décembre 2010, la valeur nominale des contrats de change à terme en vigueur se chiffrait à 175,1 millions de dollars (2009 – 160,6 millions de dollars). La juste valeur de ces contrats se chiffrait à 5,0 millions de dollars (2009 – 3,1 millions de dollars). Les gains non matérialisés sur les contrats de change à terme en attente de 5,0 millions de dollars (2009 – 3,1 millions de dollars) ont été comptabilisés dans le revenu de placements.

Le tableau suivant présente l'effet qu'aurait un changement annuel raisonnablement possible au niveau des taux de change du dollar canadien / américain, du dollar canadien / de l'euro, du dollar canadien / du yen et du dollar canadien / de la livre sterling sur l'excédent / le déficit. L'effet sur l'excédent / le déficit est présenté net des couvertures de change à la fin de l'exercice :

	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)
	Effet sur l'excédent / le déficit	Effet sur l'excédent / le déficit
Appréciation de 15 % du dollar canadien		
CAD / USD	(13 575) \$	(11 951) \$
CAD / EURO	(3 237) \$	(3 209) \$
CAD / YEN	(2 304) \$	(2 142) \$
CAD / LIVRE STERLING	(2 929) \$	(2 502) \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (continued)

iv) Credit risk

Credit risk on fixed-term or money market investments or forward foreign exchange contracts arises from the possibility that the counterparty to an instrument fails to meet its obligation to WorkSafeNB. The maximum exposure to credit risk is determined by the fair value of these financial instruments. Policy guidelines have been established to ensure WorkSafeNB holds corporate fixed-term investments with a credit rating of A or higher, and Canadian federal or provincial government fixed-term investments with a credit rating of BBB or higher. WorkSafeNB may only invest in money market instruments that are provincially or federally guaranteed or are guaranteed by one of the five largest Canadian chartered banks. Counterparties to forward foreign exchange contracts must have a credit rating of at least AA-.

The table below summarizes the fixed term investments by credit rating.

Credit Rating*	2010		2009	
	Fair Value (000s)	% of Total Fixed-Term Investments	Fair Value (000s)	% of Total Fixed-Term Investments
AAA	\$ 158,064	54.15	\$ 148,290	51.53
AA	61,925	21.22	67,085	23.31
A	71,593	24.53	71,420	24.81
BBB	298	0.10	1,002	0.35
Total	\$ 291,880	100.00	\$ 287,797	100.00

* Credit ratings are obtained from Standard & Poor's, Moody's or DBRS ratings

v) Inflation risk

Inflation risk is the risk that a general increase in price level may result in loss of future purchasing power for current monetary assets.

To mitigate the effect of inflation on WorkSafeNB's future liabilities, the portfolio holds inflation-sensitive investments, such as real-return bonds and real estate. Canadian real return bonds are indexed to the annual change in the Canadian Consumer Price Index. The table included in the interest rate section below presents the remaining term to maturity of the real-return bond portfolio.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

iv) Risque de crédit

Le risque de crédit sur les placements à échéance fixe, les instruments du marché monétaire ou les contrats de change à terme se pose en raison de la possibilité que la contrepartie à un instrument manque à son obligation envers Travail sécuritaire NB. L'exposition maximum au risque de crédit est déterminée par la juste valeur de ces instruments financiers. Des lignes directrices ont été établies dans une politique pour s'assurer que Travail sécuritaire NB détient des placements à échéance fixe émis par les sociétés présentant une cote de crédit de « A » ou plus ainsi que des placements à échéance fixe des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada présentant une cote de crédit de « BBB » ou plus. Travail sécuritaire NB ne peut investir que dans des instruments du marché monétaire qui sont garantis au niveau provincial ou fédéral, ou sont garantis par l'une des cinq principales banques à charte canadiennes. Les contreparties aux contrats de change à terme doivent avoir une cote d'au moins « AA- ».

Le tableau suivant résume les placements à échéance fixe selon la cote de crédit.

	2010		2009	
	Juste valeur (en milliers)	Pourcentage du total des placements à échéance fixe	Juste valeur (en milliers)	Pourcentage du total des placements à échéance fixe
Cote de crédit*				
AAA	158 064 \$	54,15	148 290 \$	51,53
AA	61 925	21,22	67 085	23,31
A	71 593	24,53	71 420	24,81
BBB	298	0,10	1 002	0,35
Total	291 880 \$	100,00	287 797 \$	100,00

*Les cotes de crédit sont obtenues à partir des cotes de Standard & Poor's, de Moody's ou du Dominion Bond Rating Service.

v) Risque d'inflation

Le risque d'inflation représente le risque que l'augmentation générale du niveau des prix puisse résulter en une perte du pouvoir d'achat futur des actifs monétaires actuels.

Pour atténuer l'effet de l'inflation sur les engagements futurs de Travail sécuritaire NB, le portefeuille détient des placements sensibles aux effets de l'inflation, comme des obligations à rendement réel et des biens immobiliers. Les obligations canadiennes à rendement réel sont indexées selon la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation du Canada. Le tableau compris dans la section suivante présente les périodes qui restent jusqu'à l'échéance du portefeuille d'obligations à rendement réel.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

5. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (continued)

vi) Interest rate risk

Future changes in the prevailing level of interest rates will affect the fair value of the fixed-term investments.

The table below presents the remaining term to maturity of WorkSafeNB's portion of the outstanding fixed-term investments, some of which are held in pooled funds.

	Remaining Term To Maturity (000s)				Total 2009
	Within 1 Year	Over 1 Year to 5 Years	Over 5 Years	Total 2010	
Canadian real return bonds (fair value)	\$ (780)	\$ 412	\$ 49,707	\$ 49,339	\$ 41,834
Canadian conventional bonds (fair value)	700	82,327	159,514	242,541	245,963
	\$ (80)	\$ 82,739	\$ 209,221	\$ 291,880	\$ 287,797

The average effective real yield of the real return bonds is 1.10% (2009 – 1.51%) per annum based on market value. The average effective yield of the conventional bonds is 3.37% (2009 – 3.71%) per annum based on market value.

As of December 31, 2010, had the prevailing interest rate changed by 1%, assuming a parallel shift in the yield curve, with all other variables held constant, the value of the Canadian conventional bonds would have increased or decreased by \$19.2 million (2009 – \$17.7 million), approximately 7.90% (2009 – 7.19%) of their fair value.

As of December 31, 2010, had the prevailing real interest rate changed by 1%, assuming a parallel shift in the yield curve, with all other variables held constant, the value of the Canadian real return bonds would have increased or decreased by \$8.3 million (2009 – \$6.7 million), approximately 16.74% (2009 – 16.00%) of their fair value.

The sensitivity to interest rate changes was estimated using the weighted average duration of the bond portfolios.

6. CAPITAL ASSETS

	2010 (000s)			2009 (000s)
	Cost	Accumulated Depreciation	Net Book Value	Net Book Value
Land	\$ 123	\$ –	\$ 123	\$ 162
Buildings	13,537	8,914	4,623	4,020
Leasehold improvements	922	418	504	587
Furniture and equipment	3,852	3,205	647	564
Computer software and hardware	15,034	13,326	1,708	1,942
Motor vehicles	380	167	213	192
	\$ 33,848	\$ 26,030	\$ 7,818	\$ 7,467

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

5. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

vi) Risque de taux d'intérêt

Les variations futures du niveau des taux d'intérêt auront un effet sur la juste valeur des placements à échéance fixe.

Le tableau suivant présente la période qui reste jusqu'à l'échéance de la part des placements à échéance fixe en cours de Travail sécuritaire NB, dont certains sont détenus dans les fonds en gestion commune.

	Période qui reste jusqu'à l'échéance (en milliers)				Total 2009
	Un an ou moins	Plus d'un an et moins de cinq ans	Cinq ans ou plus	Total 2010	
Obligations canadiennes à rendement réel (juste valeur)	(780) \$	412 \$	49 707 \$	49 339 \$	41 834 \$
Obligations canadiennes ordinaires (juste valeur)	700	82 327	159 514	242 541	245 963
	(80) \$	82 739 \$	209 221 \$	291 880 \$	287 797 \$

Le rendement effectif moyen des obligations à rendement réel se chiffre à 1,10 % (2009 – 1,51 %) par année selon la valeur marchande. Le rendement effectif moyen des obligations ordinaires est de 3,37 % (2009 – 3,71 %) par année selon la valeur marchande.

Au 31 décembre 2010, si le taux d'intérêt en vigueur avait varié de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des rendements, toutes les autres variables étant constantes, la valeur des obligations canadiennes ordinaires aurait augmenté ou diminué de 19,2 millions de dollars (2009 – 17,7 millions de dollars), soit environ 7,90 % de leur juste valeur (2009 – 7,19 %).

Au 31 décembre 2010, si le taux d'intérêt réel en vigueur avait varié de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des rendements, toutes les autres variables étant constantes, la valeur des obligations canadiennes à rendement réel aurait augmenté ou diminué de 8,3 millions de dollars (2009 – 6,7 millions de dollars), soit environ 16,74 % de leur juste valeur (2009 – 16,00 %).

La sensibilité aux changements au niveau du taux d'intérêt a été estimée en se servant de la durée moyenne pondérée des portefeuilles d'obligations.

6. IMMOBILISATIONS

	2010 (en milliers)			2009 (en milliers)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	123 \$	– \$	123 \$	162 \$
Bâtiments	13 537	8 914	4 623	4 020
Améliorations locatives	922	418	504	587
Mobilier et matériel	3 852	3 205	647	564
Logiciels et matériel informatique	15 034	13 326	1 708	1 942
Véhicules à moteur	380	167	213	192
	33 848 \$	26 030 \$	7 818 \$	7 467 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

7. PAYABLES AND ACCRUALS

	2010 (000s)	2009 (000s)
Accounts payable and accruals	\$ 12,473	\$ 9,645
Post-employment benefits	3,855	3,623
	<u>\$ 16,328</u>	<u>\$ 13,268</u>

8. BENEFITS LIABILITIES

i) Continuity schedule	2010 (000s)				2009 (000s)	
	Short-term disability and rehabilitation	Long-term benefits	Survivor benefits	Health care	Total	Total
Balance, beginning of year	\$ 103,462	\$ 573,316	\$ 97,280	\$ 261,885	\$ 1,035,943	\$ 1,048,917
Add claims costs incurred:						
Current year injuries	36,932	29,943	1,326	50,194	118,395	118,443
Prior years' injuries	(11,681)	12,425	4,843	24,765	30,352	35,923
	<u>25,251</u>	<u>42,368</u>	<u>6,169</u>	<u>74,959</u>	<u>148,747</u>	<u>154,366</u>
Less claims payments made:						
Current year injuries	13,193	182	41	12,546	25,962	24,817
Prior years' injuries	24,471	43,201	9,109	34,123	110,904	111,323
	<u>37,664</u>	<u>43,383</u>	<u>9,150</u>	<u>46,669</u>	<u>136,866</u>	<u>136,140</u>
Balance, before legislative change	91,049	572,301	94,299	290,175	1,047,824	1,067,143
Effect of legislative change	-	-	-	-	-	(31,200)
Balance, end of year	<u>\$ 91,049</u>	<u>\$ 572,301</u>	<u>\$ 94,299</u>	<u>\$ 290,175</u>	<u>\$ 1,047,824</u>	<u>\$ 1,035,943</u>

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

7. COMPTES FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)
Comptes fournisseurs et frais courus	12 473 \$	9 645 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3 855	3 623
	16 328 \$	13 268 \$

8. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS

i) Historique	2010 (en milliers)				2009 (en milliers)	
	Invalidité à court terme et réadaptation	Prestations à long terme	Prestations de survivant	Assistance médicale	Total	Total
Solde, début de l'exercice	103 462 \$	573 316 \$	97 280 \$	261 885 \$	1 035 943 \$	1 048 917 \$
Plus : Frais engagés au titre des réclamations :						
Accidents de l'exercice courant	36 932	29 943	1 326	50 194	118 395	118 443
Accidents des exercices antérieurs	(11 681)	12 425	4 843	24 765	30 352	35 923
	25 251	42 368	6 169	74 959	148 747	154 366
Moins : Paiements effectués au titre des réclamations :						
Accidents de l'exercice courant	13 193	182	41	12 546	25 962	24 817
Accidents des exercices antérieurs	24 471	43 201	9 109	34 123	110 904	111 323
	37 664	43 383	9 150	46 669	136 866	136 140
Solde, avant la modification législative	91 049	572 301	94 299	290 175	1 047 824	1 067 143
Effet de la modification législative	-	-	-	-	-	(31 200)
Solde, fin de l'exercice	91 049 \$	572 301 \$	94 299 \$	290 175 \$	1 047 824 \$	1 035 943 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

8. BENEFITS LIABILITIES (continued)

ii) Current year injuries

	2010 (000s)			2009 (000s)		
	Claims payments	Present value of expected future costs	Claims costs incurred	Claims payments	Present value of expected future costs	Claims costs incurred
Short-term disability and rehabilitation	\$ 13,193	\$ 23,739	\$ 36,932	\$ 13,767	\$ 28,401	\$ 42,168
Long-term disability	182	29,761	29,943	186	31,775	31,961
Survivor benefits	41	1,285	1,326	54	2,088	2,142
Health care	12,546	37,648	50,194	10,810	31,362	42,172
	<u>\$ 25,962</u>	<u>\$ 92,433</u>	<u>\$ 118,395</u>	<u>\$ 24,817</u>	<u>\$ 93,626</u>	<u>\$ 118,443</u>

iii) Prior years' injuries

Significant changes in prior years' claims costs arising from the estimate of the benefits liabilities included the following:

	Increase (decrease) in benefits liabilities and claims costs incurred	
	2010 (000s)	2009 (000s)
Reduction in assumed indexing rate for CPI-indexed benefits	\$ (4,631)	\$ (2,864)
(Favourable) Unfavourable experience on health care costs	8,336	(1,805)
(Favourable) Unfavourable experience on short-term disability costs	(13,916)	(8,066)
(Favourable) Unfavourable experience on long-term disability costs	(16,848)	(18,140)

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

8. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS (suite)

ii) Accidents de l'exercice courant

	2010 (en milliers)			2009 (en milliers)		
	Paiements au titre des réclamations	Valeur actualisée des frais éventuels prévus	Frais engagés au titre des réclamations	Paiements au titre des réclamations	Valeur actualisée des frais éventuels prévus	Frais engagés au titre des réclamations
Invalité à court terme et réadaptation	13 193 \$	23 739 \$	36 932 \$	13 767 \$	28 401 \$	42 168 \$
Invalité à long terme	182	29 761	29 943	186	31 775	31 961
Prestations de survivant	41	1 285	1 326	54	2 088	2 142
Assistance médicale	12 546	37 648	50 194	10 810	31 362	42 172
	<u>25 962 \$</u>	<u>92 433 \$</u>	<u>118 395 \$</u>	<u>24 817 \$</u>	<u>93 626 \$</u>	<u>118 443 \$</u>

iii) Accidents des exercices antérieurs

Par suite de l'estimation des engagements au titre des prestations, les modifications importantes énumérées ci-dessous ont été apportées aux frais engagés au titre des réclamations des accidents des exercices antérieurs.

	Augmentation (diminution) des engagements au titre des prestations et des frais engagés au titre des réclamations	
	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)
Réduction du taux d'indexation présumé pour les prestations indexées à l'indice des prix à la consommation (IPC)	(4 631) \$	(2 864) \$
Évolution (favorable) défavorable des coûts des prestations d'assistance médicale	8 336	(1 805)
Évolution (favorable) défavorable des coûts de l'invalidité à court terme	(13 916)	(8 066)
Évolution (favorable) défavorable des coûts de l'invalidité à long terme	(16 848)	(18 140)

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

9. ACTUARIAL ASSUMPTIONS

i) Assumptions

The estimate of the benefits liabilities is based on assumptions that reflect both short-term and long-term forecasts. In 2003, the assumptions were updated to reflect significant changes in demographic and economic conditions. The inflation assumption for medical benefits was further updated in 2007 to reflect emerging cost trends. The table below lists the principal economic assumptions used:

	2010			2009		
	CPI-indexed awards	Medical payments	Other payments	CPI-indexed awards	Medical payments	Other payments
Gross rate of return	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%
Inflation - Year 1	0.73%	7.50%	4.00%	1.65%	7.50%	4.00%
- subsequent years	3.00%	7.50%	4.00%	3.00%	7.50%	4.00%
Net rate of return - Year 1	6.34%	(0.35%)	3.00%	5.38%	(0.35%)	3.00%
- subsequent years	4.00%	(0.35%)	3.00%	4.00%	(0.35%)	3.00%

ii) Sensitivity of actuarial assumptions

The most significant assumption in the determination of the benefits liabilities is the real rate of return. The real rate of return is the assumed rate of return in excess of the assumed inflation rate. A reduction in the assumed real rate of return would increase the actuarial present value of the benefits liabilities.

Medical benefits represent approximately 28% of the benefits liabilities. An increase in the assumed excess medical inflation rate (above the assumed inflation rate) would result in an increase in the benefits liabilities for medical benefits.

The table below presents the sensitivity of the benefits liabilities to an immediate 1% increase or decrease in the assumed rates:

+/-% change in assumed rates	2010 (000s)		2009 (000s)	
	+1.00%	-1.00%	+1.00%	-1.00%
Net discount rate	\$ (63,167)	\$ 72,502	\$ (62,441)	\$ 71,475
Excess medical inflation rate	\$ 22,815	\$ (18,723)	\$ 21,049	\$ (17,310)

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

9. HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

i) Hypothèses

L'estimation des engagements au titre des prestations est faite selon des hypothèses qui reflètent des prévisions à court et à long terme. En 2003, les hypothèses ont été mises à jour pour tenir compte de changements importants au niveau des conditions démographiques et économiques. L'hypothèse relative à l'inflation au niveau des prestations médicales a été de nouveau mise à jour en 2007 pour refléter les nouvelles tendances des coûts. Le tableau qui suit donne les principales hypothèses économiques utilisées :

	2010			2009		
	Prestations indexées à l'IPC	Paiements médicaux	Autres paiements	Prestations indexées à l'IPC	Paiements médicaux	Autres paiements
Taux de rendement brut	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %
Inflation – premier exercice	0,73 %	7,50 %	4,00 %	1,65 %	7,50 %	4,00 %
– exercices subséquents	3,00 %	7,50 %	4,00 %	3,00 %	7,50 %	4,00 %
Taux de rendement réel – premier exercice	6,34 %	(0,35 %)	3,00 %	5,38 %	(0,35 %)	3,00 %
– exercices subséquents	4,00 %	(0,35 %)	3,00 %	4,00 %	(0,35 %)	3,00 %

ii) Sensibilité des hypothèses actuarielles

L'hypothèse actuarielle la plus importante pour déterminer les engagements au titre des prestations est le taux de rendement réel. Le taux de rendement réel est le taux de rendement hypothétique moins le taux d'inflation hypothétique. Une réduction du taux de rendement réel augmenterait la valeur actuarielle actualisée des engagements au titre des prestations.

Les prestations médicales représentent environ 28 % des engagements au titre des prestations. Une augmentation du taux d'inflation médical excédentaire hypothétique (au-delà du taux d'inflation hypothétique) donnerait lieu à une augmentation des engagements au titre des prestations relativement aux prestations médicales.

Le tableau suivant présente la sensibilité des engagements au titre des prestations à une augmentation ou à une diminution immédiate de 1 % des taux hypothétiques :

	2010 (en milliers)		2009 (en milliers)	
	+1,00 %	-1,00 %	+1,00 %	-1,00 %
Pourcentage de diminution ou d'augmentation des taux hypothétiques				
Taux d'actualisation net	(63 167) \$	72 502 \$	(62 441) \$	71 475 \$
Taux d'inflation médical excédentaire	22 815 \$	(18 723) \$	21 049 \$	(17 310) \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

10. ASSESSMENTS

	2010 (000s)		2009 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Assessment income	\$ 164,610	\$ 168,306	\$ 155,510
Interest and penalties	800	708	740
Uncollectibles	(500)	(587)	(642)
	\$ 164,910	\$ 168,427	\$ 155,608

11. SELF-INSURED EMPLOYERS

	2010 (000s)		2009 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Assessments	\$ 32,608	\$ 32,409	\$ 35,051
Claims costs incurred:			
Short-term disability and rehabilitation	9,719	8,893	10,008
Long-term disability	6,623	6,113	9,302
Survivor benefits	950	445	922
Health care	10,366	12,128	11,722
	27,658	27,579	31,954
Administration	4,950	4,830	3,097
	\$ 32,608	\$ 32,409	\$ 35,051

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

10. COTISATIONS

	2010 (en milliers)		2009 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Revenu des cotisations	164 610 \$	168 306 \$	155 510 \$
Intérêts et amendes	800	708	740
Créances irrécouvrables	(500)	(587)	(642)
	164 910 \$	168 427 \$	155 608 \$

11. EMPLOYEURS TENUS PERSONNELLEMENT RESPONSABLES

	2010 (en milliers)		2009 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Cotisations	32 608 \$	32 409 \$	35 051 \$
Frais engagés au titre des réclamations :			
Invalidité à court terme et réadaptation	9 719	8 893	10 008
Invalidité à long terme	6 623	6 113	9 302
Prestations de survivant	950	445	922
Assistance médicale	10 366	12 128	11 722
	27 658	27 579	31 954
Administration	4 950	4 830	3 097
	32 608 \$	32 409 \$	35 051 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

12. ADMINISTRATION

	2010 (000s)		2009 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Salaries and employee benefits	\$ 28,795	\$ 27,703	\$ 26,860
Depreciation	2,200	2,031	2,038
Professional fees	1,385	1,688	1,207
Office and communications	2,486	1,943	2,342
Building operations	2,837	2,542	2,356
Travel and vehicle operations	1,490	1,106	1,108
Education and training	765	457	402
Other	949	1,067	755
	40,907	38,537	37,068
Allocated to health care claims costs	(2,200)	(1,395)	(2,118)
	\$ 38,707	\$ 37,142	\$ 34,950

A portion of WorkSafeNB's administration costs represents charges incurred by WorkSafeNB for the Workers' Rehabilitation Centre. This portion, which relates to claims, has been allocated to health care.

13. LEGISLATIVE OBLIGATIONS

WorkSafeNB is required by legislation to reimburse the provincial government for operating costs of the workers' and employers' advocates. In 2010, WorkSafeNB incurred \$896,966 for these costs (2009 – \$979,698).

In 2010, WorkSafeNB provided \$250,000 (2009 – \$250,000) of financial assistance to the New Brunswick Construction Safety Association, \$190,000 (2009 – \$190,000) of financial assistance to the New Brunswick Forest Safety Association in accordance with the *Workers' Compensation Act*. The money paid was levied against all employers in the industries represented by the safety associations and is included as part of assessment income.

14. RELATED PARTY TRANSACTIONS

These financial statements include the results of normal operating transactions with various provincial government controlled departments, agencies and Crown corporations, with which WorkSafeNB may be considered related. Routine operating transactions with related parties are settled at prevailing market prices under normal trade terms.

The Province of New Brunswick has committed to funding a grant to WorkSafeNB in support of occupational health and safety.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

12. ADMINISTRATION

	2010 (en milliers)		2009 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Salaires et charges sociales	28 795 \$	27 703 \$	26 860 \$
Amortissement	2 200	2 031	2 038
Frais professionnels	1 385	1 688	1 207
Ressources matérielles et communications	2 486	1 943	2 342
Exploitation des immeubles	2 837	2 542	2 356
Frais de déplacement et d'utilisation de véhicules	1 490	1 106	1 108
Éducation et formation	765	457	402
Autres frais	949	1 067	755
	40 907	38 537	37 068
Répartition aux frais d'assistance médicale	(2 200)	(1 395)	(2 118)
	38 707 \$	37 142 \$	34 950 \$

Une partie des frais d'administration de Travail sécuritaire NB représente des coûts que Travail sécuritaire NB a engagés par l'entremise du Centre de rééducation professionnelle. Cette portion, qui a trait aux réclamations, a été répartie à l'assistance médicale.

13. OBLIGATIONS PRÉVUES PAR LA LOI

Travail sécuritaire NB est tenu par la loi de rembourser le gouvernement provincial de tous les frais des défenseurs des droits du travailleur et de l'employeur. En 2010, il a engagé des frais de 896 966 \$ (2009 – 979 698 \$).

En 2010, Travail sécuritaire NB a fourni une aide financière de 250 000 \$ (2009 – 250 000 \$) à la New Brunswick Construction Safety Association et de 190 000 \$ (2009 – 190 000 \$) à l'Association de prévention des accidents dans l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick conformément à la *Loi sur les accidents du travail*. La somme versée a été prélevée auprès de tous les employeurs des industries représentées par les associations de sécurité et fait partie du revenu des cotisations.

14. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les présents états financiers contiennent les résultats d'opérations faisant partie de l'exploitation ordinaire avec divers ministères, organismes et sociétés d'État contrôlés par le gouvernement provincial, auxquels Travail sécuritaire NB peut être considéré comme étant apparenté. Les opérations faisant partie de l'exploitation ordinaire avec des parties apparentées sont conclues au prix courant du marché selon les conditions normales du commerce.

La province du Nouveau-Brunswick s'est engagée à accorder une subvention à Travail sécuritaire NB aux fins de la santé et de la sécurité au travail.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2010

15. EMPLOYEE PENSION PLAN

WorkSafeNB and its employees participate in a multi-employer contributory defined benefit pension plan, administered by the Province of New Brunswick under the *Public Service Superannuation Act*. The plan provides pensions to employees of the provincial government and certain Crown corporations and agencies based on the length of service and highest successive five-year average salary.

Since sufficient information is not readily available to account for WorkSafeNB's participation in the plan using defined benefit pension plan accounting, these financial statements have been prepared using accounting rules for defined contribution pension plans.

The plan was 96.1% funded as of April 1, 2008, the date of the most recent external valuation of the plan. The Province has advised WorkSafeNB that the unfunded liability is being funded through annual escalating payments. The 2010 payment was \$291,158 (2009 – \$280,769) and future payments, if required, will increase by the annual growth in CPI plus 2%. Future actuarial valuations may change the funding requirement.

The current year expense for this pension plan (excluding the escalating payment) is \$1.95 million (2009 – \$2.08 million).

16. BUDGET

The 2010 budget figures that are presented for comparison with the actual figures were approved by WorkSafeNB's board of directors and have not been audited.

17. COMPARATIVE FIGURES

Certain of the 2009 figures that are presented for comparative purposes have been reclassified to conform with the presentation adopted in the current year.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2010

15. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS

Travail sécuritaire NB et ses employés cotisent à un régime contributif de retraite interentreprises à prestations déterminées, administré par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*. Le régime offre des prestations aux employés du gouvernement provincial et de certaines sociétés d'État calculées sur le nombre d'années de service et la meilleure moyenne de cinq années successives de salaire.

Étant donné que de l'information suffisante n'est pas facile à déterminer pour rendre compte de la participation de Travail sécuritaire NB au régime selon la méthode de comptabilisation de régime de retraite à prestations déterminées, les présents états financiers ont été établis selon les règles comptables utilisées pour les régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime était capitalisé à 96,1 % au 1^{er} avril 2008, date de la plus récente évaluation externe du régime. La province a avisé Travail sécuritaire NB que l'obligation non capitalisée était en voie de capitalisation au moyen de versements annuels progressifs. Le versement de 2010 se chiffrait à 291 158 \$ (2009 – 280 769 \$) et les versements futurs, si besoin est, augmenteront par la croissance annuelle de l'indice des prix à la consommation en plus de 2 %. Des évaluations actuarielles effectuées à l'avenir pourraient modifier les besoins de capitalisation.

La charge de l'exercice courant pour ce régime de retraite (sauf le versement progressif) équivaut à 1,95 million de dollars (2009 – 2,08 millions de dollars).

16. BUDGET

Les chiffres du budget de 2010 présentés à titre de comparaison avec les chiffres réels ont été approuvés par le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB et n'ont pas été vérifiés.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains des chiffres de 2009 qui sont présentés à titre de comparaison ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour le présent exercice.

HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS

FIVE YEAR HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS (UNAUDITED)

Balance Sheet

As at December 31

	2010 (000s)	2009 (000s)	2008 (000s)	2007 (000s)	2006 (000s)
ASSETS					
Cash and short-term investments	\$ 28,374	\$ 51,092	\$ 34,428	\$ 29,112	\$ 24,282
Receivables	13,101	12,980	11,269	10,482	10,193
Recoverable benefits liabilities	140,989	140,236	151,354	137,048	117,791
Investments	995,271	853,447	724,287	879,966	873,921
Capital assets	7,818	7,467	8,063	8,152	8,665
Other assets	817	744	956	753	851
	\$ 1,186,370	\$ 1,065,966	\$ 930,357	\$ 1,065,513	\$ 1,035,703
LIABILITIES AND FUND BALANCE					
Payables and accruals	\$ 16,328	\$ 13,268	\$ 12,140	\$ 13,582	\$ 12,257
Benefits liabilities	1,047,824	1,035,943	1,048,917	997,455	920,973
Total liabilities	1,064,152	1,049,211	1,061,057	1,011,037	933,230
Fund balance	122,218	16,755	(130,700)	54,476	102,473
	\$ 1,186,370	\$ 1,065,966	\$ 930,357	\$ 1,065,513	\$ 1,035,703

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES (NON VÉRIFIÉS)

Bilan
au 31 décembre

	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)	2006 (en milliers)
ACTIF					
Encaisse et placements à court terme	28 374 \$	51 092 \$	34 428 \$	29 112 \$	24 282 \$
Créances	13 101	12 980	11 269	10 482	10 193
Engagements recouvrables au titre des prestations	140 989	140 236	151 354	137 048	117 791
Placements	995 271	853 447	724 287	879 966	873 921
Immobilisations	7 818	7 467	8 063	8 152	8 665
Autres éléments d'actif	817	744	956	753	851
	1 186 370 \$	1 065 966 \$	930 357 \$	1 065 513 \$	1 035 703 \$
PASSIF ET SOLDE DU FONDS					
Comptes fournisseurs et frais courus	16 328 \$	13 268 \$	12 140 \$	13 582 \$	12 257 \$
Engagements au titre des prestations	1 047 824	1 035 943	1 048 917	997 455	920 973
Total du passif	1 064 152	1 049 211	1 061 057	1 011 037	933 230
Solde du fonds	122 218	16 755	(130 700)	54 476	102 473
	1 186 370 \$	1 065 966 \$	930 357 \$	1 065 513 \$	1 035 703 \$

HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS

FIVE YEAR HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS (UNAUDITED)

Statement of Operations and Fund Balance

For the year ended December 31

	2010 (000s)	2009 (000s)	2008 (000s)	2007 (000s)	2006 (000s)
INCOME					
Assessments	\$ 168,427	\$ 155,608	\$ 153,442	\$ 148,690	\$ 144,858
Self-insured employers	32,409	35,051	46,039	45,478	27,970
Investments	93,334	129,850	(162,418)	(5,330)	101,859
Province of New Brunswick	25	900	442	900	900
	294,195	321,409	37,505	189,738	275,587
EXPENSES					
Claims costs incurred					
Short-term disability and rehabilitation	25,251	37,302	50,381	45,353	44,519
Long-term disability	42,368	51,306	72,916	69,533	45,435
Survivor benefits	6,169	7,917	6,576	9,361	8,963
Health care	74,959	57,841	56,128	79,236	60,947
	148,747	154,366	186,001	203,483	159,864
Administration	37,142	34,950	34,092	31,681	31,197
Appeals Tribunal	1,506	1,459	1,388	1,372	1,242
Legislative obligations	1,337	1,420	1,200	1,199	1,154
	39,985	37,829	36,680	34,252	33,593
Total expenses	188,732	192,195	222,681	237,735	193,457
Excess of income over (expenses) for the year	105,463	129,214	(185,176)	(47,997)	82,130
Fund balance, beginning of year	16,755	(130,700)	54,476	102,473	20,343
Legislative change	–	18,241	–	–	–
Fund balance, end of year	\$ 122,218	\$ 16,755	\$ (130,700)	\$ 54,476	\$ 102,473

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES (NON VÉRIFIÉS)

Résultats d'exploitation et solde du fonds

Exercice terminé le 31 décembre

	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)	2006 (en milliers)
REVENUS					
Cotisations	168 427 \$	155 608 \$	153 442 \$	148 690 \$	144 858 \$
Employeurs tenus personnellement responsables	32 409	35 051	46 039	45 478	27 970
Placements	93 334	129 850	(162 418)	(5 330)	101 859
Province du Nouveau-Brunswick	25	900	442	900	900
	294 195	321 409	37 505	189 738	275 587
DÉPENSES					
Frais engagés au titre des réclamations					
Invalidité à court terme et réadaptation	25 251	37 302	50 381	45 353	44 519
Invalidité à long terme	42 368	51 306	72 916	69 533	45 435
Prestations de survivant	6 169	7 917	6 576	9 361	8 963
Assistance médicale	74 959	57 841	56 128	79 236	60 947
	148 747	154 366	186 001	203 483	159 864
Administration	37 142	34 950	34 092	31 681	31 197
Tribunal d'appel	1 506	1 459	1 388	1 372	1 242
Obligations prévues par la loi	1 337	1 420	1 200	1 199	1 154
	39 985	37 829	36 680	34 252	33 593
Total des dépenses	188 732	192 195	222 681	237 735	193 457
Excédent des revenus sur les (dépenses) pour l'exercice	105 463	129 214	(185 176)	(47 997)	82 130
Solde du fonds, début de l'exercice	16 755	(130 700)	54 476	102 473	20 343
Modification législative	–	18 241	–	–	–
Solde du fonds, fin de l'exercice	122 218 \$	16 755 \$	(130 700) \$	54 476 \$	102 473 \$

MESSAGE FROM THE CHAIRPERSON OF THE APPEALS TRIBUNAL

As chairperson, I am pleased to report on the activities of the Appeals Tribunal for 2010.

The Appeals Tribunal is constituted under the *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act* of New Brunswick. Our primary responsibility is to resolve appeals in a fair and timely manner, while delivering the highest quality services possible.

During 2010 and as reported in past years, we concentrated our efforts toward reducing the inventory of appeals to be heard and completing appeals as quickly as possible. Increases in appeal requests in 2005 and 2006, coupled with changes in the Appeals Tribunal membership at that time, led to an increase in the inventory. As the inventory grew, it brought an increase in the amount of time required to schedule appeals.

Because of a slight increase in the inventory in 2009, we were unable to reduce the wait time to schedule appeals. As well, due to the many changes among the Appeals Tribunal membership in 2009, we were unsuccessful at reducing the overall processing time from the hearing to the time a decision is finalized.

In the past year, the Appeals Tribunal experienced some successes and, unfortunately, some setbacks in terms of reducing the inventory of appeals to be scheduled. Once our new vice-chairpersons (appointed in late 2009) completed their orientation, we were able to increase the hearing schedule during several months, resulting in a reduction in inventory to numbers not achieved since 2006.

However, due to delays in panel member appointments and the large increase in appeals received, particularly during the latter part of the year, we were unable to continue to reduce the inventory as experienced earlier during the year. Appeals received increased by 20.6% from 2009 compared to the modest decreases of the past years. I am however pleased to report that owing to the efforts of the Appeals Tribunal members and staff, we were able to process 24.4% more appeals than last year, permitting a 3.6% reduction in the inventory from 2009.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL D'APPEL

En tant que président du Tribunal d'appel, je suis heureux de présenter le rapport des activités du Tribunal pour l'exercice 2010.

Le Tribunal est établi en vertu de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail* du Nouveau-Brunswick. Sa principale responsabilité est de régler des appels de façon juste dans des délais raisonnables, tout en assurant la meilleure qualité de services possible.

Au cours de 2010 et comme nous l'avons indiqué lors d'exercices antérieurs, nous avons concentré nos efforts en vue de réduire le nombre d'appels en attente d'une audience et de traiter les appels aussi rapidement que possible. Une augmentation du nombre de demandes d'appels en 2005 et en 2006, ainsi que des changements survenus au niveau des membres du Tribunal pendant cette période, ont donné lieu à une augmentation du nombre d'appels en attente d'une audience. Cet état de choses a entraîné une augmentation du délai pour inscrire les appels à l'horaire.

En raison d'une légère augmentation du nombre d'appels en 2009, nous avons été incapables d'inscrire des appels à l'horaire plus rapidement. De plus, étant donné les nombreux changements survenus au niveau des membres du Tribunal en 2009, nous n'avons pas réussi à réduire le délai de traitement général entre l'audience et l'envoi d'une décision.

Au cours de l'exercice, le Tribunal a connu des réussites et, malheureusement, des revers relativement au nombre d'appels à être inscrits à l'horaire. Une fois que les nouveaux vice-présidents (nommés à la fin de 2009) ont terminé leur orientation, nous avons été en mesure d'augmenter le nombre d'audiences pendant plusieurs mois, ce qui a donné lieu à une réduction du nombre d'appels à être inscrits à l'horaire, pour atteindre un niveau qu'on n'avait pas vu depuis 2006.

Cependant, en raison du temps mis à nommer des membres de comités d'appel et du grand nombre d'appels reçus, surtout vers la fin de l'exercice, nous avons été incapables de continuer à réduire le nombre d'appel à être entendus comme au début de l'exercice. Le nombre d'appels reçus a augmenté de 20,6 % comparativement à 2009. Les exercices précédents avaient connu de faibles diminutions. Toutefois, je suis heureux de signaler que grâce aux efforts des membres et des employés du Tribunal, nous avons traité 24,4 % plus d'appels que l'exercice dernier, ce qui représente une diminution de 3,6 % du nombre d'appels en attente d'une audience par rapport à 2009.

We believe that with a reduction in the inventory of appeals to be heard, it will take less time for appeals to be scheduled. The results show that with the lower inventory during the year, the time required to schedule appeals was reduced by 17% from 2009. Although it is taking less time to schedule appeals, the processing time from the hearing to the time the decision is mailed has now increased. This can be attributed to the increased hearing schedule generating more decisions to process.

We have taken the steps necessary to handle decisions as quickly as possible with the view of reducing the time needed to process decisions. We are confident that within the first months of 2011, the processing time for decisions will be reduced to the levels achieved during the past several years. Reductions in the processing time, coupled with the achievements in lowering the time to schedule, will reduce the overall processing time for decisions.

As a result of the recommendations of the Independent Review Panel on New Brunswick's workplace health, safety and compensation system, as well as other internal reviews, we continued to look for different ways to process appeals. Although some of the recommendations require legislative changes to be implemented, we are studying some options that will make the process more efficient but will not affect our level of service while rendering fair, impartial decisions.

The following are some of the Appeals Tribunal's accomplishments and challenges in 2010:

- The amount of appeals received increased by 20.6% from 2009.
- The amount of appeals processed and resolved increased by 24.4% from 2009.
- The inventory of appeals decreased by 3.6% from last year.
- The time required to schedule an appeal was reduced by 17% from 2009.
- The overall processing time for an appeal increased by 5.8% from 2009.

Nous croyons qu'avec la réduction du nombre d'appels à être entendus, les appels seront inscrits à l'horaire plus rapidement. Les résultats indiquent qu'étant donné le nombre moins élevé d'appels à être entendus pendant l'exercice, la période nécessaire pour inscrire les appels à l'horaire a été réduite de 17 % par rapport à 2009. Bien qu'il en soit ainsi, le délai de traitement à partir de l'appel jusqu'à l'envoi de la décision a augmenté. Cet état de choses peut être attribuable au fait qu'un plus grand nombre d'audiences entraîne un plus grand nombre de décisions à traiter.

Nous avons pris les mesures nécessaires pour traiter les décisions aussi rapidement que possible. Nous sommes persuadés qu'au cours des premiers mois de 2011, le délai de traitement des décisions sera réduit et atteindra les niveaux des derniers exercices. La réduction du délai de traitement ainsi que de la période nécessaire pour inscrire les appels à l'horaire aura pour effet de réduire le délai de traitement général des décisions.

Par suite des recommandations du Comité d'étude indépendant sur le système de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick, ainsi que d'autres examens internes, nous avons continué à chercher de nouveaux moyens de traiter les appels. Quoique la mise en œuvre de certaines des recommandations nécessite des modifications législatives, nous étudions des moyens d'améliorer l'efficacité du processus qui n'auront pas d'effet sur notre niveau de services, tout en rendant des décisions justes et impartiales.

Voici certains défis et certaines réalisations du Tribunal d'appel en 2010 :

- Le nombre d'appels reçus a augmenté de 20,6 % par rapport à 2009.
- Le nombre d'appels traités et résolus a augmenté de 24,4 % comparativement à 2009.
- Le nombre d'appels à être inscrits à l'horaire a diminué de 3,6 % par rapport au dernier exercice.
- La période nécessaire pour qu'un appel soit inscrit à l'horaire a été réduite de 17 % comparativement à 2009.
- Le délai de traitement général d'un appel a augmenté de 5,8 % par rapport à 2009.

- The amount of postponed appeals increased by 5% over last year's level, where it had increased by 2.9% and by 29% in 2008. The major reason for the increases in 2008 and 2009 was due to inclement weather experienced in our hearing locations. Although we did not experience many weather-related postponements in 2010, the main reason for the increase was due to the lack of availability of some representatives of parties to the appeal and some panel members. We continue to monitor postponements to avoid the increases of past years and to work toward reducing the overall amount.
- Appeals withdrawn before the hearing decreased by 2%. This is the second year where we have seen a modest decrease in appeals withdrawn. As reported in 2008, there was an increase of 30%. A large percentage can be attributed to an appeal being withdrawn in lieu of postponing due to new information coming in that needs to be seen by the original decision-maker. As well, unrepresented appellants will often submit an appeal application, and then seek assistance with the worker or employer advocates. After seeking assistance, these appeals are sometimes withdrawn to allow the representative time to review the file and to obtain additional information to be sent to WorkSafeNB for review.
- The Appeals Tribunal was moved from its previous location of many years to a new location within the rehabilitation centre in Grand Bay-Westfield. Although the move caused a disruption in our activities, particularly in the days leading up to and following the move, the disruption was kept to a minimum. Through the efforts of staff and the collaboration of Appeals Tribunal members we were able to continue hearings and ensure a smooth transition to our new location.

To achieve the goal of rendering fair, impartial, consistent and timely decisions, training for Appeals Tribunal vice-chairpersons and members is important. All members of Appeals Panels must not only be familiar with our existing legislation and policies but additionally, they must be aware of court decisions affecting our processes, changes in legislation, policies, and emerging trends in the workforce.

- Le nombre d'appels remis à plus tard a augmenté de 5 % comparativement à 2009, où il avait augmenté de 2,9 %, et de 29 % par rapport à 2008. Les augmentations en 2008 et en 2009 étaient en grande partie en raison de mauvais temps aux endroits prévus pour des audiences. Bien que peu d'appels ont dû être remis à plus tard en raison de mauvais temps en 2010, la raison principale de l'augmentation était attribuable à des membres de comité d'appel et des représentants de parties à l'appel qui n'étaient pas disponibles. Nous continuons à surveiller les appels remis à plus tard afin d'éviter des augmentations semblables à celles connues aux exercices antérieurs et à essayer de réduire le nombre en général.
- Le nombre d'appels retirés avant l'audience a diminué de 2 %. Ce nombre avait également légèrement diminué l'exercice précédent. En 2008, il avait augmenté de 30 %. Les appels retirés sont en grande partie attribuables au fait qu'on retire des appels au lieu de les remettre à plus tard après avoir reçu de nouveaux renseignements qui doivent être examinés par la personne qui a pris la décision initiale. De plus, il arrive souvent que les personnes faisant appel qui ne sont pas représentées déposent une demande d'appel avant de demander l'aide d'un défenseur des droits du travailleur ou de l'employeur. Après avoir demandé de l'aide, elles retirent parfois leur appel pour donner à leur représentant le temps d'examiner le dossier et d'obtenir d'autres renseignements, qu'elles enverront à Travail sécuritaire NB pour des fins d'examen.
- Après de nombreuses années au même emplacement, le Tribunal a déménagé au Centre de rééducation, à Grand Bay-Westfield. Bien que le déménagement ait dérangé les activités, surtout pendant les jours qui ont immédiatement précédé et suivi le déménagement, le dérangement a été minimisé. Grâce aux efforts des employés et à la collaboration des membres du Tribunal, nous avons pu continuer à tenir des audiences et à assurer une transition facile au nouvel emplacement.

Il est important que les vice-présidents et les membres du Tribunal continuent à recevoir de la formation afin de fournir des décisions justes, impartiales, uniformes et rapides. Tous les membres du Tribunal doivent connaître nos lois et nos politiques, ainsi qu'être au courant des décisions des cours qui ont un effet sur nos processus; des modifications apportées aux lois et aux politiques; et des nouvelles tendances au sein de la main-d'œuvre.

During 2010, Appeals Tribunal vice-chairpersons and members were provided with training through educational sessions covering a variety of topics on the responsibilities of the Appeals Tribunal, the implications of WorkSafeNB policies, as well as other subjects of interest associated with the workers' compensation environment. Additionally, members and staff were provided with training through The Canadian Institute, local agencies and in-house.


In April, vice-chairperson William McNulty resigned after many years service. We wish him well with his future projects. In August, members Carole Clavette and Michel Walker completed their involvement. A most sincere thank you to each of them for their commitment and service to the Appeals Tribunal.

During 2010, we welcomed new members Warren Desrochers and Paula Garant from the worker community. New members are appointed for an initial one-year term. Subsequent terms are for three years.

I would like to thank the board of directors, members and staff of the Appeals Tribunal, and all others involved with the Tribunal for their contributions over the past year. Your continued support is greatly appreciated.

I am confident that the Appeals Tribunal will have many successes in the coming year as well as face many challenges. I believe that with the continued commitment and support of the Appeals Tribunal members and staff, we will be able to continue working toward reducing the appeals inventory all the while maintaining our focus of rendering fair, impartial decisions.

Respectfully submitted,


Ronald E. Gaffney, Q.C.
Chairperson, Appeals Tribunal

Au cours de l'exercice, les vice-présidents et les membres du Tribunal ont eu l'occasion de participer à des séances de formation portant sur divers sujets relatifs aux responsabilités du Tribunal et aux incidences des politiques de Travail sécuritaire NB, ainsi que sur d'autres sujets liés à l'indemnisation des travailleurs. Par ailleurs, les membres et les employés du Tribunal ont pris part à des activités de formation offertes par l'Institut Canadien, par des organismes régionaux et à l'interne.

En avril, un vice-président, William McNulty, a démissionné après de nombreuses années de service. Nous lui souhaitons du succès avec ses projets futurs. En août, le mandat de deux membres du Tribunal, soit Carole Clavette et Michel Walker, a pris fin. Nous les remercions sincèrement de leur engagement et de leur service auprès du Tribunal.

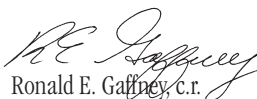
En 2010, nous avons accueilli deux nouveaux membres, soit Warren Desrochers et Paula Garant, qui représentent les travailleurs. Les nouveaux membres sont nommés pour un mandat initial de un an. Les mandats subséquents sont d'une durée de trois ans.

J'aimerais remercier le conseil d'administration, ainsi que les membres et le personnel du Tribunal et tous ceux qui jouent un rôle dans le Tribunal de leur apport tout au long de l'exercice. Je suis très reconnaissant de leur soutien continu.

Je suis persuadé que le Tribunal connaîtra de nombreuses réussites au cours de l'exercice à venir, et qu'il devra également relever de nombreux défis. Je suis certain que grâce à l'engagement et à l'appui continus des membres et du personnel du Tribunal, nous réussirons à réduire le nombre d'appels en attente d'une audience, tout en rendant des décisions justes et impartiales.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le président du Tribunal d'appel,


Ronald E. Gaffney, c.r.

APPEALS TRIBUNAL MEMBERS

At December 31, 2010

CHAIRPERSON

Ronald E. Gaffney, Q.C.

The chairperson of the Appeals Tribunal is appointed by the Lieutenant-Governor in Council and is responsible to the board of directors for the operations of the Appeals Tribunal.

VICE-CHAIRPERSONS

Guilda Fournier
Prisca Levesque
Achille Maillet
Jean-Guy Maillet
Philip Reeves
Kathy Rogers
James Whelley

The vice-chairpersons of the Appeals Tribunal are appointed by the Lieutenant-Governor in Council as deemed necessary by the chairperson in consultation with WorkSafeNB.

APPEALS PANEL MEMBERS

Workers' Representatives	Employers' Representatives
Warren Desrochers	Aldrice Comeau
Paula Garant	Sherri Deveau-Gibbs
Earl Garland	William Dixon
Laura Gould	Donald Drury
Linwood Lawrence	George Greenlaw
Gaston Malenfant	Marc Long
Wendy McGee	Fraser MacLeod
Claudia McKeil	Arnold Mallais
Line Savoie	Gordon Roy
Denny Vautour	Lucien Sonier
	Joe Veriker

Appeals Panel members represent workers and employers from throughout the province and are appointed by the board of directors.

MEMBRES DU TRIBUNAL D'APPEL

Au 31 décembre 2010

PRÉSIDENT

Ronald E. Gaffney, c.r.

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président du Tribunal d'appel qui est responsable devant le conseil d'administration des opérations du Tribunal.

VICE-PRÉSIDENT-E-S

Guilda Fournier
Prisca Levesque
Achille Maillet
Jean-Guy Maillet
Philip Reeves
Kathy Rogers
James Whelley

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme les vice-présidents du Tribunal d'appel qui sont réputés nécessaires par le président du Tribunal d'appel en consultation avec Travail sécuritaire NB.

MEMBRES DES COMITÉS D'APPEL

Représentant-e-s des travailleurs	Représentant-e-s des employeurs
Warren Desrochers	Aldrice Comeau
Paula Garant	Sherri Deveau-Gibbs
Earl Garland	William Dixon
Laura Gould	Donald Drury
Linwood Lawrence	George Greenlaw
Gaston Malenfant	Marc Long
Wendy McGee	Fraser MacLeod
Claudia McKeil	Arnold Mallais
Line Savoie	Gordon Roy
Denny Vautour	Lucien Sonier
	Joe Veriker

Les membres des comités d'appel, qui sont nommés par le conseil d'administration, représentent les travailleurs et les employeurs de l'ensemble de la province.

CONTACT INFORMATION

TOLL-FREE NUMBERS

For all WorkSafeNB departments and offices :

1 800 222-9775

Physician Inquiry Line:

1 877 647-0777

Toll-free fax for claims:

1 888 629-4722

OFFICE LOCATIONS AND FAX NUMBERS

Saint John

Head Office, Assessment Services, Claims Inquiry
(Mailing address for all WorkSafeNB Offices)

1 Portland Street

P.O. Box 160

Saint John, NB E2L 3X9

Tel: 506 632-2200

Appeals Tribunal

Tel: 506 632-2200

Fax: 506 738-4104

Dieppe

30 Englehart Street, Suite F

Tel: 506 867-0525

Fax: 506 859-6911

Bathurst

Place Bathurst Mall

1300 St. Peter Avenue, Suite 220

Tel: 506 547- 7300

Fax: 506 547-7311 or 506 547-2982

Grand Falls

166 Broadway Boulevard, Suite 300

Tel: 506 475-2550

Fax: 506 475-2568

Email addresses

Appeals Tribunal: appeals.tribunal@ws-ts.nb.ca

Communications Department: communications@ws-ts.nb.ca

Assessment Services: assessment.services@ws-ts.nb.ca

www.worksafenb.ca

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

NUMÉROS SANS FRAIS

Pour tous les services et les bureaux de région de Travail sécuritaire NB :

1 800 222-9775

Ligne d'information à l'intention des médecins

1 877 647-0777

N° de télécopieur sans frais (Réclamations)

1 888 629-4722

LIEUX ET NUMÉROS DE TÉLÉCOPIEUR DES BUREAUX

Saint John

Bureau principal, Services des cotisations et Unité d'information
(Adresse postale pour tous les bureaux de Travail sécuritaire NB)

1, rue Portland

Case postale 160

Saint John, NB E2L 3X9

Téléphone : 506 632-2200

Tribunal d'appel

Téléphone : 506 632-2200

Télécopieur : 506 738-4104

Dieppe

30, rue Englehart, pièce F

Téléphone : 506 867-0525

Télécopieur : 506 859-6911

Bathurst

Place Bathurst Mall

1300, avenue St. Peter, pièce 220

Téléphone : 506 547-7300

Télécopieur : 506 547-7311 ou 506 547-2982

Grand-Sault

166, boulevard Broadway, pièce 300

Téléphone : 506 475-2550

Télécopieur : 506 475-2568

Adresses électroniques

Tribunal d'appel : tribunal.d'appel@ws-ts.nb.ca

Service des communications : communications@ws-ts.nb.ca

Services des cotisations : assessment.cotisations@ws-ts.nb.ca

www.travailsecuritairenb.ca



www.worksafenb.ca
www.travailsecuritairenb.ca